

Il démissionne



CHRISTIAN GALLEY

LA CHAUX-DE-FONDS En arrêt maladie, le directeur des Finances jette l'éponge. Il annonce son départ dans une interview exclusive. Il explique qu'il part pour des raisons de santé. Il ne se sent pas coupable de la situation qui a conduit au déficit surprise de 12 millions. Il affirme avoir retrouvé ces dernières semaines toutes les erreurs expliquant ce dérapage. Des erreurs qui ne sont pas de son fait, explique-t-il. **PAGE 3**



L'ÉDITO NICOLAS WILLEMEN nwillemin@l'impartial.ch

Une décision inévitable

Après un congé maladie de cinq semaines, Pierre-André Monnard s'est rendu compte que son état de santé ne lui permettait pas de reprendre mardi ses fonctions. Toujours convaincu d'avoir été un bouc émissaire, il pensait pouvoir prouver sa bonne foi et reprendre son mandat de directeur des Finances pour entamer un projet de réorganisation de ses services, en particulier du Service financier. Un service qui, selon lui, a commis plusieurs erreurs graves. S'il se dit prêt à assumer sa part de responsabilité, il en veut aussi au Service cantonal des contributions coupable d'avoir transmis aux communes un document peu clair et prêtant à confusion.

Il est évident que ce n'était pas le conseiller communal Monnard qui réalisait tout seul dans son coin le budget de la troisième ville de Suisse romande. Stricto sensu, il n'est donc pas à l'origine de ces «boulettes» à répétition qui ont conduit la Ville de La Chaux-de-Fonds à ne pas se rendre compte que sa situation financière était en train de se péjorer à la vitesse grand V! Mais en tant que directeur des Finances, il doit prendre toutes ses responsabilités et assumer les erreurs de ses collaborateurs. Des erreurs certes techniques, mais qui ont un enjeu poli-

tique énorme. Et le conseiller communal en charge doit en tirer les conséquences politiques.

Par ailleurs, le document fourni par le canton était destiné à toutes les communes. Or aucune d'entre elles, à part La Chaux-de-Fonds, n'a constaté, du moins officiellement, de dérapages fiscaux. Peut-être que les propos de Pierre-André Monnard, dans l'interview qu'il nous a accordée, vont pousser certains grands argentiers des 36 autres communes du canton à replonger dans leurs archives pour reprendre la genèse de leur budget 2014.

L'un dans l'autre, et même si la santé du conseiller communal PLR lui en avait laissé le choix, le sort politique de Pierre-André Monnard était donc scellé. Et sa démission inévitable.

Reste que la Ville de La Chaux-de-Fonds ne pourra pas faire l'économie d'une réorganisation du fonctionnement de ses services. Dans le dicastère des finances bien sûr, mais plus globalement dans toute l'administration communale. Le malaise est général. Mais cette réorganisation doit être conduite par un Conseil communal crédible. Or, de crédibilité, l'actuel semble en manquer cruellement. Il faudra donc attendre les élections de 2016.

LA CHAUX-DE-FONDS

Feu vert à la répartition de l'excédent

L'autorité de surveillance a donné son feu vert au plan de répartition des 92 millions de francs excédentaires de l'ex-caisse de pensions de La Chaux-de-Fonds. Un dernier recours n'est pas exclu. **PAGE 4**



ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

FRANCHES-MONTAGNES

Les éleveurs se sentent épiés et sous pression

PAGE 8

CINÉMA

Des Etranges nuits à guichets fermés

PAGE 5

FILS ET FILLES DE

Artistes tels papa-maman

PAGE 16

LA MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura



5° 7°

à 1000m



0° 3°

SOMMAIRE

Feuilleton **PAGE 14** Télévision **P. 27-29**
Cinéma **PAGE 15** Carnet **P. 30-31**

TIRÉ DE NOS ARCHIVES DU 4 AVRIL 2000

Ce jour-là...

SNOWBOARD Gilles Jaquet remporte la Coupe du monde Le snowboarder chaux-de-fonnier Gilles Jaquet s'impose au slalom de Leysin (VD). L'exploit est fantastique, relève la presse neuchâteloise, puisque grâce à son succès, le troisième de la saison, Gilles Jaquet termine en tête de la Coupe du monde de la spécialité. Vainqueur à Laax (GR), en début de saison, puis à Hakuba, le Chaux-de-Fonnier de 25 ans, tient la grande forme. A Leysin, il n'a pas fait le détail, remportant les deux manches avec des écarts impressionnants. Jaquet, de plus, se trouve désormais à la deuxième place du classement général avant la dernière épreuve.

ACS Une assemblée historique La section chaux-de-fonnier de l'Automobile club de Suisse (ACS), fondée en 1908, tient sa dernière assemblée générale. Elle fusionne en effet avec la section du Bas pour former une nouvelle entité cantonale. La section vote à l'unanimité pour la fusion avec la section de Neuchâtel. Les deux comités ont œuvré de longue date, et en parfaite harmonie, pour parvenir à ce rapprochement. La nouvelle section cantonale reprendra même une dette de plusieurs dizaines milliers de francs contractée par la section des Montagnes auprès de la faitière suisse, un geste qui sera apprécié. **o JGI**

Experts et moniteurs en examen

Les experts et les moniteurs d'auto-école de canton de Neuchâtel enterrent quelques-unes de leurs rivalités traditionnelles pour trouver le moyen de faciliter l'obtention du permis, sans faire de concessions toutefois sur les exigences de qualité. Ils proposent de concert un train de mesures pour clarifier les procédures, expliquent «L'Express» et «L'Impartial» du 4 avril 2000.

Cette concertation a pour origine le nombre jugé exagéré d'échecs aux examens de conduite, bien supérieur aux taux relevés en Suisse. La situation ne pouvant plus durer, moniteurs et experts décident de s'entendre au lieu de se déchirer, ce qu'ils ont fait durant de longues années. De nouvelles directives entrent en force, en coordination avec le Service des automobiles. Une brochure d'information sur les modalités d'obtention du permis sera remise aux élèves conducteurs. Une carte de formation détaillée permettra aux élèves de relever, après chaque

leçon, les progrès effectués. Une autre carte, de progression cette fois, sera remplie par le moniteur. Un procès-verbal d'examen en cas d'échec sera lui rédigé par les experts. Les moniteurs sont d'autre part invités à organiser, librement toutefois, à des examens «en blanc» pour familiariser les élèves avec les

conditions réelles du passage du permis. Et les moniteurs pourront participer à l'examen si le candidat le désire, sans que l'expert puisse s'y opposer. En cas d'échec, la présence du formateur est recommandée pour qu'il entende les explications de l'expert.

Nombre de moniteurs neuchâtelois reconnaissent qu'ils sont plus exigeants qu'ailleurs. Seuls les candidats aux aptitudes exceptionnelles passent le permis en moins de vingt leçons, expliquent-ils. Mais il en faut en moyenne entre 30 et 35 pour acquérir les bases nécessaires. Or, en 2000, les leçons coûtent 88 francs l'heure, ce qui met le prix du permis à un niveau difficilement accessible pour le commun des mortels. La proposition sera même émise de faire financer la formation par l'Etat, en l'intégrant par exemple à l'apprentissage. L'idée fera long feu... **o JGI**



Une révolution pour les élèves conducteurs.

Archives consultables sur www.arcinfo.ch, rubrique ArchivesNEUCHÂTEL
Choquée

Choquée! Que dis-je, révoltée! Il ne faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages. En lisant l'article sur le processus participatif, je redécouvre non seulement la langue de bois chère à certains politiciens, mais aussi, mon dieu, quelle stratégie! Faire passer, en douce, les habitants du quartier des Charmettes, pour des «querulents», des casse-pieds quoi, quelle subtilité! De grands enfants qui font des caprices! Donc, si je comprends bien l'article, «le processus participatif est bien une démocratie vivante et de proximité», mais quand il ne va alors que dans le sens du gouvernant? Cet article est bien incomplet. Pourquoi ne pas dire que le quartier des Charmettes est déjà bien densifié (écoles, crèches, parking) sans parler du trafic cauchemardesque menant aux célèbres nœuds Vauseyon et Peseux.

Habitante du quartier, je me suis tout de suite sentie concernée par le processus participatif pour essayer de sauver du béton ce petit coin de verdure si calme où nos anciens et les mamans peuvent encore se promener sereinement, sans parler des nombreux écoliers qui peuvent encore marcher en toute sécurité. Cet article me fait quand même un drôle d'effet. Serait-ce via la presse que nous devons comprendre, comme le dit Dante, qu'il faut abandonner tout espoir? J'espère vivement que le processus participatif qui a débuté il y a deux ans déjà reprendra rapidement et positivement aux Charmettes. Tout n'a pas été dit.

Christine Riat (Neuchâtel)



MAGIQUE Les merveilles de Mère Nature.

PHOTO ENVOYÉE PAR FLORENCE PERDRISAT, DE COLOMBIER

CRASH
Une tragédie de trop

De trop parce qu'on aurait pu et dû l'éviter. C'est du moins ce que me suggère la page 18 de l'édition du 27 courant, empruntée au «Figaro» et d'une clarté exemplaire. On y apprend entre autres deux choses qui, si on les avait correctement coordonnées, auraient probablement évité la catastrophe. La première: le 16 février 2014, le copilote d'un Boeing 757 profite du fait que le pilote est aux toilettes pour bloquer le cockpit et détourner l'avion sur Genève, un moindre mal évidemment. La seconde: le suicide des pilotes est moins rare qu'on ne le pense. Cinq sont dûment recensés dans la page mentionnée. J'ai entendu des chiffres nettement plus élevés aux informations de chaînes radio. Il ne fallait pas être très doué pour imaginer le pire: si on peut détourner un avion en empêchant un pilote parti aux toilettes de revenir à son poste, on peut évidemment profiter de la même situation pour opérer un crash suicidaire. C'est ce qui vient de se

passer. Qu'un pilote ou copilote ne dispose pas d'un code susceptible de forcer de l'extérieur un cockpit bloqué par un désaxé est une aberration qui vient de faire 150 morts parmi lesquels une classe de lycéens.

Si c'est trop demander aux ingénieurs ou en attendant mieux, une bouteille vide dans le poste de pilotage ferait l'affaire. J'en ai bien une dans ma voiture. A un autre point de vue, il vaudrait mieux ne pas engager de pilotes sujets aux dépressions nerveuses, et là je vais être méchant: même s'ils paraissent guéris. Donc il faut des psychologues sérieux, voire impitoyables. On nous assure que c'est bien le cas. Ceux qui pleurent les victimes peuvent en douter. Malgré tout, comme il semble impossible que l'on persévère dans la stupidité, je continuerai à prendre l'avion, il crashe modérément, et dans ce cas ne vous laissez pas en chaise roulante.

Jean-Marie Adatte (La Tène)

DESSIN DE PRESSE
Des limites

J'aime toujours beaucoup le dessin humoristique et apprécie

d'en découvrir un, régulièrement à la dernière page de mon quotidien. Mais, samedi, je n'ai pas ri. A la vue de ce dessin qui préfigure le terrible crash, un très grand sentiment de tristesse m'a envahie. Comment prétendre faire sourire, alors que tant de personnes ont laissé leur vie à la suite de ces événements, alors que tant de familles pleurent leurs proches. Un peu plus de respect aurait prévalu, M. le dessinateur! Respect aux victimes d'un homme qui les a entraînées dans sa folie destructrice. Respect à toutes les familles qui souffrent et attendent des explications, qu'elles n'aient peut-être jamais. Respect à la famille de ce pilote fou, qui elle aussi pleure un être cher et porte sa responsabilité dans ce grand malheur. Respect enfin à cet homme, certainement un grand malade, qui n'a probablement pas mesuré les proportions de son acte dévastateur. Continuez à nous faire rire, M. L'Épée, mais sur des sujets plus légers. Quand l'événement touche à cœur tant de personnes, vraiment je pense qu'on n'ose pas rire de tout!

Pascale Jobin (Les Bois)

VOS RÉACTIONS SUR **ARCINFO.CH**LE SITE INTERNET DE
L'EXPRESS L'Impartial

Le groupe Genolier acquiert Montbrillant

Le rachat de la clinique Montbrillant, à La Chaux-de-Fonds, par le groupe Genolier continue de susciter des réactions. Exemples.

Voilà notre lot

La nature ayant horreur du vide, Genolier aurait tort de se gêner. A croire que la brèche a été volontairement ouverte par les néolibéraux à tendance «sociétalisante» du Château. A ne pas pouvoir ponctionner davantage les salariés, on offre la possibilité au privé d'accaparer des pans entiers de ce qui incombe à l'Etat afin qu'il puisse en obtenir la substantifique moelle fiscale, seule chose digne d'intérêt à ses yeux. Entreprises riches, travailleurs pauvres, Etat complice, voilà notre lot.

pepiou

Perspectives d'avenir?

A La Providence, les syndicats ont attaqué Genolier sur le fait que le groupe appliquait sa convention de travail et non celle de l'Etat. Mais au final, on n'entend pas les infirmières de la Providence se plaindre de quoi que ce soit, alors que celles sous convention de l'Etat ne s'expriment que masquées et sous le couvert de l'anonymat pour pouvoir s'exprimer sans subir de pression. Est-ce que le syndicat va faire le même cirque à Montbrillant? (...)

Christophe

Mauvais signe

Mauvais signe pour le CNO, Centre neuchâtelois d'ophtalmologie, vous savez ce petit choucou de notre Conseil d'Etat en panne d'accréditation à Neuchâtel.

Un copain m'a dit

A quand Saint-Imier?

A quand Saint-Imier? GSMN y possède déjà l'IRM et collabore dans le domaine de l'ophtalmologie. Affaire à suivre.

Tetederan

LA CHAUX-DE-FONDS Le directeur des Finances explique les raisons de son départ.

Epuisé, Monnard démissionne

NICOLAS WILLEMIN

Atteint dans sa santé, le conseiller communal chaux-de-fonnier Pierre-André Monnard jette l'éponge. Il a présenté la nuit dernière sa démission à la présidente du Conseil général, la PLR Sylvia Morel, ainsi qu'à la présidente du Conseil communal, la Verte Nathalie Schallenberger.

Le congé-maladie de Pierre-André Monnard devait s'achever mardi, et le libéral-radical avait prévu de reprendre ses fonctions de conseiller communal à la tête du dicastère des finances, de l'économie et des ressources humaines à cette date. Mais son état de santé actuel ne lui permet pas d'envisager ce retour aux affaires. Il a donc préféré démissionner.

Mais, comme il l'a dit à plusieurs reprises ces dernières semaines, s'il est prêt à assumer ses responsabilités, il refuse d'être un bouc émissaire et il souhaite expliquer les circonstances qui ont conduit à cette brutale dégradation des comptes 2014 par rapport au budget. Des comptes qui affichent un déficit de douze millions de francs alors que le budget prévoyait un bénéfice de deux millions. Depuis début février, il a plongé dans les comptes et il explique aujourd'hui être en mesure de donner les raisons de ce déficit surprise. Il nous a accordé un long entretien pour les présenter.

Votre démission est-elle un aveu de culpabilité?

Pas du tout, ma démission est la conséquence de ma santé encore défaillante. Ces dernières semaines, j'étais optimiste. Je me suis senti en voie de guérison et j'ai préparé mon retour à la tête de mon dicastère. Contrairement à ce qui a été écrit, je n'ai jamais posé d'exigences ou demandé à être dessaisi de mes fonctions à la tête des finances. Au contraire, j'ai demandé à mes collègues, sans en faire une condition, de reprendre mon dicastère dès le 7 avril pour y régler moi-même les problèmes découverts. Malheureusement, ma convalescence n'est pas aussi rapide qu'espéré. J'aurais pu repousser encore mon retour au Conseil communal, mais cela aurait consisté à placer mes intérêts personnels avant ceux de la ville et de nos concitoyens. Je m'y refuse, et c'est pour éviter de

me trouver dans cette situation – et pour cette raison seulement – que je cède ma place aujourd'hui.

Le 25 février dernier, vos collègues du Conseil communal vous accusaient d'avoir menti en ayant omis de les avertir de la baisse des rentrées fiscales. Deux jours plus tard, ils publiaient un rapport démontrant que c'est vous qui étiez à l'origine de l'erreur ayant abouti à la comptabilisation à double dans le budget de l'impôt sur la fortune des personnes physiques, soit six millions de francs.

L'accusation d'être un menteur et un dissimulateur m'a meurtri et m'a ébranlé. Les gens qui me connaissent savent que ce n'est pas moi. J'ai sûrement d'autres défauts, mais je ne suis ni menteur ni manipulateur. Je continue à protester de ma bonne foi: avant le 5 février 2015, j'ignorais tout du déficit qui s'annonçait pour les comptes 2014 de la ville. Cette accusation d'être un menteur m'a aussi donné l'énergie nécessaire pour analyser certains documents comptables de la ville. Je voulais comprendre. Depuis



PIERRE-ANDRÉ MONNARD CONSEILLER COMMUNAL DÉMISSIONNAIRE

« J'ai sûrement d'autres défauts, mais je ne suis ni menteur, ni manipulateur. »

le 5 février, pas un jour ne s'est écoulé sans que je consacre du temps, malgré mon état de santé, à chercher d'où venait l'erreur. Sur la base des documents et des informations en ma possession, j'ai trouvé d'autres explications que celles émises dans un premier temps.

Qu'avez-vous trouvé?

Pendant les trois premières semaines, nous avons cherché dans la mauvaise direction. Nous avons suivi la piste d'un effondrement général des rentrées fiscales des personnes morales. Or, c'était une mauvaise piste. L'erreur originelle a été commise au moment de l'élaboration du budget. Au to-



Conseiller communal depuis 2008, Pierre-André Monnard sera remplacé par l'actuelle présidente du Conseil général Sylvia Morel. ARCHIVES DAVID MARCHON

tal, environ douze millions ont été budgétés en trop. Il y a les six millions d'impôt comptabilisés deux fois concernant les person-

environ six millions et qui ne m'est pas imputable, au niveau de l'impôt sur les personnes morales. Cette erreur résulte d'informations m'ayant été transmises conduisant à gonfler de 30% la prévision d'impôts. En résumé, il aurait fallu inscrire environ 115 millions au budget et pas 127 millions comme on l'a fait. Si vous comparez ces 115 millions avec le résultat des comptes 2014, vous constatez un écart d'environ cinq millions, dont plus de quatre millions s'expliquent par la baisse des impôts payés par deux grosses sociétés horlogères locales. Toute l'explication est là.

Vous parlez «d'informations qui vous ont été transmises». Qui vous les a transmises?

Le budget 2014 a été établi sur la base de tableaux de bord, fournis par l'Etat à toutes les communes, qui simulaient les rentrées fiscales pour 2014. Dans un de ces tableaux, malheureusement, les chiffres de l'impôt sur les personnes morales sont fournis sans tenir compte de l'attribution de 30% au fonds de redistribution. C'est un fait. Et même si cela peut paraître compliqué, cela signifie quelque chose de très simple: le chiffre fourni était 30% trop élevé, ce qui a conduit à un gonflement de six millions des recettes.

Si ce tableau a été remis à toutes les communes, comment se fait-il que les autres

communes du canton ne connaissent pas les mêmes problèmes que La Chaux-de-Fonds?

Comment peut-on savoir si le problème ne se retrouve pas dans une autre commune? Je n'en sais rien. Il peut avoir été corrigé ou compensé par un autre facteur. Entre un budget et les comptes, il y a toujours des écarts. Et la comptabilité offre beaucoup de marges de manœuvre. Cela dit, la situation est de toute manière particulière à La Chaux-de-Fonds, puisque cette erreur est venue s'ajouter à plusieurs autres. Cette accumulation d'erreurs et l'impossibilité de les expliquer rapidement nous ont plongés dans la crise politique actuelle. ●

«Il fallait un coupable à tout prix»

On vous reproche également d'avoir arrêté de transmettre régulièrement à vos collègues les points de situation hebdomadaires que vous adressait le service financier.

Les rapports hebdomadaires auxquels il est fait référence traitent des investissements réalisés et des impôts totaux encaissés durant l'exercice; ce ne sont pas des documents pertinents pour le calcul des prévisions annuelles.

Vous évoquez deux erreurs qui ont conduit à budgéter douze millions de trop. Mais comment ces erreurs ont-elles pu passer inaperçues aussi longtemps? Et comment se fait-il que vous, le chef du dicastère, ne l'ayez pas découverte courant 2014 déjà, notamment sur la base de la note alarmante reçue de votre service financier en juillet 2014?

Il est tout à fait clair que nous n'en serions pas là aujourd'hui si j'avais été en mesure de fournir rapidement ces explications. L'absence d'explications a envenimé la situation. La politique a peur du vide. Il fallait un coupable à tout prix. Et c'est à moi qu'on a fait jouer ce rôle. Mais j'aimerais quand même rappeler que le budget 2014 a été examiné et validé par

six instances différentes – le Service financier de la Ville, le Conseil communal, la sous-commission financière du Conseil général, la commission financière, le Conseil général et le Service cantonal des communes – et qu'aucune d'entre elles n'a rien constaté, preuve en est que ça ne sautait pas aux yeux! Quant à la note que vous évoquez, elle n'était pas alarmante, mais faussement rassurante.

Comment pouvez-vous affirmer cela alors que figure noir sur blanc dans cette note qu'il existe d'énormes écarts entre les recettes effectives et le budget, dont un de plus de dix millions pour l'impôt sur les bénéfices des entreprises?

Ces extraits ont été sortis de leur contexte. Les dix millions que vous évoquez, par exemple, n'apparaissent plus dans le tableau récapitulatif de la dernière page du rapport. Mais on entre ici dans la partie complexe et très technique du dossier. Il apparaît que le service financier a commis systématiquement plusieurs erreurs d'interprétation. Pour faire simple: il a confondu des chiffres basés sur l'ancienne loi fiscale avec les nouveaux chiffres. Il faut se souvenir qu'une réforme délicate et complexe de la répartition des impôts

entre le canton et les communes est entrée en vigueur au 1er janvier 2014. Le Service financier n'a pas su maîtriser ce changement de régime. En envoyant ma lettre de démission à la présidente du Conseil général, je lui ai transmis un dossier complet qui liste les erreurs, dont certaines très préoccupantes, que j'ai découvertes. D'ailleurs, l'écart dont vous faites mention ne ressort pas dans le tableau récapitulatif du rapport.

Est-ce que vous n'essayez pas de faire porter le chapeau au chef de votre service financier?

Encore une fois, j'assume ma part de responsabilité dans les erreurs au sein de mon dicastère, mais d'autres doivent encore assumer les leurs. J'ai fait des constats et j'ai considéré comme de mon devoir de transmettre aux autorités les informations en ma possession. En revanche, il ne m'appartient plus de faire la lumière sur ces éventuels dysfonctionnements. Ce sera à la personne qui me succède de s'en charger en soumettant le Service financier à un audit externe. Et si les erreurs sont confirmées par cet audit, ce sera au Conseil communal et au Conseil général de s'assurer qu'elles ne se reproduisent pas à l'avenir. ●

«Je reste à Berne»

Qu'allez-vous faire maintenant? Vous avez annoncé ne pas être candidat à votre propre succession au Conseil national, mais allez-vous siéger à Berne jusqu'à la fin de la législature?

J'ai l'intention de terminer mon mandat à Berne, mais cela dépendra de ma santé. Pour l'instant, c'est ma seule priorité: je veux et je dois me soigner.

Voulez-vous informer les citoyens neuchâtelois de la maladie dont vous souffrez?

Pour l'avoir déjà souvent expliqué et déjà vécu, je sais ce qu'est un burn-out et je pense ne pas en être encore là. Je souffre d'une grosse fatigue qui trouve son origine dans les accusations mensongères et irrationnelles proférées à mon égard. J'espère bien me rétablir rapidement. ●

4 RÉGION

TRAVAIL L'association Femmes PME voit le jour en Suisse romande. A son comité, deux Neuchâteloises très actives dans leur entreprise familiale.

Elles veulent faire reconnaître un travail réalisé dans l'ombre

FRANÇOISE KUENZI

En Suisse, quelque 64 000 entreprises familiales sont cogérées par des conjointes. Des femmes qui, le plus souvent, ne comptent pas leurs heures et effectuent des tâches indispensables de gestion – facturation, comptabilité, ressources humaines ou marketing. Mais lorsqu'on leur demande la nature de leur travail, elles ne peuvent souvent que dire: «*Aide mon mari à son travail*» ou «*Je m'occupe du secrétariat*».

Pour mieux faire connaître – et reconnaître – le travail de ces dizaines de milliers d'épouses ou de partenaires, l'association Femmes PME Suisse romande vient de voir le jour. A son comité, deux Neuchâteloises: Miriam Rossier-Falchini et Claudia Grivel.

Toutes deux voient leur travail comme parfaitement complémentaire à celui, certes plus technique, de leur mari: la première est active à la carrosserie des Draizes, à Neuchâtel, la seconde chez Olivier Grivel, installations solaires, sanitaires et chauffages, à Bevaix. Des PME qui emploient entre quatre et huit personnes. A elles deux, ces bossuses totalisent plus de 30 ans d'expérience dans une entreprise familiale!



Miriam Rossier-Falchini pose avec Claudia Grivel à la carrosserie des Draizes, à Neuchâtel, où elle travaille. Elles veulent permettre aux femmes actives dans les PME d'échanger leurs expériences. LUCAS VUITEL

nous effectuons au quotidien», ajoute-t-elle. Décrocher le brevet fédéral de spécialiste en gestion de PME (lire encadré) peut être un moyen. Faire partie de la nouvelle association également. «*Mais nous ne sommes pas une association de féministes*», insiste Miriam Rossier-Falchini.

Il y a des risques

«*Nous souhaitons surtout promouvoir le réseautage, les échanges, et sensibiliser les femmes actives à certains risques. Par exemple, en cas de divorce, elles peuvent se re-*

trouver sans travail et peut-être sans diplôme à faire valoir, ou alors un seul CFC qui ne correspond pas du tout aux capacités de gestionnaires qu'elles ont acquises dans l'entreprise familiale.» Sans parler de l'importance de cotiser aux assurances sociales ou de toucher un salaire. «*J'ai travaillé sans salaire durant plusieurs années*», se souvient Miriam Rossier-Falchini. Autre risque: ne pas séparer vie privée et vie professionnelle peut mener à l'épuisement ou à des conflits dans le couple. «*Le bébé au bureau avec les couches et les bi-*

UN BREVET FÉDÉRAL

Depuis novembre, Claudia Grivel peut mettre un titre à son activité professionnelle, puisqu'elle est la première Neuchâteloise à avoir décroché le brevet fédéral de spécialiste en gestion de PME par validation des acquis. Ce nouveau brevet a pu voir le jour grâce à une autre Neuchâteloise très engagée dans la formation et la promotion des carrières féminines, la Vallonnaire Diane Reinhard. Il a fallu près de deux ans à Claudia Grivel pour le décrocher en compagnie des dix premières lauréates. «*Même nos conjoints n'avaient souvent pas pris conscience de la multitude et de l'importance de nos tâches*», relève-t-elle. ◉

berons, on a toutes connu ça en tant qu'indépendantes.»

Echanges d'expériences, conseils, conférences: l'association Femmes PME Suisse romande – qui a déjà son pendant en Suisse alémanique, sous l'égide de l'Union suisse des arts et métiers (Usam) – poursuit tous ces objectifs (une première manifestation aura d'ailleurs lieu le 23 avril à Neuchâtel). Elle est ouverte à toutes les femmes actives dans l'entreprise familiale, mais aussi indépendantes ou cadres dans des PME. Les hommes peuvent y adhérer, mais en tant que membres sympathisants seulement. Un événement inaugural aura lieu cet automne à Lausanne. Et l'association présentera ses activités lors du prochain Salon neuchâtelois de l'immobilier, qui se déroulera du 15 au 19 avril. ◉

INFO+
Café-rencontre: «Travailler avec son conjoint, duo ou duel?», jeudi 23 avril à 17h, locaux de l'Unam (CNCI), Serre 4, Neuchâtel.
Inscriptions souhaitées: miriam.rossier@femmespme.ch
Renseignements www.femmespme.ch

PRÉVOYANCE L'autorité de surveillance accepte le plan d'utilisation des fonds de l'ex-caisse de pensions de La Chaux-de-Fonds. Nouveau recours pas exclu.

La répartition des 92 millions approuvée

Une étape de plus a été franchie dans le processus de répartition des fonds résiduels – 92 millions – de l'ex-caisse de pensions du personnel communal de La Chaux-de-Fonds (CPC): le 12 mars, l'autorité de surveillance de Suisse occidentale a approuvé le plan que lui a soumis, à la fin de l'année dernière, le liquidateur, la fiduciaire KPMG.

Reste un ultime délai, celui du recours: des assurés qui ne seraient pas d'accord avec ce plan peuvent encore s'y opposer. Ils ont jusqu'au 27 avril pour le faire.

Un recours n'est pas exclu: mardi soir, le Syndicat des services publics (SSP) avait organisé une réunion pour connaître le sentiment des assurés qui avaient victorieusement porté l'affaire devant le Tribunal administratif fédéral (TAF) en 2010. Sont-ils satisfaits d'un plan qui, grosso modo, répartit les 92 millions résiduels à

50%-50% entre ex-assurés (actifs ou rentiers) et employeurs? «*Il est trop tôt pour savoir si un nouveau recours, collectif ou individuel, sera lancé, et nous allons d'ailleurs organiser une nouvelle réunion le 21 avril*», répond la secrétaire syndicale Yasmina Produit. «*Mais il reste beaucoup d'amertume quant à l'effort demandé aux ex-assurés.*»

Quelle répartition?

Ce qui fâche encore et toujours? Que les employeurs – surtout la Ville et l'Hôpital neuchâtelois (HNe), mais aussi Vadec ou Viteos, une douzaine au total – touchent autant que les ex-assurés. Et ceci alors que, selon les recourants de 2013, le TAF exigeait une répartition au profit des seuls actifs et pensionnés – ils sont 2600 au total. D'ailleurs, en janvier, juste avant que l'autorité de surveillance n'accepte le plan de répartition, ces remarques lui ont

LE DÉBUT DE L'AFFAIRE

A fin 2009, à l'aube de la fusion donnant naissance à Prévoyance.ne, caisse de pension de la fonction publique neuchâteloise, la caisse du personnel de La Chaux-de-Fonds présente un taux de couverture de 80%, contre 57% pour la Ville de Neuchâtel et 61% pour l'Etat. Le premier projet de répartition de l'excédent, qui est alors de 80 millions, est combattu par 250 recourants. Ils gagnent en 2013 au TAF. Fin 2014, le liquidateur présente un nouveau plan. ◉

été adressées par les mandataires des assurés, qui voulaient au moins une répartition 55%-45%. L'un d'entre eux estimait même que «*l'intégralité des fonds devait revenir aux assurés et à eux seuls*». Mais l'autorité de surveillance a estimé que ces remarques «*ne mettaient pas en cause le bien-fondé*

du plan». Le SSP pourrait donc recourir «*pour faire reconnaître l'effort fourni par les employés*», poursuit Yasmina Produit, et notamment valoriser l'ancienneté, que le plan ne reconnaît pas. Il pourrait aussi y avoir un recours des employés de l'HNe.

Remboursements et indexations

D'un autre côté, des retraités et assurés seraient tentés d'accepter ce plan, déjà bien meilleur que le tout premier. Il prévoit en effet des remboursements de cotisations, la prise en charge de cotisations futures, des rentes compensatoires et des indexations de rente. Côté employeurs (la Ville de La Chaux-de-Fonds touchera par exemple 15 millions), les montants ne pourront être utilisés qu'à des fins de prévoyance. Pas pour combler d'éventuels déficits... ◉ FRK

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Antoine Grandjean en course

Un Grandjean peut en cacher un autre. Le président des Vert'libéraux neuchâtelois, Raphaël Grandjean, avait annoncé qu'il ne serait pas candidat aux élections fédérales d'octobre. Or mercredi, lors de son assemblée générale, le parti de centre droit a choisi Antoine Grandjean comme l'un de ses candidats au Conseil national. L'ancien conseiller communal de Neuchâtel et ancien PLR est un revenant en politique. Il figure sur la liste vert'libérale aux côtés de Mirielle Tissot-Daguette, Laurent Jospin et Thierry Hild. Quant au député de Neuchâtel au Grand Conseil Mauro Moruzzi, il se lance dans la course au Conseil des Etats.

Les Vert'libéraux ont aussi décidé de s'apparenter à nouveau aux autres partis du centre droit, car, comme on peut le lire dans un communiqué du parti, «*dé-*

fendre les valeurs vert'libérales implique une mobilisation de toutes les énergies pour faire barrage à l'UDC». Déjà menacé, le siège de Raymond Clottu à la Chambre basse vacille encore un peu plus.

Candidat crédible

Membre de l'exécutif de Neuchâtel pendant huit ans (de 2000 à 2008), pour prendre ensuite la direction de Berne et intégrer l'administration fédérale des finances, Antoine Grandjean est aujourd'hui président du Conseil de l'Université de Neuchâtel. Actif dans le processus de fusion qui a abouti à la création de TransN, il endosse le costume d'un candidat crédible.

Sur les quatre sièges neuchâtelois disponibles au Conseil national pour la prochaine législature fédérale, deux semblent promis à la droite et deux autres à la gauche. ◉ VCO - COMM



Ancien libéral, Antoine Grandjean rebondit chez les Vert'libéraux. Il a passé huit ans au Conseil communal de Neuchâtel. DAVID MARCHON

HEP-BEJUNE

Richard-Emmanuel Eastes, un petit tour et puis s'en va

Il avait un mandat renouvelable de quatre ans. Or, il est en place depuis huit mois et son départ est annoncé pour la fin de cette année académique. «*Le comité stratégique de la HEP-Bejune et le recteur de l'établissement, Richard-Emmanuel Eastes, ont décidé d'un commun accord de mettre un terme à leur collaboration*», peut-on lire dans un communiqué de la Haute école pédagogique intercantonale de Berne, Jura et Neuchâtel, qui forme les enseignants des trois cantons. «*Nous avons procédé à une très large consultation chez les collaborateurs et il est apparu que c'était la meilleure décision à prendre*», explique Monika Maire-Hefti, présidente du comité stratégique de l'institution et conseillère d'Etat en charge de l'éducation.

ambitions du candidat, sa vision différente, nous paraissent de nature à provoquer un changement de cap bienvenu. Mais aujourd'hui, il faut se rendre à l'évidence, l'institution n'est pas encore suffisamment stabilisée pour se lancer dans des projets nouveaux.»

D'où l'importance de bien (mieux?) choisir le futur nouveau recteur, selon Monika Maire-Hefti: «*Notre priorité est de stabiliser le navire et de fixer un cadre rassurant. Dans quelques mois, une année peut-être, nous pourrions nous lancer dans de nouveaux projets.*»

Le recteur actuel poursuivra son activité jusqu'au 31 juillet. Le profil du poste sera «*reprécisé*», selon le terme du communiqué.

◉ VCO - COMM

Erreur de casting?

En dépit de la carte de visite impressionnante de ce pédagogue, chimiste et philosophe, qui a fréquenté plusieurs prix Nobel à Paris, la HEP-Bejune n'a-t-elle pas commis une erreur de casting en confiant les «clés» de la maison à quelqu'un d'étranger aux réalités particulières du «terrain»? Monika Maire-Hefti est plus nuancée: «*Il est vrai qu'il avait l'habitude du fonctionnement des institutions françaises. Mais la HEP-Bejune sortait de quelques années difficiles et les*



Richard-Emmanuel Eastes sera resté une année. SP

LA CHAUX-DE-FONDS Les Etranges nuits du cinéma ont fait le plein jeudi soir au Temple allemand.

Des courts-métrages à guichets fermés



Tous les bénévoles se griment en créatures venues de l'enfer.



Mortimer, le Monsieur Loyal du festival.



Discussions et rires sont de mise durant les projections.

LEA GLOOR (TEXTE)
CHRISTIAN GALLEY (PHOTOS)

Un appareil photo installé entre une paire de seins en papier mâché et un décibélomètre caché dans un pénis de deux mètres de haut. Tels sont les instruments de mesure utilisés jeudi soir au Temple allemand, à La Chaux-de-Fonds, lors de la soirée spéciale courts-métrages des Etranges nuits du cinéma.

Le public, plus de 300 personnes, était invité à désigner le gagnant du concours des mini-courts de Grif, puis à donner son avis sur la sélection des «courts-mais-trash». Ce qui représentait en tout plus de 230 minutes de bobine. Zombies, serial killers, apprentis ninjas, lutins maléfiques ou femmes en tenue légère, il y en avait pour tous les goûts.

«Non, non, noooooon!»

Avec des cris et des applaudissements pointant à plus de 108 décibels, «L'Attaque des arbres momies» a remporté le concours Grif haut la main. «J'ai vu plusieurs spectacles de magie, le cirque du Soleil, Fast and Furious 7, et je me suis dit, mec, faut que tu leur parles d'arbres», raconte Mike Smith, grand gagnant du jour et auxiliairement animateur auprès de l'antenne jurassienne.

Le film montrait un homme pris d'assaut par des palmiers. Immobiles. Sur une terrasse. La seule réplique? «Non, non, noooooon!» Rien à voir donc avec le thème imposé «Buvez,

éliminez!» Pourtant, il a séduit le comité. «Cela montre qu'il suffit d'avoir une idée rigolote et d'être débrouillard pour gagner. Cela correspond à l'esprit de Plan 9», se marre Ababakar, coprésident.

Quant au palmarès de la Nuit des courts-mais-trash, les prix du jury et du public ne seront remis que demain soir (voir programme complet ci-contre). Mais force est de constater que le vert, signe d'un avis favorable, a largement été brandi par le public. Le jury, composé de l'artiste Valentine Deluxe et des cinéastes Mickaël Abbate, Frédéric Thibaut, Frank Lubet et Gilles Esposito, s'est montré un tantinet plus exigeant.

«Belle photographie, images léchées, mais le scénario!», lance l'un, lors des délibérations. «Ce sont des copains qui s'amuse», assène l'autre. D'autres films ont reçu des critiques bien plus positives comme «Territoire», une attaque de militaires zombies dans les Pyrénées. «On sort des sentiers battus, c'est du vrai cinéma», sourit Frédéric Thibaut.

La difficulté pour les juges? «Entre une production qui a 100 000 euros de budget et un film tourné dans une cuisine avec un pot de mayonnaise et une saucisse (réd.: le film «Porno Knack»), on est face à des productions très inégales», analyse Mickaël Abbate. La qualité de la production, l'originalité du scénario, le jeu des acteurs, autant de facteurs qui ont pesé de leur poids lors des délibérations. Mais l'ambiance était

presque aussi détendue que dans le public. «Ce festival, c'est entre le concert de rock et la projection cinématographique», observe Frédéric Thibaut. «Il n'a pas d'équivalent et porte bien son nom!»

Dix plaintes...

Petit bémol à la soirée, toutefois, dix plaintes ont été déposées par des voisins pour nuisances sonores. Une première depuis le début de la semaine. «On n'a rien reçu jusqu'à ce soir. C'est toute la difficulté d'organiser des événements au centre-ville et de devoir faire fumer le public à l'extérieur», reconnaît Lecoon, coprésident. «Mais on est vraiment là pour arranger tout le monde au maximum.» Une étude phonique a ainsi été entreprise dans tout le quartier avant le festival pour s'assurer du respect des normes sonores. Le revers de la médaille, en somme, pour une 16e édition qui tourne bien. Depuis le début de la semaine, ce sont ainsi quelque 720 personnes qui ont foulé les marches du Temple. Avec deux mentions spéciales: la première au ciné-concert du mardi et la seconde à la course aux œufs organisée mercredi après-midi à l'intérieur du temple. Entre 80 et 90 enfants ont pris part à l'activité. ●

GALERIE PHOTOS

 Retrouvez notre complément d'images
www.arcinfo.ch + iPad + ePaper

HNE

Lassé, le directeur financier s'en va



Deux semaines après le départ du directeur général Laurent

Christe, l'Hôpital neuchâtelois (HNE) enregistre une nouvelle démission: **Olivier Linder** (photo Richard Leuenberger), directeur financier, et à ce titre membre de la direction générale, quittera ses fonctions à la fin du mois de juin. «Le départ de Laurent Christe a précipité ma décision», nous a indiqué le démissionnaire, confirmant une information de RTN.

«Lorsque Laurent Kurth a pris la tête du Département de la santé, je me suis dit que nous allions enfin pouvoir aller de l'avant. Mais quand j'ai vu la réaction des autorités chaux-de-fonnières, ou qu'une initiative populaire était même lancée pour remettre une maternité sur le site de La Chaux-de-Fonds – mais où va-t-on? –, je me suis dit que nous n'étions pas près de sortir de la situation de blocage. Et qu'il était temps que je m'en aille. En résumé, j'en ai eu assez. Si j'ai été invité à m'en aller?

Aucunement. C'est une décision délibérée, dont je ressens aujourd'hui un soulagement.» Olivier Linder est en poste depuis près de dix ans. ● PHO

FRANCE VOISINE

Bouquin à la page

Christine Bouquin a été maire (sans étiquette) de Charquemont, en France voisine, pendant près de 20 ans. Jeudi, par 24 voix contre 14 pour l'autre candidate, la PS Martine Voidey, elle a été désignée présidente du Conseil départemental du Doubs avec le soutien de l'UMP, de l'UDI et du Modem. Elle succède ainsi à Claude Jeannerot, président PS sortant. Dimanche dernier, Christine Bouquin (52 ans) avait été réélue avec 66,84% des suffrages dans le canton de Maîche, dont elle est conseillère générale depuis 2001. ● RÉD - AFP



«Vert t'aimes, rouge t'aimes pas!» Logique sans appel pour les votes.

PROGRAMME

AUJOURD'HUI

Dès 16h30, «This is Spinal Tap» (1982), «Bronson» (2008), «Phantasmagoria» (2014): avant-première suisse en présence du réalisateur Michael Abbate, «Les Sorcières de Zugarramurdi» (2014), «Attaque à Mains Nues» (1981). Le tatoueur Johann Morel sera à pied d'œuvre de 17h à 20h dans un espace réservé. Sans rendez-vous.

DEMAIN

Dès 16h30, «La Course à la Mort de l'An 2000» (1971), «ABC of Death 2» (2014), remise des prix, «Why Don't You Play in Hell?» (2014), «Ebola Syndrome» (1996). Tatouages de 17h à 21 heures

SAMEDI
04.04.2015

JOKER
WEEK-END



30%

6.85 au lieu de 9.80

Tous les bacs Crème d'or
750 ml et 1000 ml

z.B. Vanille bourbon, 1000 ml

MIGROS

M comme Magnifique surprise.

OFFRE VALABLE À LA DATE INDIQUÉE. EN QUANTITÉS POUR CONSOMMATION MÉNAGÈRE. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK.

6 RÉGION

MONTAGNES Expatrié depuis vingt ans, Eric Dreyfuss parle d'une ville «unique».

Un certain ennui des frangipanes



Montagnons exilés

Eric Dreyfuss
48 ans - Toronto

Ils sont nés ou ont grandi dans les Montagnes neuchâteloises et habitent aujourd'hui à l'étranger. «L'Impartial» a retrouvé ces expatriés pour qu'ils nous parlent de leurs expériences et du regard qu'ils portent sur la ville de leur enfance. De l'Asie à l'Amérique du nord, en passant par l'Angleterre et l'Espagne, ces natifs du Haut nous racontent leurs histoires.



Balade sur un lac gelé en Ontario, au Canada, pour Eric Dreyfuss et sa femme. Une petite ressemblance avec le Doubs? SP

PROPOS RECUEILLIS PAR
LUCIEN CHRISTEN

Eric Dreyfuss, présentez-vous...

J'ai 48 ans et je suis expatrié depuis 20 ans. J'ai habité à La Chaux-de-Fonds depuis ma naissance et jusqu'à mes 27 ans. J'ai quitté la Suisse pour aller étudier à Philadelphie, où j'ai rencontré ma future femme, une Québécoise. Une fois nos études terminées, nous avons décidé de nous établir à Toronto, au Canada.

Et vous faites quoi, depuis que vous n'êtes plus étudiant?

Je suis conseiller en communication pour le gouvernement d'Ontario.

Et la communication de La Chaux-de-Fonds, vous en pensez quoi alors?

Je dirais que la Ville fait un relativement bon travail pour trou-

ver de nouvelles façons d'attirer les touristes avec des aspects uniques de la cité, comme Le Corbusier par exemple. Etant donné l'engouement de beaucoup de gens à travers le monde pour les voitures, il y aurait peut-être moyen de développer encore plus l'offre touristique dans ce domaine. Avec un musée Chevrolet, par exemple. Des visites guidées de manufactures horlogères seraient aussi un plus.

Ces visites existent depuis peu!

Ah bon? Je n'étais pas au courant. Belle initiative, il ne manque plus qu'à faire savoir aux touristes que ces visites existent!

Et mis à part ça, elle vous manque, La Tchaux?

Oui, la famille et les amis surtout. Sinon, je dirais que ce qui manque au Canada, c'est du bon pain, des pâtisseries et du fromage! L'accès rapide à la nature dont bénéficient les Chaux-de-Fonniers est également quelque

chose que j'envie! Et, bien sûr, la mentalité chaux-de-fonnière.

C'est quoi cette mentalité?

Modeste, authentique et progressive.

Progressive?

Oui, quand je repense à ma vie chaux-de-fonnière, c'est le mot qui me vient à l'esprit. C'est à cause de la multitude d'événements et d'endroits à l'avant-garde de la culture (comme le TPR et Bikini Test) et de la politique (les discussions au Club 44). Ce foisonnement d'idées m'a toujours grandement impressionné considérant la taille relativement petite et la situation un peu «isolée» de la ville.

La politique du Haut est à l'avant-garde, vraiment? Vous la suivez?

Jessaie de discuter de l'actualité avec des Chaux-de-fonniers de temps en temps. J'aime avoir leur opinion sur certains sujets

majeurs, comme l'affaire Legrix, par exemple.

Votre accent du Haut, vous l'avez toujours?

Non, j'utilise même de plus en plus des expressions québécoises quand je parle à ma femme ou à des amis québécois. Mes enfants remarquent cependant que mon accent chaux-de-fonnier réapparaît lorsque j'appelle ma famille ou mes amis à La Tchaux, ou quand je rentre au bercail!

Vous revenez souvent?

Oui, une fois par année dans la mesure du possible.

Votre regard sur La Chaux-de-Fonds a-t-il changé?

Pas vraiment, si ce n'est que depuis que j'habite dans la troisième plus grande métropole d'Amérique du Nord (après New York et Los Angeles), La Tchaux me paraît beaucoup plus petite qu'auparavant! J'apprécie la multitude d'options que Toronto offre, mais la relative «simplici-

té» de la vie chaux-de-fonnière me manque aussi parfois.

Conseillez-vous à vos amis canadiens de visiter les Montagnes?

Oui, surtout à ceux qui s'intéressent à l'horlogerie et à l'architecture. Pas mal de gens connaissent Le Corbusier et Neuchâtel (l'école canadienne de Neuchâtel fait pas mal de pub dans les journaux canadiens), mais quasiment personne ne connaît La Chaux-de-Fonds.

Etes-vous fier de vos origines?

Oui, parce que cette ville et ses habitants sont uniques à mes yeux et que je me reconnais dans les trois mots que j'utiliserais pour la décrire: simple, vraie et progressive.

Des valeurs utiles pour travailler à l'étranger?

Certainement. Je pense que les valeurs suisses telles que la qualité ou l'innovation sont des atouts importants pour quicon-

que s'intéresse à travailler en dehors de nos frontières. La maîtrise du français est également un plus au Canada.

Quelle est la représentation de la Suisse au Canada anglophone?

En général, la Suisse reste grandement méconnue. Il y a les clichés traditionnels sur le pays, à savoir le chocolat, les banques, l'horlogerie, le fromage, les montagnes, les vaches et le ski. Qui plus est, la récente actualité économique a encore renforcé l'image d'îlot de cherté de la Suisse, pays immaculé et privilégié au centre d'une Europe sur le déclin. Ceci dit, j'ai toujours été surpris du fait qu'une ville aussi grande et cosmopolite que Toronto n'ait pas de restaurant ou de boulangerie-pâtisserie suisse. Avis aux amateurs!

Vos plus beaux souvenirs de La Tchaux?

Ma scolarité à la Citadelle, Numa-Droz, puis l'école de commerce. Mes années à jouer au foot au FC Floria et au hockey au HC Star. Les soirées au Chur-chill, au Français et les parties de «goalen» qui n'en finissaient pas. Les balades au Valanvron, le ski au Chapeau, les matches du HCC aux Mélézes. Et... les frangipanes et les cornets à la crème du Chalet Heimelig!

Comment entretenez-vous vos liens avec la Suisse?

Via Facebook et différents sites internet, comme celui d'Arcinfo. Grand fan de hockey, je suis de près les performances du HCC.

Vos enfants sont-ils sensibles à leurs racines?

J'ai une fille de 18 ans et un fils de 15 ans. Comme beaucoup d'ados, ils s'intéressent actuellement plus à leur vie sociale qu'à leurs racines. Je pense qu'ils s'identifient plus à la Suisse en général qu'à La Tchaux.

Le retour, c'est pour quand?

Probablement jamais, ma vie est au Canada maintenant. ○

FÊTES DU DOUBS

Affaire du flyboard: premier verdict

Un premier verdict est tombé dans l'affaire de l'accident de flyboard qui s'était produit lors des dernières Fêtes du Doubs. Saisie par le père de la victime, la justice française (lire notre édition du 18 mars) a ordonné qu'une expertise médicale du jeune adolescent blessé soit effectuée au centre de soins et de réadaptation de Salins-les-Bains. Elle a, en revanche, renoncé à demander une provision solidaire aux trois prévenus, à savoir le pilote, la Maison des jeunes et de la culture de Villers-le-lac et le syndicat d'initiative des Brenets.

Le père de la victime devra donc s'acquitter de 1000 euros pour financer l'expertise, avant qu'un juge ne détermine les responsabilités dans cette affaire. ○ SYB

LE LOCLE Troisième album de Monster Sound verni ce soir.

Concert recommandé par Lordi

La sortie de l'album d'un groupe chaux-de-fonnier annoncée par une star internationale, ce n'est pas banal. Sur la toile, ce n'est pas Lordi en personne, du groupe de heavy metal finlandais vainqueur du concours Eurovision de 2006, qui invite les internautes à écouter le troisième opus du groupe Monster Sound, «Who's laughing now?». «Nous sommes devenus amis avec Lordi, que nous avons rencontré après un concert», confie le batteur-chanteur du groupe, Mr. Killjoy. «Depuis, ils nous encouragent.»

Enregistré en janvier dans un studio du nord de Londres, l'album de hard rock sera verni ce soir à la salle du Lux. Une soirée de temps en temps. J'aime avoir leur opinion sur certains sujets



Concert gratuit et bière spéciale pour le vernissage de Monster sound ce soir. SP

l'entrée est gratuite, mais on pourra y déguster une bière créée spécialement pour l'occasion: la Borderline, brassée par les Trois Dames, à Sainte-Croix. Les plus impatients peuvent déjà avoir un aperçu en vision-

nant le clip vidéo sur le site du groupe. ○ SYB

INFO+
Vernissage de «Who's laughing now?»: ce soir, à 21h30, salle de concert du Lux, rue de France 24, au Locle. Entrée gratuite. www.monster-sound.ch

LA CHAUX-DE-FONDS

Les deux collèges en sursis

Au terme d'une double rencontre entre les parents d'élèves du Valanvron et du Bas-Monsieur et la direction de l'école obligatoire de La Chaux-de-Fonds, jeudi soir, cette dernière a accepté de rouvrir le dossier quant à la fermeture des deux écoles. «Je crois qu'on a montré qu'on était des parents soucieux de notre école, qu'on allait se battre et qu'on cherchait des solutions», rapporte Nancy Kaenel-Rossel, maman de trois enfants, au Valanvron.

La direction de l'école a ainsi enjoint les parents à prendre contact directement avec le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds. Ces derniers souhaitent rencontrer au plus vite Nathalie Schallenberger, conseillère communale en charge de l'instruction publique, afin de lui faire

part de leurs doléances. «Encore pendant ces vacances, si possible.» A noter que la décision de fermer les deux collèges, tombée lundi dernier, ne relève pas du Conseil communal, mais bien du cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds.

Parallèlement, le comité de parents, qui sera officiellement mis sur pied prochainement, va prendre contact avec des familles susceptibles d'accepter de scolariser leurs enfants au Valanvron et au Bas-Monsieur. «Des enfants de la Sombaille, de l'Hôpital ou de la fin de la rue Fritz-Courvoisier», évoque Nancy Kaenel-Rossel. Mais sans les forcer. Le but: atteindre les fameux 18 élèves de moyenne par classe, synonyme de survie. «Au moins, on aura fait ce qu'on aura pu pour sauver notre école.» ○ LGL

TRIBUNAL Elle écope de trois ans et demi de prison pour vol par métier.

Une jeune mère «écumait» les homes de la région

FREDERIC MERAT

Pas moins de septante vols, avec ou sans effraction, commis en un an, dont la moitié au préjudice de personnes résidant dans des homes de la région. Voilà pourquoi Sofia*, récidiviste, comparait mardi devant le Tribunal criminel du Littoral et du Val-de-Travers. Avant d'être au bénéfice de l'aide sociale, elle avait travaillé comme aide-soignante dans des homes.

Largement admis, les faits se sont déroulés entre mars 2013 et mars 2014. Le butin est estimé à plus de 200 000 francs: bijoux, montres ou argent liquide principalement. La marchandise de valeur était revendue pour financer l'achat de drogue, pilules thaïes et cristal, selon la prévenue.

«C'est la drogue qui m'a amenée à voler», a déclaré la jeune maman d'origine espagnole. Avec le père de sa fille aujourd'hui âgée de six ans, «c'était un cercle vicieux, un engrenage.» Comme elle, son ancien compagnon volait pour la drogue et il se montrait violent: «J'ai subi beaucoup de coups.»

Cette ligne de défense n'a guère plu à la présidente du tribunal, Geneviève Calpini Calame: «Quand on vous entend, on a l'impression que vous avez peu de volonté...» Déjà condamnée en 2011 pour des faits similaires, n'a-t-elle pas pris conscience qu'entrer dans la chambre de pensionnaires de homes et dérober «des objets auxquels ils tiennent, qui les ont accompagnés toute leur vie, c'était vraiment moche?» «Bien sûr», a répondu Sofia, «j'ai des remords, mais sur le moment, ce qu'on veut, c'est sa dose.»

«Population vulnérable»

Sofia «écume les homes de la région depuis 2009», a souligné le procureur Marc Rémy. Profitant de sa connaissance de l'organisation dans les homes, elle a joué de «son assurance et son sourire.»



La voleuse a profité de sa connaissance du fonctionnement des homes pour commettre ses méfaits. KEYSTONE

En plus des vols, «elle a porté atteinte au sentiment de sécurité d'une population vulnérable.» Se disant «préoccupé», le procureur a demandé «une peine exemplaire.»

Parmi la soixantaine de plaignants, plusieurs se trouvaient dans la salle. Une dame âgée a espéré «des mesures suffisantes pour qu'on ne soit pas à la merci de personnes comme ça.»

L'avocat songe à recourir

Composé de trois juges, le tribunal a qualifié les actes de «particulièrement détestables». Ayant travaillé dans des homes, Sofia «aurait pu avoir plus de respect». Pleinement responsable d'une «liste impressionnante d'infractions», elle a été condamnée à trois ans et demi de prison ferme, sous déduction de l'année déjà effectuée. De plus, le sursis qui assortissait sa précédente condamnation à 18 mois a été supprimé. Le Ministère public demandait quatre ans, la défense trois ans «en tout», avec

sursis partiel. Avocat de Sofia, Christophe Schwarb songe à recourir: «Le tribunal a été particulièrement insensible aux efforts» que consent sa cliente actuellement. ◉

* Prénom d'emprunt

Propos rassurants

Une vingtaine de vols dans les homes sont enregistrés en moyenne chaque année, précise Pierre-Louis Rochoaix, porte-parole de la Police neuchâteloise. Un pic à cinquante cas a été atteint en 2013, vraisemblablement en lien avec l'affaire en question. Ces chiffres sont «très bas» par rapport aux 6000 à 6500 vols annuels dans le canton, hors vols de véhicules.

Dans le dossier jugé mardi, dix homes ont été touchés. Six sont membres de l'Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées (Anempa). La problématique n'a pas pour autant été portée à la faitière par les directeurs de homes, selon Marie-France Vaucher, secrétaire générale. «Ces cas sont choquants mais très rares», relève Eric Augsburg, membre du bureau. Directeur depuis huit ans du home de la Perlaz, à Saint-Aubin, il note n'avoir jamais connu un vol commis par une personne de l'extérieur.

«Nous tenons à ce que les homes restent des lieux de vie, ouverts», souligne en chœur nos interlocuteurs de l'Anempa. Les résidents bénéficient d'une assurance privée, mais elle ne couvre pas le vol de bijoux, fourrures et valeurs pécuniaires. Avec leurs familles, ils sont informés de la possibilité de déposer leurs valeurs dans le coffre-fort du home. ◉

VAL-DE-TRAVERS

Un accord pour la Robella

Deux des plus importants acteurs touristiques du Val-de-Travers unissent leurs forces. Ce jeudi, la coopérative du télésiège de Buttes-La Robella (TBRC) et l'entreprise Goût et Région (qui gère l'hôtel de l'Aigle, les mines d'asphalte et la gare de Noiraigue) ont signé un contrat de prestations. Dès le 1er mai, l'entreprise touristique reprendra la gestion estivale du site de loisirs.

«L'exploitation continue, mais TBRC n'aura plus qu'un seul client, Goût et Région», explique le directeur de G & R Matthias von Wyss. L'entreprise gèrera ensuite les rapports à la clientèle. «L'offre sur place sera complétée. Nous allons explorer beaucoup de pistes.»

Dans un premier temps, on peut déjà dire que les offres combinées sont surtout visées. Un point d'information et de vente similaire à celui de la gare de Noiraigue sera construit dans le bâtiment de la luge Féeline. A côté de l'absinthe et des tickets pour les diverses activités touristes de la Robella et du Vallon, on y proposera aussi des locations de vélos électriques.

Associée à ce rapprochement dès le début, la commune de Val-

de-Travers et son conseiller communal Frédéric Mairy voient dans ce projet un bon moyen de dynamiser le site afin qu'il puisse se tourner vers l'avenir. «Le point de départ du projet, ce sont les problèmes financiers de TBRC, qui ont débouché sur la décision, en 2014, de donner un bol d'air de deux ans à TBRC pour autant qu'ils se mettent au travail pour préparer l'avenir.»

Pour Frédéric Mairy, le recours à Goût et Région, «qui était déjà partenaire de TBRC», relève d'une certaine logique et devrait permettre de rapidement améliorer la visibilité du site et l'inscrire dans un cadre plus large, diversifié sur les contenus et unifié sur le papier.

Le secteur marketing de G & R n'a pas attendu la signature pour travailler. «Certaines options ont déjà été prises l'an passé dans le cadre du Pass'Temps Val-de-Travers», confirme Matthias von Wyss. «Nous sommes dans les starting-blocks. Nous avons quatre semaines pour tout construire.»

Tout ou presque devra être prêt pour le 1er mai, où une grande fête est d'ores et déjà prévue sur le site de la Robella.

◉ MATTHIEU HENGUELY

MÉMENTO

LA CHAUX-DE-FONDS

Pâques à la ferme. Aujourd'hui et demain, le Musée paysan et artisanal, à La Chaux-de-Fonds, organise sa traditionnelle chasse aux œufs de Pâques. Dès 14h30, les enfants sont invités à partir à leur recherche aux alentours du musée. Aussi au programme: des poussins des poules et des lapins vivants, des éclosions d'œufs en direct, des ateliers pour les enfants, des concours et grimage demain.

Vernissage. Le photographe Arnel Hablützel vernit son exposition «Mas humanos, mas Cubanos» ce soir dès 18h dans les locaux de la CCAP, à La Chaux-de-Fonds (jardinière 75). L'exposition consacrée à La Havane se tiendra jusqu'au 5 juin. Ouverture du lundi au vendredi, de 8h45 à 11h45 ou sur demande en appelant le 078 605 67 26.

Visite gratuite. Demain à 10h30, l'association des amis du Musée international d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, offre une visite publique et gratuite. Un guide francophone sera de la partie.

Histoire. Le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds sera exceptionnellement ouvert le lundi de Pâques. Horaire: 10h-17 heures.

LE LOCLE

Beaux-arts. Demain au Musée des Beaux-arts du Locle, visite commentée et gratuite de l'exposition dès 14h30. Ouverture exceptionnelle le lundi de Pâques de 11h à 17 heures.

PUBLICITÉ

SAMEDI
04.04.2015

JOKER
WEEK-END

50%

1.25 au lieu de 2.50
Tous les riz M-Classic
z.B. Riz Carolina Parboiled, 1 kg

MIGROS

M comme Magnifique surprise.

OFFRE VALABLE À LA DATE INDIQUÉE. EN QUANTITÉS POUR CONSOMMATION MÉNAGÈRE. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK.



La Fédération suisse du franches-montagnes évoque de nouveaux cas de violation de domicile chez les éleveurs jurassiens. KEYSTONE

FRANCHES-MONTAGNES Des enquêteurs masqués auraient visité des écuries.

Les éleveurs jurassiens se sentent à nouveau épiés

JÉRÔME BERNHARD

Des violations de domicile chez les éleveurs de chevaux en rapport avec la protection des animaux? C'est ce que laisse sous-entendre un bref message de la Fédération suisse du franches-montagnes (FSFM) publié dans le dernier «Magazine FM». «Plusieurs éleveurs nous ont rapporté de nouveaux cas qui se sont déroulés l'année dernière», complète Bernard Beuret, le président de la fédération.

Les auteurs présumés de ces violations de domicile? Des enquêteurs se faisant passer pour de potentiels acheteurs, et qui font le tour des exploitations, appareil photo au poing, pour capter ce qu'ils considèrent comme une maltraitance ou un dysfonctionnement éventuel.

«Vers les dernières fêtes de Noël, nous avons été contrôlés par la vétérinaire cantonale (réd: Anne Ceppi, lire ci-dessous) sur dénonciation», témoigne Chantal Juillard-Pape, éleveuse à Damvant. «Elle ne nous a jamais dit qui étaient les dénonciateurs. Par contre, nous savons quand ces visiteurs sont venus chez nous, en juillet 2014. Ils nous ont reproché d'attacher nos chevaux. Or, ces gens ont débarqué sournoisement un

mercredi, alors que nous préparions les juments pour une balade. A cet instant, oui, nous les attachons, mais pas le reste du temps.» Elle ajoute: «Nous sommes mis sous pression. On nous considère presque comme des criminels.»

D'autres témoignages de ce type sont parvenus aux oreilles de la fédération. Comme celui de Catherine et Denis Boichat, du Peu-Péquignot. «Si ça continue, nous allons devoir mettre des panneaux d'interdiction d'entrer devant nos écuries», regrette Denis. «Ce serait triste d'en arriver là, car il y a toujours des personnes qui viennent prendre des photos de nos chevaux pour leur propre plaisir.»

«On pourrait devenir violent»

Une certaine méfiance s'est installée. N'importe quel passant prenant des clichés près d'un élevage semble désormais éveiller les soupçons. «Quand on connaît les personnes, ça joue, mais si c'est quelqu'un qu'on n'a jamais vu...», confirme Jean-Martin Gigandet.

L'éleveur du Prédame n'a pas constaté de présence suspecte ces derniers temps. Mais il garde un très mauvais souvenir des visiteurs qui s'étaient introduits chez lui en 2013. «Aujourd'hui, si on les revoit, on pourrait devenir

violent, leur casser leur appareil», s'emporte le Franc-Montagnard.

A cette époque, des enquêteurs agissant incognito avaient été mandatés par la Protection suisse des animaux (PSA). L'information avait fait couler beaucoup d'encre (nos éditions des 5 et 9 octobre 2013) et provoqué un tollé chez les éleveurs. Pas seulement ceux qui avaient été épinglés. Huit exploitations avaient été passées au crible.

Qui sont ces visiteurs?

En substance, par cette enquête, la PSA désirait savoir si «un bon usage» était fait des primes distribuées aux éleveurs par la Confédération et si la loi sur la protection des animaux était respectée. Elle avait défendu ses méthodes controversées en argumentant que le visage des «victimes» avait été flouté. Et que, si ces dernières avaient été en règle, «rien n'aurait été publié», concluait Lydia Baumgarten dans nos colonnes.

Aujourd'hui, si l'on en croit la Fédération suisse du franches-montagnes et les témoignages recueillis auprès d'éleveurs, de nouvelles visites avec un procédé identique ont été décelées. Sans que l'on sache qui les a menées.

Contactée, la Protection suisse

temps, ce n'est pas le cas. J'ajouterai que nous ne nous déplaçons pas tout de suite. Nous attendons généralement que vienne le temps d'un contrôle officiel pour faire d'une pierre deux coups.»

Pour en revenir à l'enquête de la Protection suisse des animaux publiée en 2013, Anne Ceppi précise une chose: «Cette organisation ne fait pas les mêmes interprétations et n'utilise pas les mêmes méthodes de contrôle que nous. Bien souvent, elle va formuler sa critique comme tel: «Il n'y a pas assez de lumière dans les boxes, pas assez d'espace.» Alors que nous, les faits, nous les vérifions en prenant des mesures, avec un luxmètre ou un laser.»

des animaux dit ne pas être impliquée cette fois-ci. Son directeur, le docteur Hansuli Huber, assure qu'aucune nouvelle enquête n'a été lancée concernant le franches-montagnes.

Qui alors? Seuls des aveux ou une enquête – de police – pourraient éclaircir le mystère. Pour la FSFM, toutefois, cela semble net, il s'agit de l'une ou l'autre organisation de défense des animaux. «En toute bonne foi, nous leur avons proposé, à ces organisations, de venir visiter nos installations», ajoute Chantal Juillard-Pape, également membre du comité de la fédération. «Elles n'ont jamais répondu à nos sollicitations. Et même, elles pourraient venir en nous prévenant seulement une heure à l'avance, pour être sûres que nous soyons là, ça ne changerait rien. Nous nous occupons de 90 chevaux. Si problèmes il y a, nous ne pourrions de toute façon pas tout masquer d'un coup de baguette magique.»

AVIS DE DROIT

«Comme ce n'est pas la première fois que nous constatons ces pratiques trompeuses, nous avons demandé l'avis d'un spécialiste», informe Bernard Beuret. L'avis de droit dont parle le président de la Fédération suisse du franches-montagnes suggère aux éleveurs qui se sentent lésés de déposer, dans un délai de trois mois, une plainte pénale contre inconnu pour violation de domicile et violation du domaine privé au moyen d'un appareil de prise de vue. La prise d'images sans un consentement et le fait de pénétrer dans un lieu contre la volonté de son occupant est punissable. Dans le cas présent, l'autorisation de pénétrer donnée par l'éleveur n'est pas valable si elle a été accordée sur la base d'une tromperie, rappelle l'avis de droit. Une procédure civile est également envisageable pour faire que ces agissements ne puissent se répéter.

HOME HÉBRON

«Une forte déception»

C'est avec une «très forte déception» que le conseil d'administration du home Hébron, à Mont-Soleil, a pris connaissance du dépôt d'une pétition signée par 44 citoyens du hameau s'opposant au projet d'agrandissement de l'EMS (notre édition du 24 mars). «Cela freine le développement d'Hébron», regrette son président Jean-Claude Chatelain. Une pétition qui a atterri sur le bureau du Conseil municipal de Saint-Imier il y a une dizaine de jours.

Vice-président du conseil d'administration, Michel Jeanneret estime que les signataires font «des amalgames dommageables» entre la conception directrice de Mont-Soleil, en marche depuis longtemps, et le plan de quartier d'Hébron, un projet plus récent.

Soutenu par le canton

Les représentants de l'organe stratégique d'Hébron ne peuvent souscrire aux arguments des pétitionnaires. A l'image de cette crainte de voir jusqu'à 20 résidents (sur 60) atteints de formes légères de pathologies de l'esprit se retrouver à proximité de lieux d'habitation. «Dans tous les homes il y a une partie des résidents qui souffrent de certaines pathologies de l'esprit», coupe Jean-Claude Chatelain.

«Et puis, il y a le système de bracolets «anti-errance» qui permet de déclencher une alerte si un résident s'oublie à cause de sa mémoire et franchit l'espace défini. Un système utilisé d'ailleurs dans de nombreux homes», poursuit Michel Jeanneret. «Certainement que nous avons encore un travail de pédagogie à effectuer pour expliquer que nous n'amenons pas le loup noir à Hébron! Mais il faut bien comprendre que les personnes dont nous parlons ne devraient pas être à Bellelay. Elles y sont car il n'y a actuellement pas de lieu de vie adapté pour elles.»

Autre grief avancé par les pétitionnaires, celui des nuisances engendrées par un home agrandi, notamment en matière de circulation eu égard à l'accroissement du nombre de résidents et d'employés. Selon Michel Jeanneret, il ne faut pas s'attendre à un bouleversement sur les routes au niveau du trafic. Ni à une saturation. «Surtout que les flux vont dans un sens le matin, et dans l'autre en fin d'après-midi», note-t-il. S'agissant du stationnement, autre souci des pétitionnaires, «de nouvelles places de parc sont prévues dans le plan de quartier, comme les normes l'exigent». Enfin, l'accès au nouveau bâtiment d'Hébron ne touchera aucunement les routes privées, ajoute-t-il. Les deux hommes réaffirment



Le home Hébron: quittera-t-il Mont-Soleil? ARCHIVES

l'attachement d'Hébron à Mont-Soleil: «La situation géographique, l'environnement et le cadre de vie ont un impact favorable sur l'évolution des résidents.» En décembre dernier, le canton relevait que non seulement Hébron (de par ses spécificités et son expérience), mais aussi Mont-Soleil, étaient idéaux pour accueillir des résidents d'établissements psychiatriques ne nécessitant plus d'hospitalisation.

Saint-Imier, le plan B

Reste que le temps presse. «Nous ne voulons pas tergiverser, nous ne pouvons pas attendre trois ans. La région a besoin rapidement de ces lits. Donc l'agrandissement d'Hébron est indispensable», résume Jean-Claude Chatelain en argumentant que la planification des EMS du canton réserve 41 places supplémentaires à Hébron d'ici à la moitié de 2016.

«Mont-Soleil demeure notre priorité. Mais si ça ne fonctionne pas, nous partirons ailleurs. Cela serait vraiment dommage mais nous n'allons pas faire la guerre là-haut. Il y aura plusieurs étapes à franchir et si à chacune d'elle il faut patienter six mois en raison d'oppositions, ça n'ira pas», soulignent les deux membres du conseil d'administration.

Si blocage il devait y avoir, le conseil d'administration envisagera le nouvel EMS non plus à Mont-Soleil mais à Saint-Imier, «sur un terrain qui peut accueillir le projet tel que planifié actuellement, donc un terrain plat». La réflexion est lancée et les regards se tournent logiquement en direction de l'ouest de la localité.

Le 30 avril, le conseil d'administration de l'EMS prendra le pouls des coopérateurs lors d'une assemblée. Un conseil d'administration qui attend aussi, tout comme les signataires certainement, la position du Conseil municipal au sujet de cette pétition. ● MICHAEL BASSIN

«Les faits, nous les vérifions»

En tant que vétérinaire cantonale, Anne Ceppi réceptionne les dénonciations liées à des supposés maltraitements de chevaux dans le Jura. Y en a-t-il davantage aujourd'hui que par le passé? «Non, le nombre reste stable, il n'y a pas de vague de plaintes. En tout cas pas depuis que je suis en poste», livre Anne Ceppi, en fonction depuis 2011.

Cas récent de dénonciation, la haute fonctionnaire a dû contrôler l'élevage de Chantal Juillard-Pape, à Damvant, à la fin de l'année dernière. «Ce type de dénonciation nous parvient régulièrement», informe Anne Ceppi. «Et nous sommes obligés de contrôler chez chaque éleveur s'il y a effectivement des infractions. La plupart du

MÉMENTO

SAIGNELÉGIER

Pâques en musique. L'espace culturel du café du Soleil, à Saignelégier, se détache des habituelles cérémonies pascales et autres courses aux œufs en proposant deux concerts. Ce soir (20h30), le contrebassiste de jazz David Brito viendra vernir son CD. Demain (11h), les Matins classiques accueilleront le quatuor à cordes Hora.punta pour un récital autour d'œuvres de Dvorak et Schubert.

SAINT-IMIÉ

Auderset en scène. Après Montréal, Bruxelles, Paris, etc., Alain Auderset se met en scène à Saint-Imier pour une seule représentation à la salle Saint-Georges. Il présentera ce soir (20h) son nouveau one-man-show «Athée non pratiquant».



Les rendez-vous de l'emploi

14 offres

L'Impartial arc

PILOTE.CH



DIGITALISATION Les nouvelles technologies, principal facteur de changement.

Les entreprises suisses en pointe

La place économique suisse se montre bien préparée à la digitalisation. Les entreprises suisses (réalisant un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros et plus) prévoient d'investir cette année en moyenne 47 millions de francs dans la digitalisation de leurs activités, et ce chiffre pourrait être encore plus élevé. En effet, 40% des entreprises affirment qu'elles souhaiteraient investir davantage, mais que les problèmes suivants les en empêchent, par ordre d'importance décroissant: possibilités financières insuffisantes, manque de savoir-faire et pénurie de personnel.

Tels sont les résultats du récent sondage d'EY auprès de 1025 entreprises dans 12 pays.

Modèles commerciaux sous pression

Dans le monde entier et en Suisse, plus d'une entreprise sur deux a dû modifier de façon significative son modèle économique au cours des cinq dernières années. La Suisse a été particulièrement concernée: elle arrive derrière l'Italie et l'Inde, à la troisième place du classement des pays où les changements les plus importants ont eu lieu, devant les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

Cette obligation croissante des

entreprises de se réinventer va perdurer, et ceci dans tous les pays. Pratiquement les deux tiers des sondés dans le monde s'attendent à ce que leur modèle commercial évolue ces cinq prochaines années.

La Suisse est ici également largement en tête avec 70% des entreprises interrogées partageant cet avis, à la deuxième place après l'Inde (76%).

Selon les entreprises interrogées partout dans le monde, ces évolutions futures seront essentiellement (à 39%) provoquées par les nouvelles technologies. Les nouveaux concurrents (21%) et les modifications de comportement d'achat des clients (19%) sont considérés comme moins significatifs pour les cinq prochaines années. L'étude montre dans ce contexte que les entreprises à forte croissance s'attendent plus que leurs homologues moins dynamiques à devoir adapter leur modèle commercial.

A noter aussi que les entreprises suisses considèrent que les nouvelles technologies n'ont eu qu'une importance très faible dans les modifications passées de leurs modèles d'affaires. Seules 21% d'entre elles, contre 29% en moyenne internationale, citent les nouvelles technologies



Les sociétés helvétiques premières dans le monde pour les investissements planifiés dans la digitalisation. SP

comme un facteur d'évolution de leur modèle économique au cours des cinq dernières années.

«Cette opinion des entreprises suisses concernant le passé n'est qu'en apparence contradictoire avec leur position de leaders dans les prévisions d'investissement concernant la digitalisation, car elle montre un net besoin de rattrapage. Il est positif que les entreprises aient bien appréhendé les signes des temps, comme le souligne la forte adhésion en Suisse aux prévisions de modification des modèles commerciaux des entreprises dans les cinq ans à venir», affirme Markus Schweizer, Managing

Partner Advisory d'EY pour l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche.

Technologies numériques, partie intégrante du modèle commercial

La digitalisation de l'économie n'est pas à venir, elle est déjà en cours: pour près d'une entreprise sur trois dans le monde, les technologies numériques jouent déjà un rôle très important dans leur propre modèle commercial et, pour 40% d'entre elles, un rôle moyennement important. Dans ce cadre, la Suisse est en avance en comparaison internationale en ce qui concerne la digi-

talisation. Parmi les entreprises suisses interrogées, 41% affirment que les technologies numériques ont déjà joué un rôle très important pour elles, devant l'Inde, la Chine et l'Allemagne.

Concernant l'optimisme par rapport à la digitalisation, les entreprises suisses sont également nettement en tête: 79% d'entre elles estiment que la digitalisation est une chance pour leur propre activité, seules 3% la considèrent avant tout comme une menace. Les entreprises suisses sont ainsi nettement plus confiantes que leurs concurrentes étrangères: au niveau international, seules 64% des entreprises voient la digitalisation comme une chance et 4% la voient comme une menace.

«L'optimisme actuel doit donc être salué. Il importe à présent de faire passer le thème de la digitalisation de phénomène de mode à stratégie applicable. De nombreux projets sont lancés, mais souvent avec un certain manque de coordination. Des directives qui donneraient une direction et classeraient les étapes concrètes par ordre d'importance seraient bénéfiques pour que la digitalisation soit toujours conçue comme une composante significative de la croissance future», souligne Markus Schweizer.

A propos de l'étude

Cette étude, réalisée pour la première fois, est basée sur les réponses de 1025 entreprises des pays suivants: Suisse, Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Italie, Chine, Espagne, Pays-Bas, Inde, Corée du Sud et Suède. Les secteurs sondés comprennent les services, les biens de consommation, la construction de machines et d'équipements, le commerce, le transport et la logistique, l'informatique et l'électronique, les banques et les assurances, la santé, les télécommunications et les médias, ainsi que le secteur automobile.

L'enquête téléphonique a été réalisée en décembre 2014 et janvier 2015 par un institut de sondage indépendant - Valid Research, Bielefeld - pour le compte d'EY. COMM

www.ey.com/CH/fr/home

À PROPOS DE L'ORGANISATION EY

L'organisation mondiale EY est un leader dans le domaine des services de l'audit, de la fiscalité, des transactions, du droit et du conseil. L'organisation EY est représentée en Suisse par Ernst & Young SA, Bâle, avec dix bureaux à travers la Suisse.

OFFRES D'EMPLOI

Haute Ecole Pédagogique - BEJUNE

Service des ressources humaines
Chemin de la Ciblerie 45
2503 Bienne
service.rh@hep-bejune.ch



La Haute Ecole Pédagogique - BEJUNE met au concours les postes suivants:

Pour la Formation primaire:

Chargé-e-s d'enseignement / professeur-e-s

Sur le site de La Chaux-de-Fonds:

- Didactique des mathématiques: 40 - 50%

Sur le site de Porrentruy:

- Didactique de l'éducation physique et sportive: 40 - 50%

Mandat

- Formation initiale des étudiant-e-s du degré primaire
- Encadrement de la pratique professionnelle des étudiant-e-s
- Encadrement des recherches conduites par les étudiant-e-s

Profil

- Titre universitaire de niveau master ou jugé équivalent
- Diplôme d'enseignement et expérience pédagogique de plusieurs années
- Bonne capacité d'organisation et de planification
- Aptitude à communiquer avec différents publics et partenaires
- Capacité d'adaptation, esprit d'initiative et dynamisme

Conditions d'engagement

- Postes à durée déterminée d'un an, renouvelables
- Entrée en fonction: 1^{er} août 2015

Procédure

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature par courriel ou dossier papier jusqu'au 20 avril 2015 au Service des ressources humaines, service.rh@hep-bejune.ch ou chemin de la Ciblerie 45 - 2503 Bienne, avec la mention «POSTULATION». Pour tout complément d'information, contactez M. Raphaël Lehmann, responsable de la formation primaire, 032 886 98 15 ou raphael.lehmann@hep-bejune.ch.



Jeune société dynamique du secteur médical

Nous recherchons pour renforcer notre équipe

1 opérateur CNC/Décolletage

ou

**1 opérateur-régleur CNC/
Décolletage (f/h)**

100% / 2x8 / CDI

Pour plus d'informations: www.medilant.com/jobs

PAS REÇU VOTRE JOURNAL?

DITES-LE NOUS

En nous signalant cet incident avant 11h, nous vous rapportons votre journal dans votre boîte aux lettres jusqu'à 12h30.

Nous recevons vos appels dès 8h au 032 723 53 90

Cette prestation est disponible du lundi au vendredi pour tous les abonnés distribués par porteur.

www.arcinfo.ch

L'Impartial
LE PLAISIR D'ÊTRE INFORMÉ



Cinéforum (Fondation romande pour le cinéma) met au concours un poste de

Secrétaire général-e à 80%

Missions principales:

Le/La Secrétaire général-e développe et met en œuvre la stratégie de la Fondation, et est responsable de sa gestion financière et administrative. À cette fin, il/elle conduit une équipe et entretient des contacts suivis avec le milieu professionnel, politique et économique.

Profil souhaité:

- Le candidat fera preuve des qualités suivantes:
- Connaissance du milieu professionnel, des mécanismes de production et de financement des films;
- Capacité à développer des relations publiques suivies, notamment avec le milieu professionnel et politique;
- Capacité à développer une stratégie cohérente et innovante pour l'ensemble de l'audiovisuel romand;
- Une bonne maîtrise de l'allemand est un atout.

Le siège de la Fondation est à Genève. Le taux d'activité du poste est de 80%.

L'entrée en fonction est prévue pour le 1^{er} juillet 2015 ou date à convenir.

La Fondation romande pour le cinéma (Cinéforum) a été créée en mai 2011 par les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, et Vaud et les villes de Genève et Lausanne en concertation étroite avec les associations professionnelles.


À travers ce projet régional d'envergure, soutenu de manière importante par la Loterie Romande, les collectivités publiques ont créé un pôle culturel fort, fédéré leurs moyens augmentés à l'occasion de près de 50% et délégué leur action de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle indépendante à Cinéforum.

Le descriptif des différentes activités de Cinéforum en faveur de la production audiovisuelle et cinématographique romande et les modalités de fonctionnement de la Fondation (Règlement interne) peuvent être consultées sur le site www.cineforum.ch.

Les dossiers de candidature, incluant une lettre de motivation ainsi qu'un document présentant une vision stratégique sur le soutien au cinéma romand, seront transmis, en fichier PDF, d'ici au 30 avril 2015, à l'adresse ppesko@cinéforum.ch

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
BERNE FRANCOPHONE

ceff INDUSTRIE



Le ceff - Centre de formation professionnelle Berne francophone, pour son domaine INDUSTRIE, met au concours un poste de :

ENSEIGNANT-E DE MATHÉMATIQUES ET DE BRANCHES TECHNIQUES
Taux d'occupation 80 - 100 %

Branches à enseigner

- Mathématiques dans la filière de maturité professionnelle
- Branches CFC liées aux domaines de l'industrie (physique, automation, technique des matériaux, techniques de fabrication,...)

Profil recherché

- Formation tertiaire en mécanique ou microtechnique (Bachelor minimum)
- Niveau d'anglais (C1 minimum) permettant d'enseigner dans cette langue
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de l'ingénierie
- Expérience pédagogique, le DFAP serait un plus

Qualités requises
Intérêt marqué pour l'enseignement, facilité de contact avec les jeunes, esprit d'initiative, dynamisme et aptitude à travailler en équipe

Entrée en fonction
1^{er} août 2015

Lieu de travail
ceff INDUSTRIE, Saint-Imier

Conditions d'engagement
Selon les dispositions légales du canton de Berne

Renseignements
Auprès de M. Thierry Voumard, directeur du domaine INDUSTRIE, au numéro 032 942 43 29, ou par mail à l'adresse thierry.voumard@ceff.ch

Offre de services
Vous correspondez au profil recherché? Alors n'hésitez pas à nous faire parvenir votre offre de services, accompagnée des documents usuels, **jusqu'au 15 avril 2015**, à l'adresse de postulation suivante : ceff, Services RH, Postulation Enseignant mathématiques et branches techniques, Baptiste-Savoie 33, 2610 St-Imier.

ceff INDUSTRIE
Rue Baptiste-Savoie 26 CH-2610 Saint-Imier
Tél. +41 32 942 43 44 Fax +41 32 942 43 45 industrie@ceff.ch www.ceff.ch



La Fondation alfaset a pour mission d'offrir des prestations d'accompagnement et d'hébergement, ainsi que des postes de travail adaptés à des personnes en situation de handicap.

Nous souhaitons engager pour notre service de maintenance à Neuchâtel un(e)

**MAÎTRE(SSE) SOCIOPROFESSIONNEL(LE)
OU AGENT(E) D'EXPLOITATION 100%**

Titulaire d'un CFC dans le domaine du bâtiment, avec si possible formation de MSP ou possibilité d'effectuer la formation en cours d'emploi

Conditions salariales: selon CCT-ES

Entrée en fonction: Dès mai 2015 ou à convenir

Délaï de postulation: 19 avril 2015

Renseignements et annonce complète:
www.alfaset.ch - fondation - offres d'emploi



République et Canton de Neuchâtel

COMMUNE DE LA TÈNE

Mise au concours

Pour son centre d'animation socioculturelle Le Troglo (www.troglo.ch), la commune de La Tène engage

un responsable de centre (H/F) à 100 %


Exigences : diplôme HES en travail social, orientation animation socioculturelle ou formation équivalente permis de conduire catégorie B

Entrée en fonction : 1^{er} juillet ou à convenir

Postulation à adresser à la Commune de La Tène, «Postulation Troglo», A.-Bachelin 4, 2074 Marin-Epagnier ou commune.la-tene@ne.ch, accompagnée des documents usuels d'ici au 22 avril 2015.

Il ne sera pas donné suite ni répondu aux candidatures ne répondant pas aux exigences du poste.

Pour plus de renseignements : www.commune-la-tene.ch/offres-emploi.



Municipalité de Court

En vue du départ du titulaire, la Municipalité de Court met au concours le poste de

Secrétaire municipal/e (100%)

Entrée en fonction : 1^{er} juillet 2015 ou à convenir

Profil souhaité :

- Diplôme de cadre en administration communale ou s'engager à suivre la formation
- Excellente maîtrise des logiciels informatiques de bureautique (MS Office)
- Expérience au sein d'une administration communale ou similaire serait un atout supplémentaire
- Grande polyvalence et aptitude dans la gestion indépendante ou en groupe du nombre varié de tâches
- Aisance rédactionnelle. Faculté de compréhension et d'exactitude dans la méthode de travail, sens logique, autonomie et esprit d'entreprise
- Aisance dans les contacts avec la population et les autorités
- Flexibilité, sens de l'organisation et de l'initiative, sens des responsabilités et du service public, rigueur, discrétion
- Langue française, connaissance de l'allemand serait un atout

Activités :

- Diriger et conduire le personnel communal
- Travaux préparatoires et assister aux séances du conseil municipal et aux assemblées municipales. Assurer le suivi des décisions et la rédaction des procès-verbaux
- Organiser, planifier, superviser l'ensemble des tâches et activités inhérentes à l'administration générale, traiter les demandes de permis de construire
- Assurer le suivi et la formation des apprentis

Nous offrons :

- Conditions d'emploi selon les normes du personnel du canton de Berne
- Possibilité de formation continue et de perfectionnement
- Place de travail autonome et très variée dans le cadre d'une petite équipe

Les offres de service avec curriculum vitae et copies des certificats sont à adresser avec mention «postulation» **jusqu'au 20 avril 2015** au Conseil municipal, Rue de la Vallée 19, Case postale 35, 2738 Court.

Le cahier des charges est disponible à l'administration municipale. Les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétaire municipal Diego Eleuterio 032 497 71 10 ou du maire Jean-Luc Niederhauser 079 362 73 11.

DESA
AUTOGLASS

DESA AUTOGLASS SA est le numéro un sur le marché Suisse dans le secteur du vitrage automobile. Nous réparons, remplaçons et teintons les vitres des véhicules avec une qualité professionnelle.

Pour notre filiale de Neuchâtel nous sommes à la recherche d'un

Chef de filiale

Vos tâches principales:

- Vous veillez au bon déroulement des mandats de nos partenaires commerciaux, ainsi que la prise de rendez-vous avec les clients.
- Vous planifiez le travail de 2 techniciens et la commande des pièces.
- Vous veillez à l'atteinte des objectifs fixés et à la bonne marche de la filiale.

Votre profil:

- Formation de mécanicien ou carrossier avec CFC, ainsi qu'une formation complémentaire commerciale.
- Expérience dans la conduite et gestion d'un team.
- Vous vous exprimez très bien en français et avez des notions d'anglais parlés.
- Vous aimez le contact avec les clients et le travail de bureau.
- Vous êtes dynamique, prêt à prendre des initiatives, à assumer des responsabilités.
- Vous avez de bonnes connaissances des outils informatiques usuels.

Alors, vous êtes au bon endroit chez DESA AUTOGLASS !

Nous proposons:

Une formation adaptée, une introduction professionnelle, une activité variée avec des possibilités d'évoluer. De plus, une équipe sympathique vous attend.

Vous correspondez au profil requis, êtes intéressé par ce nouveau défi et cherchez un emploi stable? Alors veuillez envoyer votre dossier complet à l'adresse suivante:

DESA AUTOGLASS SA
Flavia Imstepf
Thunstr. 162, CP
3074 Muri à Berne
Téléphone 031 938 48 48
hr@desa-autoglass.ch
www.desa-autoglass.ch



Nous connaissons les titres lus par votre groupe cible pendant son temps libre. Voilà pourquoi nous plaçons toujours votre annonce là où elle est la plus efficace. Appelez-nous: 032 729 42 62. **Les médias – notre métier.**

www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds

publicitas



«Une aventure humaine, un état d'esprit»

LesPerceNeige

Dans un secteur en développement et afin de garantir aux bénéficiaires du Domaine de Compétences des Troubles du Spectre de l'Autisme des conditions de vie sociale de haute qualité, nous recherchons :

Pour Lignières:

Un/e Éducateur/trice ES à 50%

Votre mission:

Vous accompagnez nos bénéficiaires présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme avec ou sans déficience intellectuelle dans tous les gestes de la vie quotidienne en participant à la mise en place d'outils éducatifs spécifiques. Vous garantissez, au travers d'un accompagnement personnalisé, une qualité de vie contribuant au développement et au maintien de l'intégration sociale de ces personnes.

Votre profil:

Vous êtes au bénéfice du diplôme relatif au poste précité et dans l'idéal doté/e de plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'autisme.

Vous justifiez de compétences spécifiques dans l'accompagnement des personnes avec autisme, telle que la pédagogie structurée selon la philosophie TEACCH et l'approche ABA. Vous partagez la conviction que la collaboration avec les parents est essentielle pour construire un projet de vie adéquat et que l'attention portée à la qualité des relations avec l'ensemble des partenaires est un gage de réussite.

Doté/e d'un état d'esprit positif et constructif, vous appréciez de travailler dans une équipe pluridisciplinaire, tout en sachant faire preuve d'initiative personnelle.

Préférence sera donnée à une candidature masculine

Vous êtes au bénéfice d'un permis de conduire.

Entrée en service: 1^{er} juin 2015

Si vous êtes prêt/e à vous engager dans cette aventure humaine, nous vous offrons les conditions de la convention collective CCT-ES, une dynamique centrée sur le bien-être des bénéficiaires dans un cadre de travail privilégiant la dimension humaine, des possibilités de formations internes attrayantes et le support spécifique d'experts aux Troubles du Spectre de l'Autisme.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de M. Martial Mischler, Directeur du Domaine de Compétences TSA au numéro ci-dessous.

Nous nous réjouissons de vous lire et attendons votre dossier de candidature complet, **d'ici au 19 avril 2015**, par courrier à :

Fondation Les Perce-Neige, Domaine de Compétences TSA, Chemin Mon Loisir 23e, 2208 Les Hauts-Geneveys

Tél. 032 886 67 00 - www.perce-neige.ch



La Direction des Finances de la Ville de Neuchâtel met au concours pour son Centre Electronique de Gestion un poste de

Chef-fe de projet expérimenté-e pour la gestion communale et la cyberadministration

à 100%

Service / Centre Electronique de Gestion.

Mission / Gestion et suivi de projets de développement dans le domaine de l'informatique communale orientée vers la cyberadministration et le e-Gouvernement.

Délai de postulation / 15 avril 2015

Consultation des **offres détaillées et postulation sur notre site internet:**

www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, Faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Cabinet médicale de médecine générale cherche ASSISTANTE MEDICALE DIPLOMEE

pour un poste de 80% à 90%
[U 132-274228, à Publicitas S.A., case postale 1280, 1701 Fribourg]



COMMUNE DE CRESSIER

La commune de Cressier/NE met au concours un poste de

cantonnier (100%)

Vous trouverez tous les détails de l'annonce sur notre site internet www.cressier-ne.ch

Délai de postulation: 20 avril 2015.

OFFRES D'EMPLOI DE L'ADMINISTRATION CANTONALE



ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

INGÉNIEUR-INGÉNIEURE OU JURISTE CHARGÉ-E DE LA PROTECTION DES FORÊTS ET ESPACES NATURELS À 80%

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT
Service de la faune, des forêts et de la nature

Vous êtes reconnu-e pour votre compréhension des problèmes écologiques, économiques et juridiques de la forêt et des espaces naturels ainsi que des questions d'aménagement du territoire. Vous avez achevé une formation d'ingénieur-e forestier-ière EPFZ ou HES, un master en sciences de l'environnement ou une formation juridique avec une expérience pratique dans le droit de l'environnement (forêts et nature).

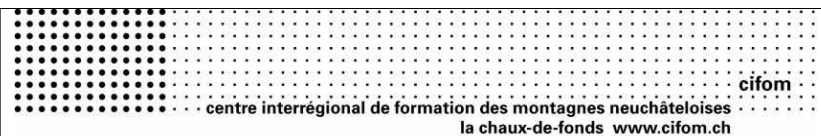
DÉLAI DE POSTULATION : 19 avril 2015

Postulation en ligne et détails sur www.ne.ch/OffresEmploi



Afin de renforcer la présence des femmes parmi les fonctions supérieures de l'administration cantonale, les candidatures féminines sont vivement encouragées.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT, Rue du Chasselas 1, 2034 Peseu



le cifom est un centre de formation professionnelle et continue dans les domaines technique, artistique, commercial et de préparation aux professions de la santé et du social ; en vue de la prochaine rentrée scolaire, il met au concours

à l'**école d'arts appliqués (eaa-cifom)**

1 poste à 60% de maître-esse de pratique atelier couture-mode

gestion d'un atelier de créateur de vêtement CFC et diplôme N'mod ; enseignement des techniques de couture (technologie et pratique) ; coordination des aspects de la création et de la réalisation dans son enseignement.

renseignements et postulations
les postulations se font en ligne jusqu'au 17 avril 2015
d'avantage de renseignements sur www.cifom.ch/emploi



vous allez
aimer
le lundi

Changez avec JOBEO. Des centaines d'offres d'emploi en ligne.

JOBEO.ch

LE NOUVEAU MOTEUR DE RECHERCHE DE L'EMPLOI

HORAIRES D'OUVERTURE.

LES MAGASINS MIGROS DU CANTON DE FRIBOURG SONT OUVERTS:



LUNDI 6.04.2015 DE 8H À 19H

SAUF MIGROS FLAMATT, KERZERS,
MORAT ET PLANFAYON FERMÉS.

M-EXPRESS GARE DE BULLE: 6H-22H

MIGROS
M comme Magnifique surprise.

Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg

MANIFESTATIONS

CORTAILLOD - Salle Cort' Agora

Lundi de Pâques 6 avril 2015
dès 15h

LOTO

45 tours

1 carte: Fr. 10.- / 6 cartes-planche: Fr. 55.- / 2x planches: Fr. 70.- / 3x planches: Fr. 80.-
A 15h ou à 16h30: 30 TOURS - 1 carte: Fr. 8.-

6 cartes-planche: Fr. 40.- / 2x planches: Fr. 50.- / 3x planches: Fr. 60.-

Royales / Mini-bingo

Transports organisés:

LE LOCLE via LA CHAUX-DE-FONDS

STE-CROIX - VAL-DE-TRAVERS

ORBE - YVERDON - GRANDSON - CONCISE

HORAIRES HABITUELS

Org.: Club de Tennis de Table de Cortaillod

ENSEIGNEMENT

International
Summer Camp
Camps d'été

Anglais, français et allemand
Pour les jeunes de 10 - 16 ans



SLC
Summer Learning Club

Demandez notre brochure
www.slc.ch | 021 963 65 00



Voir et agir.

Les poulets mangent le soja. Le soja engloutit
la forêt tropicale, source de subsistance
de nombreuses personnes. voir-et-agir.ch



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÈME
En collaboration avec «Etre partenaires»

RENAULT, LE N° 1 EUROPÉEN DES UTILITAIRES.

Euro-Bonus supplémentaire
jusqu'à Fr. 4 000.-³



RENAULT KANGOO MEDIUM:
DÈS FR. 12 950.-¹ + Euro-Bonus

NOUVEAU RENAULT TRAFIC:
DÈS FR. 19 250.-¹ + Euro-Bonus

NOUVEAU RENAULT MASTER:
DÈS FR. 20 450.-¹ + Euro-Bonus

ET EN PLUS LEASING SPÉCIAL 1,9%²: RENAULT ACCÉLÈRE VOTRE BUSINESS.

Quel que soit votre domaine d'activité, vous trouverez chez Renault le véhicule qu'il vous faut. Prenez par exemple le Nouveau Trafic: une longueur de chargement maximale de 4,15 m et une cabine conçue comme un véritable bureau mobile. Ou le Nouveau Master: plus de 100 variantes disponibles, avec traction ou propulsion. Ces deux modèles ont par ailleurs un argument de poids: des moteurs ENERGY Twin-Turbo extrêmement sobres. Le Kangoo, la fourgonnette 100% utile, se décline quant à lui en 3 tailles et en version électrique. Mais ce n'est pas tout: vous pouvez encore bénéficier des 3 ans de garantie constructeur sur l'ensemble des modèles. Plus d'infos sur renault.ch

CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE



Offres réservées aux clients professionnels (petites flottes hors accords cadre) dans le réseau Renault participant en cas de signature du contrat entre le 01.04.2015 et le 30.04.2015. ¹ Exemples de calcul prix: Kangoo Express Medium Access ENERGY Tce 115, prix catalogue Fr. 17 600.- moins remise flottes Fr. 3 150.-, moins prime business Fr. 1 500.- = Fr. 12 950.-; Nouveau Trafic Fourgon L1H1 Access 1.6 dCi 90, prix catalogue Fr. 25 900.- moins remise flottes Fr. 4 650.-, moins prime business Fr. 2 000.- = Fr. 19 250.-; Nouveau Master Fourgon L1H1 dCi 110, prix catalogue Fr. 29 200.- moins remise flottes Fr. 5 250.-, moins prime business Fr. 3 500.- = Fr. 20 450.-. ² Leasing: taux nominal 1,9% (TAEG 1,92%), contrat de 12 - 60 mois. Exemple: Nouveau Trafic Fourgon L1H1 Access 1.6 dCi 90, prix catalogue Fr. 25 900.- moins remise flottes et prime business = Fr. 19 250.-, acompte Fr. 3 938.-, valeur de reprise Fr. 9 583.-, 15 000 km/an, 48 x Fr. 139.-. Casco complète oblig. non comprise. Financement par RCI Finance SA (sous réserve d'acceptation). L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne le surendettement du consommateur. L'offre de leasing est cumulable avec les primes actuelles. ³ Euro-Bonus: Valable en cas de signature du contrat entre le 01.04.2015 et le 30.04.2015 ou jusqu'à révocation. Exemple Fr. 4 000.-; Nouveau Master Fourgon. Tous les prix mentionnés ne comprennent pas la TVA. Garantie et Renault Assistance: 36 mois/100 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteint). Renault a affiché les meilleures ventes avec une part de marché de 14,25% en 2014 en Europe.


MULTIMÉDIA
La réalité virtuelle en direct

Les lunettes de réalité virtuelle ouvrent des perspectives dans les domaines des films, des jeux, de la publicité... **PAGE 16**

TENDANCE Musique, cinéma, théâtre.

Sur un air de familles


LE CONTEXTE

Gainsbourg, Chedid, Higelin... On ne compte plus les dynasties qui, dans le domaine culturel, se perpétuent de pères en fils, filles, cousins, neveux, etc. Un accélérateur de carrière qui n'est pas toujours une garantie de réussite.

Les Chedid tiennent solidement le haut de l'affiche: (de gauche à droite) Joseph, Louis, Anna et Matthieu. SP

ERIC NEUHOFF

Gros soupirs. De plus en plus, le journaliste spécialisé a l'impression de travailler au service état civil d'une administration. Tous ces noms propres: la difficulté consiste à ne pas s'emmêler les pieds dans les prénoms.

En France, tout finit par des chansons, mais dans la chanson tout commence par la famille. Hommage aux Chedid qui, de la poétesse Andrée à M, en passant par Louis, occupent la scène et partent en tournée à partir de mai.

Ils sont talonnés de près par la lignée Higelin. Jacques est le papa d'Arthur H et de la brune

Izia, qu'on retrouve à la fois dans les bacs et sur les écrans.

Jacques Dutronc et Françoise Hardy considèrent d'un regard attendri les exploits de leur rejeton Thomas, roi de la guitare manouche.

Et qui ignore que David Hallyday est la progéniture de Johnny et de Sylvie Vartan? Cela dit, le problème serait plutôt de citer un de ses titres.

Chez les Souchon, on demande les fils Pierre et Ours (pseudonyme de Charles). Alain, lui, continue à avoir 10 ans. La musique conserve.

Au cinéma, ça se bouscule. Les génériques ressemblent à des faire-part. L'exception est deve-

nue la règle. Avant, il y avait Jean Renoir (fils d'Auguste), Jean-Marie Poiré (fils d'Alain, mister Gaumont). Saluons aujourd'hui Jacques Audiard, qui ne ferait pas rougir son paternel. On prend désormais son ticket comme on grimperait dans un arbre généalogique. Tapis rouge pour Léa Seydoux, qui appartient à une célèbre dynastie de producteurs. Julie Depardieu a repris courageusement le flambeau.

Coup double pour Jane Birkin avec Charlotte Gainsbourg et Lou Doillon. Chiara Mastroianni a de qui tenir. Philippe Garrel, fils du grand comédien Maurice, fait tourner Louis Garrel.

Vincent Cassel ne danse pas aussi bien des claquettes que Jean-Pierre, godelureau de la nouvelle vague. Laura Smet, fille de Nathalie Baye et de Johnny, cache à peine ses origines. Marilou Berry succède dignement à Josiane Balasko. Les amoureux d'Eva Green ne soupçonnent peut-être pas que sa maman est Marlène Jobert. Où sont les taches de rousseur?

Mention «fils à papa»

Quand on est au courant, il est aisé de deviner chez la charmante Marina Hands quelques-uns des traits de Ludmila Mikael. Chapeau à Jean-François Stévenin, qui a beaucoup œuvré

pour le septième art: ses enfants Salomé, Sagamore et Robinson sont couramment à l'affiche.

La rousse Agathe Bonitzer possède un patronyme qu'elle doit au scénariste Pascal. Arthur Jugnot n'a pas besoin de fournir ses papiers d'identité.

Il faudrait avoir vécu des décennies au fin fond de la Patagonie pour ne pas savoir d'où vient Anthony Delon. Ah, grandir à l'ombre du Samouraï!

Le clan Chaplin sévit aussi: James Thierrée décoiffe avec ses spectacles et il est permis, pour s'endormir, de compter les actrices qui descendent de Charlot.

Quelle corvée, d'être connu avant d'avoir commencé! Il faut

bien que quelqu'un se dévoue, reprenne la boutique. Voilà ce que c'est de n'avoir pas de vocation précise, d'avoir seulement une carte de visite ornée de la mention «fils à papa». Nos dadas hésitent devant l'avenir? Plantons-les devant un micro ou une caméra. On n'ose prononcer le cruel, le vilain mot de piston.

Le talent s'hérite-t-il devant notaire? Laissons les ronchons crier au népotisme. Pour une fois que la famille, cette institution décriée, retrouve ses droits! Merci, donc, aux saltimbanques d'avoir remis du rose aux joues de cette vieille tradition. Tous pour la famille? **LE FIGARO**

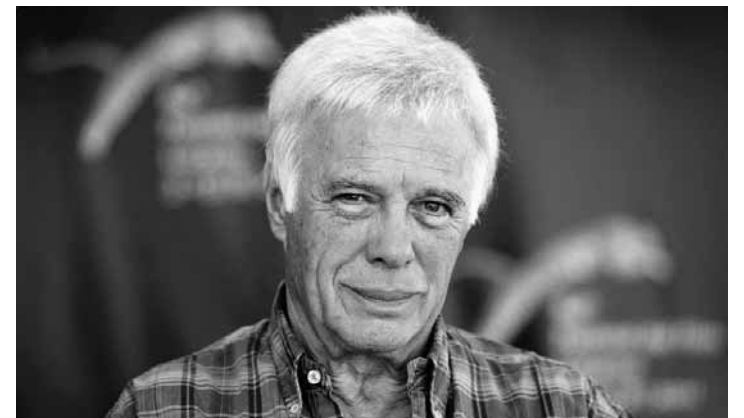
Gainsbourg, Higelin, Bedos, Chedid: le gène artistique de quatre clans



Gainsbourg - Birkin, presque une marque déposée pour leurs rejetons. KEYSTONE



Jacques Higelin (au Corbak 2010), patriarche d'une tribu chanteuse. R. LEUENBERGER



Chez les Bedos, l'esprit rebelle se cultive en famille. KEYSTONE

Gainsbourg en héritage

Impossible d'échapper à l'ombre laissée par le grand Serge sur la scène française. A fortiori lorsqu'on appartient à sa famille. Depuis sa mort, en 1991, son ancienne compagne Jane Birkin fait revivre, d'un filet de voix, son répertoire en or.

Leur fille Charlotte s'est surtout illustrée au cinéma sur un mode parfois destroy. Sa poignée d'albums anglophones atteste d'un goût pour les collaborations chics (Air, Beck, Jarvis Cocker), à défaut d'être bouleversants.

Dernier né, revenu de loin, Lulu, 29 ans, a sorti le 26 janvier dernier son second album, «Lady Luck». Après avoir repris poliment les titres de papa avec des invités, le pianiste, arrangeur et compositeur passe à son tour au chant.

Avec timidité et l'envie de tuer le père. Pas gagné. Fille de Birkin et du cinéaste Jacques Doillon, l'outsider Lou Doillon a trouvé sa voie en chansons.

Higelin, le H de guerre

Fantasque, extravagant et débordant de fureur, Jacques, 75 ans bientôt, ne se résout pas à lâcher la scène. Et sa progéniture n'est pas en reste. Son fils aîné, Arthur H, poursuit depuis vingt-cinq ans une carrière de pianiste-chanteur aussi inventif que touchant. Il a très vite réussi à faire oublier qu'il est le fils de Jacques H tant son style est différent de celui du paternel.

Moins imaginaire, son petit frère Kën joue tant bien que mal les comédiens et metteurs en scène de théâtre. Révélée au Printemps de Bourges alors qu'elle

n'avait que 15 ans, l'explosive et provocante Izia, dernière de la lignée, est aussi volcanique que le patriarche. Elle s'est presque fait un prénom avec un rock dur assez convenu et une poignée de rôles au cinéma, qui lui ont valu le César du meilleur espoir.

Bedos, rebelles à papa

Humoriste connu pour ses satires politiques, Guy Bedos, 80 ans, a fait ses adieux à la scène en 2014, mais sa marionnette sévit toujours chez les Guignols de Canal+. Il tient sa vocation de son oncle Jacques Bedos qui a travaillé à Radio Alger, puis à l'ORTF. L'expatrié et mari de Sophie Daumier (de 1965 à 1977), avec laquelle il a eu une fille, Mélanie, a des rapports très fusionnels avec sa tribu. Il n'est pas peu

fier de son chroniqueur de fils, Nicolas, né de son union avec Joëlle Bercot, sa troisième et actuelle épouse, qui marche sur les traces de son père. Chroniqueur chez Franz-Olivier Giesbert et Laurent Ruquier, il est devenu une «grande gueule» du PAF au verbe vif et acéré. Et comme papa, ce rebelle de service s'illustre désormais au cinéma.

La sœur de Nicolas, Victoria Bedos, est récemment sortie de l'ombre de ses célèbres père et frère grâce à «La famille Bélier», comédie à succès dont elle a cosigné le scénario. «Mon père me considère toujours comme son bébé», confie-t-elle. La plus discrète du clan, Leslie, 57 ans, fille que Guy Bedos a eue avec Karen Blanguernon, est auteure de livres pour le jeune public et chroniqueuse à France Info.

Chedid, famille je vous M

Connu sous les oripeaux du superhéros M, Matthieu Chedid, 42 ans, est, depuis une quinzaine d'années, un des chanteurs les plus populaires de France. Un succès qui profite à toute la famille. A son père Louis, qui n'a plus la même aura qu'autrefois. A sa petite sœur, Anna, qui vient de sortir son premier album sous le nom de Nach. Et à son cadet, Joseph dit Selim, multi-instrumentiste.

En mai, les Chedid & co se lancent dans une tournée collective. Une première que ce voyage de famille. Tous se réclament de la grande poétesse Andrée Chédid, leur mère et grand-mère disparue en 2011. C'est elle qui a fourni à M certains titres emblématiques comme «Je dis aime». Bon sang! **LE FIGARO**

RÉALITÉ VIRTUELLE Les lunettes de réalité virtuelle offrent une multitude de possibilités que ce soit dans le domaine des jeux, de la publicité ou des films.

La réalité virtuelle bientôt dans toutes les maisons

Alors que Google en a fait déchanter plus d'un en annonçant dernièrement que leurs Google Glass ne seraient jamais commercialisées pour le grand public, un autre type de lunettes est en train de gagner du terrain. Il s'agit des lunettes de réalité virtuelle. Cette dernière a pour but de vous transporter dans des mondes simulés, réels ou imaginaires, afin de vous faire vivre des expériences sans limite. A leur sortie, les premières lunettes de réalité virtuelle étaient principalement utilisées dans la recherche, afin notamment de simuler le comportement des gens face à diverses situations. Leur prix avoisinait plusieurs milliers de francs. Comme pour toutes technologies, la connaissance acquise au fil

des années a permis de baisser les prix de manière drastique et plusieurs vendeurs proposent désormais des (vraies) lunettes à partir de 200 francs. Depuis le rachat de la firme américaine Oculus par Facebook en fin d'année dernière

pour la modique somme de deux milliards de francs, toute la Silicon Valley n'a d'yeux que pour les lunettes de réalité virtuelle. Principalement les éditeurs de logiciels qui, au travers des outils de développement mis à disposition par les concepteurs de ces lunettes, s'attendent à créer des applications et des jeux spécifiques au monde virtuel. Il existe principalement deux types de lunettes qui, de l'extérieur, peuvent

être assimilées à un masque de ski. Les classiques sont munies d'un écran à haute résolution, et sont connectées à un ordinateur qui lui envoie des images. Les plus connues sont les **Oculus Rift** (350 \$) ou encore les **Razer OSVR** (199 \$). Dans leur deuxième version, les lunettes n'ont pas d'écran, mais un emplacement pour mettre votre smartphone. C'est donc ce dernier qui sert d'écran. Le principal avantage réside dans la connectivité qui se fait grâce au réseau NFC, et non au moyen d'un lourd câble, comme c'est le cas sur les lunettes classiques.

Actuellement, ce sont les **Samsung Gear VR** (développées par Oculus) qui sont les mieux cotées (199 \$). Elles fonctionnent de pair avec le **Galaxy Note 4**. Mais ce sont les **Google Cardboard** qui restent les plus abordables. Faites en carton, elles peuvent même être construites par vos soins de toutes pièces et fonctionnent avec tout type d'Android muni de la puce NFC. Pour commander la version déjà «construite», il vous en coûtera environ 20 francs.

Les mauvaises langues disent que Google les a développées pour se moquer de Samsung.

MIKE NIRIAMA



Oculus Rift



Razer OSVR



Samsung Gear VR



Google Cardboard

EN BREF

APPLICATION «MONEYBOOK» Gérez votre budget avec simplicité



Il existe beaucoup d'applications offrant la possibilité de gérer son budget.

«MoneyBook» est certainement l'une des plus simples et des plus épurées qui existent. Il ne vous faudra pas plus de deux minutes pour acquérir une compréhension totale de toutes les fonctions de l'application. Elle offre la possibilité d'ajouter des dépenses dans des catégories prédéfinies, de programmer des dépenses récurrentes, d'afficher l'historique des dépenses. Une échelle vous montre le niveau de vos dépenses. Disponible sur iPhone, iPad et iPod Touch au prix de 3 fr. **WF**

AOC Q2778VQE Une résolution WQHD



AOC est un fabricant de moniteurs fondé en

1967 à Taïwan,

à ne pas confondre avec notre appellation d'origine contrôlée. Experte dans son domaine, la marque propose cet écran de 27 pouces, soit 68,8 cm de diagonale avec une résolution WQHD de 2560 x 1440. Il dispose d'une dalle TN, des ports D-Sub, DVI-D, HDMI et DisplayPort. Disposant d'un rétro-éclairage à LED, il est conforme aux certifications telles qu'Energy Star 6.0, TCO 6.0 et EPEAT Silver. Son temps de réponse est lui aussi rapide, seulement 1 milliseconde. Prix conseillé: 429 fr. **WF**

TÉLÉVISEURS UHD PHILIPS La diversité avant tout



Il y a quelques semaines, Philips annonçait l'arrivée d'une nouvelle gamme de télévisions dotées de la résolution Ultra HD ou 4K, les séries 6400, 7100 et 7600. Toutes les séries sont équipées d'Android TV 5.0 (Lollipop), offrant un visionnage de programmes à la demande, ainsi que des fonctionnalités interactives avancées, telles que la recherche et la commande par reconnaissance vocale. La série 6400 sera l'entrée de gamme à prix abordable. Le 7100 est équipé de la technologie Ambilight deux côtés alors que le 7600 l'aura sur trois côtés. Sortie prévue au cours du deuxième trimestre 2015. **WF**

LES GAGNANTS

CONCOURS
M. Antonio Figueiredo, Neuchâtel
M^{me} Doris Décaillot, Salvan
M^{me} Marie-Claire Borle, Duillier

M. Christian Renold, Erde ont gagné un jeu «MARIO» la semaine passée.

LE TOP DES JEUX

1 Bloodborne

Yharnam, une ville gothique en ruine qui abrite, un puissant remède médical. Mais la ville est en proie à une maladie endémique qui a transformé les citoyens en créatures bestiales.

Support: PS4



2 Battlefield Hardline

La célèbre franchise revient une nouvelle fois avec une approche moins militaire. Le scénario de la police et des voleurs a été retenu cette fois-ci pour plus de rafraîchissement.

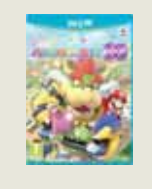
Support: Xbox One, PS4, PC



3 Mario Party 10

Mario, Luigi, Peach, Yoshi et Bowser sont de retour! Installez-vous sur votre canapé, la partie de Monopoly à la sauce Nintendo peut commencer.

Support: Wii U



PUBLICITÉ

Seuls les n'en profitent pas.

16.95

WARNER BROS Film DVD Interstellar Art. Nr.: 1506130

Aussi disponible en Blu-Ray

Offre valable du 04.04.2015 au 08.04.2015 dans la limite des stocks disponibles. Vente uniquement aux consommateurs finals, en quantité destinée à un usage domestique normal. Tous nos prix s'entendent TVA et taxe anticipée de recyclage (TAR) incluses. Erreurs et fautes d'impression réservées.

Media Markt

Parce que je ne suis pas fou.

MEDIA MARKT Marin-Epagnier : Rue de la Fleur-de-Lys 26 • 2074 Marin NE Tél. 032/7560808

Horaires d'ouverture : Lu, Ma, Me, Ve: 9.00 - 19.00h, Je: 9.00 - 20.00h, Sa: 9.00 - 18.00h

marincentre

mediamarkt.ch

YouTube

Facebook

Twitter

Google+

Shopping Card

Media Fanworld

«BATTLEFIELD HARDLINE»

Un Battlefield d'un nouveau genre

Ce nouveau Battlefield, tant attendu, arrive enfin dans nos salons. Cette fois-ci, c'est le studio de développement Visceral qui a pris les commandes du projet «Hardline». Cela se ressent dans la direction prise par les développeurs. Il est important de préciser que cet opus, contrairement à ses prédécesseurs, ne se déroule pas sur un champ de bataille (en anglais battlefield).

En effet, le studio de développement a décidé d'axer l'univers de cet épisode sur la police de Miami et de Los Angeles. Vous y incarnerez Nick Mendoza, jeune policier ambitieux et

intègre. Le scénario est plutôt bien ficelé même si certains retournements de situation peuvent facilement être devinés. L'ambiance policière et sombre ne plaira très certainement pas à tous les fans de la série «Battlefield» tant le changement est radical. Mais «Battlefield Hardline» est et restera un jeu de tir à la première personne. Dorénavant policier, il vous est possible de brandir votre badge et de menotter des suspects. L'idée est plutôt

bonne, mais cela rajoute des phases de script pour chaque arrestation, ce qui ralentit le rythme des missions. De plus, l'intelligence des ennemis est perfectible.

Mais «Battlefield», c'est avant tout le multijoueur, et Visceral a mis les bouchées doubles sur ce mode de jeu puisqu'il nous est proposé une multitude de modes, «VIP», «Extraction d'otage» en passant par les plus classiques, tout cela sur neuf cartes tirées du mode solo. **SAMUEL ROSSIER**

VIDÉO+

Retrouvez notre vidéo sur ce sujet

iPad L'Express - L'Impartial + e-paper

CONCOURS 4X «BATTLEFIELD» SUR PS4 À GAGNER

PAR SMS: Envoyez MAGJEU + vos coordonnées au numéro 363 (Fr. 1.- par SMS)

PAR COURRIER: L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel ou L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

FICHE TECHNIQUE

LES NOTES

GRAPHISME: 7,5

BANDE SONORE: 7,5

DURÉE DE VIE: 7,5

GAMEPLAY: 7,5

GLOBAL: 8

FICHE TECHNIQUE

PLATFORME: PS4, Xbox One, PC, PS3, Xbox 360

PEGI: 18 ans

GENRE: FPS

MULTIJOUEUR: Oui

ÉDITEUR: Electronic Arts

TESTÉ SUR PS4

LES PLUS: Le scénario bien ficelé, l'ambiance

LES MOINS: Ne plaira pas forcément aux habitués de la série, graphismes légèrement décevants notamment sur consoles.

**HEUREUX**

Le chef du Département fédéral des affaires étrangères s'est réjoui de la conclusion de l'accord à Lausanne.

Didier Burkhalter:

«Une bonne nouvelle pour cette région du monde et pour la promotion de la paix.»

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

ACCORD DE LAUSANNE Sur l'Iran, Barack Obama devra faire face aux républicains.

Téhéran desserre le poing. Mais que va faire Washington?

WASHINGTON
LAURE MANDEVILLE

Barack Obama a marqué un point important ce jeudi, quand un accord-cadre qu'il a qualifié «d'entente historique» entre Téhéran et la communauté internationale, a enfin été annoncé à Lausanne. Le président ayant fait de la quête obstinée d'un accord sur le nucléaire avec l'Iran la pièce maîtresse de sa stratégie moyen-orientale depuis le début de sa présidence, c'était une victoire d'étape personnelle substantielle vers le cap semé d'embûches qu'il s'était fixé dès le jour de son investiture en janvier 2009 en appelant l'Iran «à desserrer le poing».

En choisissant de négocier avec l'un des plus puissants et plus farouches ennemis de l'Amérique, Obama a fait un pari colossal, dont les risques sont toujours présents et ont été immédiatement dénoncés jeudi soir par Israël et les républicains du Congrès.

Certains d'entre eux, très sceptiques, le peignent carrément comme un naïf et un faible, ouvrant la route d'une nucléarisation de l'Iran par ses renoncements. «Neville Chamberlain a signé un meilleur accord avec Adolf Hitler», a carrément fustigé le sénateur Mark Kirk.

Mais l'argument d'Obama a toujours été qu'un système de sanctions visant à dissuader Téhéran de construire la bombe n'aurait aucune chance d'aboutir s'il ne s'accompagnait d'un dialogue et d'un compromis. Présent à Lausanne, où il a joué un rôle clé en établissant un dialogue sans précédent avec son homologue iranien, Mohammad Javad Zarif, le secrétaire d'État, John Kerry, a confirmé: «Demander simplement à l'Iran de capituler, ça sonne bien, mais ce n'est pas une politique.» Le président a défendu la teneur de l'accord-cadre en soulignant le système de vérification très contraignant auquel il va, en principe, astreindre l'Iran.

Bras de fer

Les embûches qui se dressent sur la route d'un accord final et d'un vrai succès diplomatique ne seront pas seulement dues à la capacité potentielle de l'Iran à se jouer de ses interlocuteurs. Pour Obama, l'une des batailles cruciales va se jouer au Congrès. Certes, les sénateurs Mark Kirk et Robert Menendez, coauteurs d'un projet de loi destiné à accroître les sanctions, ont décidé de surseoir à leur projet jusqu'au 30 juin, selon les journalistes Josh Rogin et Eli Lake.



Arrivée à Téhéran de Mohammad Javad Zarif, ministre des Affaires étrangères iranien. KEYSTONE

Mais inquiets sur les intentions de l'Iran, les élus veulent absolument avoir un droit de regard sur l'accord final. Une part de leurs inquiétudes concerne les «paramètres» du compromis, qu'ils jugent trop conciliant vis-à-vis de Téhéran, mais aussi les circonstances de la levée des sanctions, a noté le

speaker John Boehner. L'accord-cadre prévoit de lever ces dernières après vérification de la mise en œuvre par l'Iran de ses engagements. Mais le Congrès voudrait avoir son mot à dire sur le rythme et la décision de levée de ces sanctions à court terme.

Conscient de l'âpre opposi-

tion à laquelle il va se heurter, le président Obama a rappelé que deux de ses prédécesseurs républicains avaient conclu des accords historiques sur le désarmement en pleine guerre froide. «Ces accords n'étaient pas parfaits, ils n'ont pas mis fin à toutes les menaces. Mais ils ont rendu notre monde plus sûr». ● LE FIGARO

AMBIANCE DE COUPE DU MONDE

Une ambiance de victoire de «Coupe du monde» flotte sur Téhéran. Dès l'annonce de l'accord, des centaines d'Iraniens ont défilé dans les rues de la capitale au rythme des klaxons et des youyou. Vendredi matin, une foule joyeuse s'est même pressée à l'aéroport international pour accueillir en héros Mohammad Javad Zarif, ministre des Affaires étrangères, de retour de Lausanne. Le cliché de son visage souriant, la tête émergeant du capot de sa voiture, inonde les réseaux sociaux. «Oui à la paix, non à la guerre!», s'enthousiasme un internaute sur Twitter. Car c'est bien ça que les Iraniens fêtent avant tout: la victoire des colombes dans une région où la rumeur des bombes n'est jamais loin. Le texte final de l'accord doit être rédigé d'ici le 30 juin. Mais les Iraniens veulent se donner les raisons d'y croire.

«C'est un succès historique», observe sur sa page Facebook la sociologue iranienne Nayereh Tohidi. Pour les Iraniens, il y a des signes qui ne trompent pas: la retransmission en direct, jeudi, de la déclaration d'Obama à la télévision iranienne, la participation active de John Kerry... Fini le temps où les deux pays, brouillés depuis la prise d'otages à l'ambassade américaine de 1979, refusaient de se parler. L'heure est à l'apaisement. ● DELPHINE MINOUI - LE FIGARO

Les points clés de l'accord

- Le nombre de centrifugeuses de l'Iran passera de 19 000, dont 10 200 en activité, à 6104 dont seules 5060 pourront produire de l'uranium enrichi pendant 10 ans.
- Réduction du stock d'uranium faiblement enrichi de 10 000 kg à 300 kg enrichi à 3,67% pendant 15 ans.
- Pas de production d'uranium à plus de 3,67% pendant au moins 15 ans.
- Le matériel excédentaire sera entreposé sous surveillance de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et ne pourra servir qu'à des remplacements.
- Pas de nouvelles installations d'enrichissement d'uranium pendant 15 ans.
- Le temps nécessaire pour fabriquer assez d'uranium enrichi afin de produire une arme atomique (ou «breakout time»), qui est actuellement de 2 à 3 mois, sera porté à un an au moins et ce pendant au moins dix ans.
- Pas de production d'uranium enrichi pendant au moins 15 ans sur le site de Fordo, enfoui sous la montagne et de ce fait impossible à détruire par une action militaire. Il n'y aura plus de matières fissiles à Fordo pendant au moins 15 ans. Le site restera ouvert mais n'enrichira pas d'uranium. Deux tiers des centrifugeuses seront retirées du site.
- Limitation des capacités du site Natanz. Il s'agit déjà du principal site d'enrichissement d'uranium en Iran et il restera le seul. Il pourrait accueillir jusqu'à 50 000 centrifugeuses et en compte déjà quelque 18 000. Natanz sera doté de seulement 5060 centrifugeuses de la première génération pendant 10 ans. Les cen-

trifugeuses de seconde génération seront enlevées et placées sous contrôle de l'AIEA.

- L'AIEA sera en charge de contrôler régulièrement tous les sites nucléaires iraniens.

- Les inspecteurs de l'AIEA pourront accéder aux mines d'uranium et aux lieux où l'Iran produit le «yellowcake» (un concentré d'uranium) pendant 25 ans.

- Le cœur de ce réacteur à eau lourde, qui aurait pu produire du plutonium, sera détruit ou sera déplacé en dehors du territoire iranien. Le réacteur sera reconstruit pour se limiter à la recherche et à la production de radioisotopes médicaux, sans production de plutonium à capacité militaire. Le combustible utilisé sera envoyé à l'étranger durant la vie du réacteur.

- Téhéran ne pourra pas construire de nouveau réacteur à eau lourde pendant 15 ans.

- Les sanctions américaines et européennes seront levées dès que le respect de ses engagements par l'Iran aura été certifié par l'AIEA. Elles seront rétablies si l'accord n'est pas appliqué.

- Les résolutions de l'ONU seront levées dès que l'Iran respectera tous les points clés de l'accord.

- Une nouvelle résolution du Conseil de sécurité de l'ONU maintiendra les interdictions de transfert de technologies sensibles et soutiendra l'application de cet accord. Elles varient de dix à quinze ans selon les activités et sont valables pendant 25 ans pour les inspections de la chaîne d'approvisionnement en uranium. ● ATS

TROIS QUESTIONS À...



THIERRY COVILLE
SPÉCIALISTE DE L'IRAN, CHERCHEUR À L'INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES (IRIS) À PARIS

«Les Américains font preuve de pragmatisme»

L'accord de Lausanne marque-t-il un pas décisif dans les relations internationales?

Même Barak Obama a souligné qu'il s'agissait d'un accord historique et même s'il faut toujours se méfier des grands mots, je dirai qu'il s'agit d'un accord important. Il atteste d'un résultat positif obtenu dans la négociation grâce à l'action de la communauté internationale.

Ces derniers jours, on s'est focalisé sur l'attente médiatique, le feuilleton de la signature, mais il ne faut pas perdre de vue le fond. Il faut se souvenir que la question du nucléaire iranien empoisonne les relations internationales depuis les années 2000-2002.

L'accord aura-t-il un effet positif pour l'économie iranienne?

L'accord place l'Iran sur une ligne de départ. Il faut demeurer prudent quant aux effets quantitatifs car, depuis 2014, les prix du pétrole se sont effondrés et surtout, il faut attendre la fin juin.

Cependant, cette signature peut produire un impact psychologique important en redonnant confiance aux gens et aux entreprises. Ces dernières vont pouvoir envisager des partenariats avec des sociétés européennes, américaines ou asiatiques. On peut aussi en attendre un renforcement monétaire du rial qui permettrait de freiner l'inflation.

Le statut de puissance régionale de l'Iran sort-il renforcé de ces négociations?

En discutant avec l'Iran, les Américains font

preuve de pragmatisme. Derrière ces négociations sur le nucléaire l'Iran renforce son statut de puissance régionale, mais n'oublions pas qu'elle a d'abord fort à faire à sa porte en combattant l'État islamique en Irak et, un peu plus loin, en Syrie en soutenant Bachar Al-Assad.

Que penser des déclarations du premier ministre israélien?

Là, il faudrait plutôt consulter un spécialiste de la politique israélienne! Je crois que le Yémen n'a pas besoin de l'Iran pour être en crise ni, comme le dit Netanyahu, que l'Iran va envahir tout le Moyen-Orient.

Le premier ministre israélien a retrouvé sa légitimité dans les urnes, mais la crédibilité de son discours sur l'Iran apparaît bien faible maintenant que les États-Unis et l'Iran s'écoutent.

Au plan intérieur, l'accord témoigne-t-il d'une évolution aux sommets de l'Etat?

Ces accords sur le nucléaire et la levée des sanctions économiques renforcent la position du président Hassan Rohani. Il devrait en profiter pour tenter de réformer l'économie par des privatisations et l'extension de tout le secteur privé, mais il va se heurter aux rentes de situation de certains. Et la société civile manifeste aussi des attentes en matière de droits de l'homme, d'ouverture politique et de pression sur les femmes...

Au sommet du pouvoir, la lutte est sévère entre les modérés et les durs, d'autant que Guide de la Révolution, Ali Khamenei, reste plutôt un dur. ● PHV

Prisme Devenir propriétaire, un rêve...
LE PLUS GRAND DES CONSTRUCTEURS

A Cernier, ensemble réalisons ce rêve

3.5 pièces dès Fr. 350'000.-
4.5 pièces dès Fr. 435'000.-
Déjà 15 appartements vendus

+41 24 447 42 42
www.primesa.com

à louer

4-Pièce(s)-Appartement
2300 La Chaux-de-Fonds

4 pièces entièrement rénové, centre-ville, collèges et commerces à proximité.

Libre de suite ou à convenir.

www.swatchimmo.ch

SWATCH GROUP

THE SWATCH GROUP IMMEUBLES SA
Faubourg de l'Hôpital 3, 2001 Neuchâtel, Tél. 032 722 57 14
anatoly.moguchiy@swatchgroupimmo.com
A COMPANY OF THE SWATCH GROUP

Vous **L'Impartial** Bulletin de changement
déménagez? d'adresse sur
www.arcinfo.ch rubrique abonnés

immo.arcinfo.ch

Vous cherchez à louer ou à acheter un bien immobilier dans la région neuchâteloise et l'arc jurassien. Grâce au nouveau service d'Arcinfo, mettez toutes les chances de votre côté. L'offre immobilière la plus pertinente, c'est sur immo.arcinfo.ch, web, mobile et apps.

L'immobilier neuchâtelois devient mobile

Plus de 40 agences dans la région neuchâteloise et l'arc jurassien

Le site immo.arcinfo.ch est une plateforme d'annonces immobilières proposant des biens à la location et à la vente provenant exclusivement de professionnels de l'immobilier. Immo.arcinfo.ch dispose d'une recherche intuitive par carte et vous permet de configurer vos alertes personnalisées par web et mobile.

ENCHÈRES

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE,
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE
OFFICE DES POURSUITES

Office des poursuites

Vente: Appartement en propriété par étages de quatre pièces à La Chaux-de-Fonds

Date et lieu des enchères: le jeudi 7 mai 2015 à 14h00 à La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 10, grande salle du tribunal au 2^{ème} étage

Cadastre: Les Eplatures
Désignation de la part de copropriété à vendre:
PPE no 6561/W: 23.422/1000 de part de copropriété sur l'immeuble No. 6537
Avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant :
Niveau :
1^{er} étage : Appartement centre Nord du bâtiment P2 de :
Quatre chambres, une cuisine, une salle de bains WC,
Une douche WC, un réduit, une loggia, un balcon 104 m²
Plus les locaux annexes suivants :
Sous-sol : Annexe W1 cave 5 m²
Sous-sol : Annexe W2 cave à vin 3 m²

Total surface: 112 m²
Estimation:
cadastrale 2007 CHF 291'000.00
de l'expert 2013 CHF 400'000.00

Désignation du bien-fonds à vendre:
Bien-fonds no 6537: Plan folio 107, Sur les Sentiers jardin (2'518 m²), accès, place (252 m²) habitation, garage N° de construction 10361, Rue du Saint-Gothard 54, 56, 58 (655 m²) habitation, garage N° de construction 10360, Rue du Saint-Gothard 40, 42, 44 (653 m²) garage (BS 52 m²) N° de construction 10367 garage (BS 873 m²) N° de construction 10365 partie de garage (BS 97 m²) N° de construction 10366 partie de garage (BS 7 m²) N° de construction 10474

Total surface: 4078 m²
Estimation:
cadastrale 2008 CHF 4'000.00
de l'expert 2014 CHF 350'000.00 pour les deux biens-fonds

Vente requise par le(s) créancier(s) saisissants
Délai de production: 20 février 2015
Renseignements:
auprès de l'Office des poursuites, Av. Léopold-Robert 63, case postale 1204, 2300 La Chaux-de-Fonds, 032 889 71 50.

Notre site internet: www.ne.ch/ventesimmobilières

Visite le: mardi 21 avril 2015 à 10h00 sur inscription auprès de l'Office des poursuites, Av. Léopold-Robert 63, case postale 1204, 2300 La Chaux-de-Fonds, 032 889 71 50.

Les conditions de vente comprenant l'état des charges et le rapport d'expertise ont été déposées à l'office des poursuites dès le 18 mars 2015. Elles resteront à disposition des intéressés jusqu'au jour de la vente.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger du 16 décembre 1983 (LFAIE). A cet effet ils devront se conformer au chiffre 1 des conditions de vente. Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

OFFICE DES POURSUITES

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE,
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE
OFFICE DES POURSUITES

Office des poursuites

Vente: Ancien restaurant à Montmollin

Date et lieu des enchères: le vendredi 8 mai 2015 à 16h00 à La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 10, grande salle du tribunal au 2^{ème} étage

Cadastre: Montmollin
Désignation du bien-fonds à vendre:
Bien-fonds no. 767: Plan folio 101, Montmollin Route, chemin (2 m²), accès, place (112 m²)
Habitation, restaurant No. de construction 7, Grand-Rue 4, Chemin des Puits 17 (347 m²)

Total surface: 461 m²
Estimation:
cadastrale 2008 CHF 415'000.00

Cadastre: La Brévine
Désignation du bien-fonds à vendre:
Bien-fonds no. 535: Plan folio 101, Montmollin, Nom de rue: Grand-Rue
Route, chemin (3 m²), accès, place (193 m²)

Total surface: 196 m²
Estimation:
cadastrale 2008 CHF 4'000.00
de l'expert 2014 CHF 350'000.00 pour les deux biens-fonds

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste en 1^{er} rang + saisissants
Délai de production: 20 février 2015
Renseignements:
auprès de l'Office des poursuites, Av. Léopold-Robert 63, case postale 1204, 2300 La Chaux-de-Fonds, 032 889 71 50.

Notre site internet: www.ne.ch/ventesimmobilières

Visite le: jeudi 23 avril 2015 à 10h00 sur inscription auprès de l'Office des poursuites, Av. Léopold-Robert 63, case postale 1204, 2300 La Chaux-de-Fonds, 032 889 71 50.

Les conditions de vente comprenant l'état des charges et le rapport d'expertise ont été déposées à l'office des poursuites dès le 18 mars 2015. Elles resteront à disposition des intéressés jusqu'au jour de la vente.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger du 16 décembre 1983 (LFAIE). A cet effet ils devront se conformer au chiffre 1 des conditions de vente. Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

OFFICE DES POURSUITES

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE,
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE
OFFICE DES POURSUITES

Office des poursuites

Vente: Ancienne ferme et remise à La Brévine

Date et lieu des enchères: le vendredi 8 mai 2015 à 15h00 à La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 10, grande salle du tribunal au 2^{ème} étage

Cadastre: La Brévine
Désignation du bien-fonds à vendre:
Bien-fonds no. 901: Plan folio 211, Bas du Cotard jardin (449 m²), accès, place (13 m²) habitation No. de construction 56, Le Bas du Cottard 68 (221 m²)

Total surface: 683 m²
Estimation:
cadastrale 2009 CHF 30'900.00

Cadastre: La Brévine
Désignation du bien-fonds à vendre:
Bien-fonds no. 1022: Plan folio 211, Bas du Cotard jardin (246 m²) hangar No. de construction 55 (107 m²)

Total surface: 353 m²
Estimation:
cadastrale 2009 CHF 6'700.00
de l'expert 2014 CHF 100'000.00 pour les deux biens-fonds

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste en 1^{er} rang
Délai de production: 20 février 2015
Renseignements:
auprès de l'Office des poursuites, Av. Léopold-Robert 63, case postale 1204, 2300 La Chaux-de-Fonds, 032 889 71 50.

Notre site internet: www.ne.ch/ventesimmobilières

Visite le: mercredi 22 avril 2015 à 14h00 sur inscription auprès de l'Office des poursuites, Av. Léopold-Robert 63, case postale 1204, 2300 La Chaux-de-Fonds, 032 889 71 50.

Les conditions de vente comprenant l'état des charges et le rapport d'expertise ont été déposées à l'office des poursuites dès le 18 mars 2015. Elles resteront à disposition des intéressés jusqu'au jour de la vente.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger du 16 décembre 1983 (LFAIE). A cet effet ils devront se conformer au chiffre 1 des conditions de vente. Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

OFFICE DES POURSUITES

Lire le journal est le passe-temps favori de 73% des Suissesses et des Suisses.

Nous connaissons les titres lus par votre groupe cible pendant son temps libre. Voilà pourquoi nous plaçons toujours votre annonce là où elle est la plus efficace. Appelez-nous: 032 729 42 62. Les médias – notre métier.

www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds

publicitas

FISCALITÉ La réforme d'Eveline Widmer-Schlumpf ne taxe plus les gains en bourse. Transactions boursières épargnées

BERNE
PHILIPPE CASTELLA

C'est une formidable bataille parlementaire qui s'annonce et elle se terminera probablement dans les urnes. Le Conseil fédéral a dessiné, cette semaine, les contours définitifs de son projet de troisième réforme de l'imposition des entreprises. Principale modification apportée: l'impôt sur les gains en capital, visant les transactions boursières, passe à la trappe. Voici les principaux enjeux d'un projet qui devrait connaître encore bien des turbulences au vu des réactions contrastées qu'il suscite.

Un privilège disparaît

Cette réforme vise à compenser la disparition programmée des statuts fiscaux spéciaux, qui permettent à certaines entreprises internationales de bénéficier de taux réduits. Comme pour le secret bancaire, la Confédération va lâcher ce privilège fiscal sous la pression internationale pour abolir cette astuce, qui permet aux entreprises d'obtenir des taux de faveur en Suisse pour des bénéfices réalisés à l'étranger.

La disparition des statuts spéciaux n'est pas contestée, de même que la nécessité de trouver des mesures de compensation pour éviter un exode massif d'entreprises. C'est sur ces mesures et leur financement que les avis divergent.

Vers des baisses d'impôts

Afin d'éviter cet exode, on se dirige vers un abaissement de la fiscalité de toutes les entreprises. Certains cantons ont déjà affiché leurs intentions: Vaud veut abaisser son taux de 22,8% à 13,79%, Fribourg de 19,6% à 13,72 pour cent. Et Genève vise un taux de 13%, contre 24,2% aujourd'hui.

La Confédération va donner un sérieux coup de pouce d'un milliard de francs par an aux cantons, par le biais d'une augmentation de leur part à l'impôt fédéral direct. Ce n'est pas assez, selon les cantons, qui réclamaient 200 millions supplémentaires. Le Conseil fédéral n'a pas cédé à leur revendication, mais elle va ressurgir au parlement.

Gains en capital préservés

La grande idée d'Eveline Widmer-Schlumpf pour financer en partie cette réforme était d'introduire un impôt sur les gains en capital. Celui-ci aurait rapporté environ 300 millions par an, mais il n'a pas résisté à la forte opposition en consulta-

tion. Pas question d'introduire un nouvel impôt pour la droite et les cantons y voient une concurrence pour l'impôt sur la fortune qu'ils prélèvent.

La ministre des Finances n'a même pas réussi à obtenir une majorité au Conseil fédéral pour une version allégée, qui n'aurait frappé que les gros actionnaires. Elle a néanmoins continué, hier, de défendre le principe d'un tel impôt devant les médias: «Ce n'est pas un nouvel impôt, mais la levée d'une exception à l'impôt sur le revenu.» L'argument devrait être repris par la gauche au parlement.

Autres sources de revenus

Comme autre source de revenus, le Conseil fédéral envisage un correctif à la précédente réforme de l'imposition des entreprises, en posant des limites à l'imposition partielle des dividendes. Cela rapporterait 100 millions, mais les partis de droite y sont opposés. Le gouvernement va aussi examiner la possibilité d'introduire une taxe au tonnage, une autre manière d'imposer les sociétés maritimes ayant leur siège en Suisse.

Une nouvelle niche fiscale

Le Conseil fédéral propose aussi l'introduction d'une nouvelle niche fiscale, bien accueillie en consultation: les «licences boxes», déjà pratiquées par certains pays. Elles permettent d'octroyer des réductions fiscales pour les activités de recherche et de développement des entreprises. Les contours définitifs de cette nouvelle niche dépendront encore des tractations à ce sujet au niveau international.

Un biffage contesté

Histoire de limiter la casse au niveau financier, le Conseil fédéral renonce, avec l'appui des cantons et de la gauche, à l'impôt sur le bénéfice corrigé des intérêts, une mesure pour favoriser l'autofinancement des investissements des entreprises. Ce biffage reçoit l'appui des cantons et de la gauche. Mais les partis de droite y tiennent mordicus. Ils tiennent aussi à une suppression partielle du droit de timbre, sur l'émission d'actions, que les cantons ne jugent pas prioritaire.

Coût au-delà du milliard

Le coût total de toute cette opération est estimé à 1,1 milliard par an pour la Confédération, selon la ver-

sion arrêtée par le Conseil fédéral. Et au moins autant pour les cantons, suivant les nouveaux taux d'impôt sur les entreprises qu'ils fixeront.

Eveline Widmer-Schlumpf défend son bébé: «La question n'est pas seulement de savoir ce que cela va nous coûter, mais aussi ce que cela nous coûterait si nous ne le faisons pas.» Malgré la détérioration des finances de la Confédération, la ministre dit avoir déjà compensé ce trou dans son plan financier. Cela passera par un gros coup de frein à la croissance des dépenses. La question inquiète le PDC, pour qui il est «hors de question de mettre en œuvre

la réforme aux dépens des personnes physiques, en particulier des familles».

Menace de référendum

L'inquiétude est bien plus vive encore à gauche. Le Parti socialiste se dit prêt à soutenir la réforme, mais pas à ce prix. «La majorité bourgeoise a clairement surchargé la barque», dénonce sa vice-présidente Géraldine Savary (VD).

Et le PS de brandir déjà la menace du référendum s'il n'y a pas de compensation des pertes fiscales. Le peuple pourrait donc bien être appelé à trancher au final. ◉



Eveline Widmer-Schlumpf s'exprimait sur la réforme de l'imposition des entreprises. KEYSTONE

PUBLICITÉ

«Désormais, mon numéro fixe me suit partout. Je gagne en liberté.»

Michael Fischer, ARTE verdana Dintikon

Grâce à une technologie de pointe et au réseau fixe en déplacement, la nouvelle offre combinée My PME Office vous rend plus autonome. Vous aussi, gagnez en liberté et boostez votre PME.

Bienvenue au pays de tous les possibles.

Installation par un professionnel* pour seulement:

CHF 45.-

Au Swisscom Shop et sous swisscom.ch/mypmeoffice

«Ce n'est pas un nouvel impôt, mais la levée d'une exception à l'impôt sur le revenu.»

EVELINE WIDMER-SCHLUMPF MINISTRE DES FINANCES

swisscom

VAUD Rebellion est à la fois une marque et une écurie de course d'endurance.

Une union inédite entre le sport automobile et l'horlogerie

LE CONTEXTE

Entre l'automobile et l'horlogerie, il y a la même obsession du design et de la perfection mécanique. Autant de raisons qui poussent les sociétés à établir des partenariats. Pilotes, écuries, événements: nombreux sont les acteurs de la branche à occuper le devant de la scène du sport automobile. Rebellion va plus loin encore. Marque horlogère et écurie de course vivent dans le même nid.

DANIEL DROZ

«On peut dire que c'est unique. Nous sommes la seule marque horlogère à avoir sa propre écurie avec le même nom et la même identité.» Calim Bouhadra, vice-président de Rebellion, dresse le portrait de la jeune société vaudoise, basée à Lonay. «Ces sociétés ont été créées par la passion du propriétaire, Alexandre Pesci.»

Rebellion, depuis sa naissance, peut s'appuyer sur les compétences de Lemo. Leader mondial dans le domaine de la connectique et employant 1600 personnes dans le monde, cette société est aussi dirigée par Alexandre Pesci. «Il s'est lancé dans le sport automobile en 2007 aux 24 Heures du Mans en GT2», précise Calim Bouhadra. «De fil en aiguille, comme nos connecteurs sont de haute précision et utilisent beaucoup de technologies qui sont celles de l'horlogerie, il s'est lancé dans la montre.»

Face à des grands groupes

La marque horlogère est une marque de niche. Un David face aux Goliath de la branche.



Les produits horlogers de Rebellion, ici une réserve de marche de 1000 heures, reflètent son engagement dans la course d'endurance. SP



CALIM BOUHADRA VICE-PRÉSIDENT DE REBELLION

«Nous sommes la seule marque horlogère à avoir sa propre écurie avec le même nom.»

«Complètement», assure son vice-président. «Nous avons la volonté de rester là-dedans. Nous produisons environ 300 pièces par

année. L'objectif final, à long terme, est de 2000 pièces.» Très loin de chiffres des grands groupes. Nous souhaitons garder cette

image. Pour la marque horlogère aussi. Nous ne voulons pas réduire la qualité, l'exclusivité.»

Contre les grands constructeurs

Il en est de même pour l'écurie de course. «Nous avons fini quatrième du classement général en 2014. Nous sommes la seule écurie suisse et privée à participer à ce championnat. Les autres marques sont Audi, Toyota, Porsche et Nissan. Nous n'avons pas de voiture à vendre. C'est une jolie vitrine pour les objets horlogers», assure Calim Bouhadra.

«Il y a un vrai lien avec le sport automobile», martèle-t-il encore. «La phase de construction d'une montre est vraiment basée sur celle d'une voiture. Que ce soit la recherche de nouveaux matériaux, des caractéristiques très pointues, une phase de design, comme pour une voiture. Nous souhaitons qu'elle soit racée. Elle a les mêmes matériaux que ceux utilisés dans le sport auto. Les pièces rappellent tous les éléments de structure de la voiture, le châssis, les jantes, etc. Et après, il y a une phase de tests et d'endurance, de fiabilité. Comme nous partici-

À PARTIR DE 8000 FRANCS

La marque horlogère Rebellion s'appuie autant sur des connaissances techniques externes et internes. Trois horlogers sont actifs au sein de la société. «Et aussi David Candaux, qui est avec nous depuis le début de l'aventure pour le développement mouvement», relève le vice-président Calim Bouhadra en évoquant l'horloger créateur de la Vallée de Joux.

L'exclusivité a un prix. «Cette année, nous lançons un nouveau produit, Wraith Drive», poursuit Calim Bouhadra. «Il permet d'entrer dans la gamme à 8000 francs. Ce n'était pas le cas avant.» Les autres produits affichent des prix publics allant de 14 000 à 40 000 francs pour un modèle or. Rebellion propose aussi un tourbillon à 250 000 francs. «Avec une cage en carbone forgé. Le plus grand tourbillon du monde. C'est un produit complètement surprenant, parce qu'il est fait tout simplement avec une nouvelle technologie.» Rebellion est, avec Audemars Piguet et Hublot, une des trois marques à l'utiliser.

pons à la plus grande course endurance du monde, que les produits le reflètent.»

Le modèle T-1000 illustre cette philosophie. Il exhibe fièrement une réserve de marche de 1000 heures. «Une performance fantastique», se réjouit le vice-président. «Une montre usinée dans un bloc de titane sur une machine cinq axes. L'armement de ces six barillettes se fait de façon très ludique. Un levier vient amorcer une chaîne, la plus petite du monde. Le mouvement en aluminium est très technique. Il est 100% fabriqué pour Rebellion.»

«Le nombre de gens sur place est impressionnant»

Oris, marque horlogère alémanique basée à Bâle-Campagne, est persuadée du bien-fondé de son association avec la Formule 1. «Depuis 2003, nous sommes sponsor de l'écurie Williams», explique Rico Steiner. «Nous venons de lancer une montre dont la technique est reprise de la F1», relève le manager régional. L'opération vise bien sûr à séduire le client. «Il y a une super-affinité des hommes pour le sport automobile et notre groupe cible est massivement composé d'hommes. Il y a des possibilités de développement», poursuit Rico Steiner.

Pour la Scandinavie

A Bienne, la stratégie est similaire chez Certina. La marque de Swatch Group soutient l'écurie suisse Sauber. «Nous sommes très heureux qu'ils aient fait des points», commente Brigitt Illi, directrice de la communication. Après une année de disette, les bolides sont arrivés à se classer lors de la première course de la saison de F1 en Australie. «Pour nous, c'est bien. Un des deux pilotes est Suédois (réf: Marcus Ericsson). Après son résultat, la presse s'est focalisée sur lui.» Et la Suède, comme le reste de la Scandinavie est un gros débouché pour Certina. Dans ce contexte, la société est



La marque Certina se rend visible en Scandinavie grâce au rallye. SP

aussi partenaire du Championnat du monde de rallye, le WRC. «C'est complémentaire à la F1», commente Brigitt Illi. «En Suède, en Finlande, le nombre de gens qui sont sur place est impressionnant. Il y a une bonne visibilité à la télévision aussi.»

La marque de Swatch Group ne s'arrête pas là. En janvier dernier, à l'occasion du rallye

de Monte Carlo, un partenariat supplémentaire avec le team Citroën a été annoncé.

Oris, pour sa part, met aussi en avant des similitudes entre sa situation et celle de Williams. «L'indépendance, la durabilité. Ils ont un peu la même philosophie que nous. Ils n'ont pas non plus les grands groupes derrière eux», explique Rico Steiner.

Le bon coup de Graham

L'indépendance est aussi le leitmotiv de Graham, marque de La Chaux-de-Fonds aux racines britanniques. Son président Eric Loth participe à une compétition automobile, la Porsche Cup. La société est partenaire du GT Asia. Ça se reflète dans les produits horlogers. «Des couleurs différentes. Ce qu'on retrouve sur les circuits avec des voitures colorées, voire très patchées», explique Jessica Jacquot, responsable de la communication et du marketing. «L'automobile est quelque chose qui nous touche.»

Graham a réalisé son meilleur coup en 2009. La société avait alors conclu un partenariat avec la toute nouvelle écurie de F1 Brawn GP, née sur les cendres de celle de Honda. «D'entrée, nous avons gagné les championnats pilotes et constructeurs. Il est difficile de faire mieux», ajoute Jessica Jacquot. «Nous avons fait une pièce avec le châssis en carbone de la voiture de Rubens Barichello.» Le pilote brésilien a terminé deuxième du championnat derrière l'Anglais Jenson Button. La saison sera unique pour les deux enseignes. Mercedes a, depuis, mis la main sur l'écurie et le partenariat n'a pas été reconduit.



La marque horlogère Graham sponsorise le GT Asia. SP



A Nairobi, les leaders de la communauté musulmane sont descendus dans la rue pour manifester contre la violence des shebab. KEYSTONE

KENYA Les survivants commencent à décrire l'attaque menée par les shebab.

Immense choc au lendemain du massacre de Garissa

Le bilan officiel de l'attaque jeudi de l'Université kényane de Garissa a été porté à 148 tués, des étudiants et six membres des forces de l'ordre, selon le ministre kényan de l'Intérieur. Il a annoncé la fin des opérations.

Affiliés à Al-Qaïda

Selon Joseph Nkaisery, qui s'exprimait devant la presse à Nairobi à son retour de Garissa, 142 étudiants ont été tués jeudi au cours de presque 16 heures d'attaque et de siège, ainsi que trois policiers et trois militaires.

«Nous avons mis fin aux opérations après avoir ratissé la totalité de l'université», a déclaré M. Nkaisery, «tous les corps ont été retirés des lieux et transférés à Nairobi».

«Il y avait également quatre terroristes qui ont été tués durant l'opération pour libérer les étudiants retenus en otages», a précisé le ministre.

L'attaque, qui a duré toute la journée de jeudi, est la plus meurtrière sur le sol kényan de-

puis celle perpétrée par Al-Qaïda contre l'ambassade américaine en 1998 (213 morts). Le ministre kényan de l'Intérieur, Joseph Nkaisery, a promis que le pays ne se laisserait pas «intimider par les terroristes».

Les shebab, affiliés à Al-Qaïda, ont pris d'assaut à l'aube jeudi le campus de l'université de Garissa (environ 150 km de la frontière somalienne), qui hébergeait des centaines d'étudiants originaires de différentes régions. L'attaque s'est terminée dans la soirée quand, dans des échanges nourris de tirs, quatre assaillants ont fait sauter leurs ceintures d'explosifs.

Vendredi, des survivants ont raconté comment les shebab s'étaient amusés avec les otages, les faisant ramper dans le sang ou téléphoner à leurs parents pour leur demander de réclamer un retrait des troupes kényanes de Somalie, avant de les tuer.

Des étudiants se sont barbouillés du sang de leurs amis exécutés pour passer pour

morts, alors que les islamistes passaient de pièce en pièce à la recherche de personnes à abattre.

«Nous ne craignons pas la mort, cela va être de bonnes vacances de Pâques pour nous», criaient les assaillants en swahili, avant de tirer», a raconté Salias Omosa, 20 ans, un étudiant traumatisé hébergé dans un camp militaire proche de l'université.

Les shebab ont surpris les étudiants dans leur sommeil. Lancement des grenades et tirant à l'arme automatique, ils ont exécuté des dizaines d'entre eux avant de séparer les musulmans des non musulmans, laissant partir les premiers et retenant en otage les seconds.

Cadavres à recoudre

Vendredi, des centaines de survivants et des proches d'étudiants étaient massés devant les grilles de l'université, bouclée par les forces de l'ordre. A l'intérieur, les derniers corps étaient collectés et l'armée ratisait le campus pour s'assurer

que tout danger était écarté. A Garissa, le ministre de l'Intérieur a promis de combattre les «terroristes», confiant dans la capacité du pays à «gagner cette guerre».

Le porte-parole des shebab, Ali Mohamud Rage, a clairement dit jeudi que l'attaque de l'université avait été menée en représailles à la présence militaire kényane en Somalie. «Le Kenya est en guerre contre la Somalie», a-t-il lancé.

Soutiens de l'Europe

Les quotidiens kényans appelaient vendredi le pays à l'«unité», pour ne pas laisser les shebab diviser le pays et ses communautés religieuses.

L'Union européenne a elle promis vendredi son «soutien» au Kenya. «L'UE réitère son engagement à soutenir le gouvernement et le peuple kényan pour vaincre la menace terroriste», a assuré dans un communiqué la cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini. ● ATS

CRASH GERMANWINGS

La gendarme qui a retrouvé la boîte noire témoigne

L'analyse de la deuxième boîte noire de l'A320 de la Germanwings qui s'est écrasé dans les Alpes françaises confirme l'action volontaire du copilote seul dans le cockpit pour faire descendre l'appareil. «Une première lecture» de la boîte noire retrouvée jeudi «fait apparaître que le pilote présent dans le cockpit a utilisé le pilote automatique pour engager l'avion en descente vers une altitude de 100 pieds (30 mètres), puis, à plusieurs reprises au cours de la descente, le pilote a modifié le réglage du pilote automatique pour augmenter la vitesse de l'avion en descente», indique dans un communiqué le Bureau français d'enquêtes et d'analyses (BEA).

Récolte des effets personnels

Le BEA n'apporte pas d'éléments supplémentaires mais précise que ses «travaux continuent pour établir le déroulement factuel précis du vol». La première boîte noire de l'A320 qui renfermait les enregistrements des sons et conversations dans le cockpit avait été retrouvée peu après le crash. Son analyse a conduit à suspecter Andreas Lubitz, 27 ans, d'avoir décidé de se suicider et d'entraîner dans la mort les 149 autres personnes à bord.

Neuf jours après le crash de l'avion, la seconde boîte noire a été retrouvée jeudi en début d'après-midi. Elle était «noircie» par le feu, mais exploitable par les enquêteurs. Elle a été retrouvée par Alice Coldefy, seule femme membre du PGHM de Chamonix, unité d'élite des secours en montagne.

La boîte était enfouie à environ 20 cm sous terre dans une zone qui avait déjà été fouillée par des enquêteurs, sur la gauche d'une ravine. Travaillant en binôme avec un autre gendarme de haute montagne, Alice Coldefy avait pour mission de «retrouver la boîte noire et d'enlever les effets personnels des victimes». «J'étais vraiment fixée sur les effets personnels. On essayait d'aller dans les zones qui n'avaient pas été fouillées pour ramener un maximum de vêtements (...). Et c'est en recherchant ces vêtements que je l'ai trouvée», explique la gendarme secouriste de 32 ans.

Cette boîte noire contient «500 paramètres» dont l'exploitation devrait encore fournir davantage de précisions sur le déroulé du drame. Le Flight Data Recorder (FDR) enregistre en effet seconde par seconde tous les paramètres du vol sur une durée de 25 heures de vol (vitesse, altitude, régime moteur, action des pilotes sur les commandes, différents modes de pilotage, trajectoire, etc.)

Cette deuxième boîte noire «donnera tous les éléments concernant le vol par lui-même depuis le départ de Barcelone jusqu'au crash, notamment l'action des pilotes», selon le procureur. Elle permettra de «constater qu'à partir d'un certain moment, il n'y a plus qu'un seul pilote qui agit au sein de la cabine de pilotage». Pour François Grangier, pilote de ligne et expert enquêtes accidents agréé par la Cour de cassation, son analyse «va permettre de connaître les actions du pilote jusqu'au dernier moment et comparer avec l'enregistreur des voix dans le cockpit.» ● LE FIGARO



Les sauveteurs continuent à récolter les effets des victimes sur le site du crash. KEYSTONE

GRÈCE

Le gouvernement prêt à rembourser le FMI

La Grèce est prête à rembourser le 9 avril une tranche d'un prêt du Fonds monétaire international (FMI) d'un montant de 450 millions d'euros, a déclaré vendredi le secrétaire d'Etat aux Finances. «Nous nous efforçons d'honorer nos obligations dans les délais», a dit Dimitris Mardas à la chaîne de télévision Skai TV. Athènes espère parvenir la semaine prochaine à un accord avec ses créanciers, qui maintiennent le gel de leur aide faute d'engagements du gouvernement grec en matière de réformes structurelles. ● ATS

FRANCE

Radio France toujours en grève

Entré vendredi dans sa troisième semaine, la grève se poursuit à Radio France. Une motion de défiance a été votée contre le PDG du groupe Mathieu Gallet. Il doit présenter mercredi son plan stratégique destiné à redresser les comptes du groupe public. Les grévistes réclament son départ: «Mathieu Gallet a dit que Radio France risquait de ne pas passer l'été, lui doit partir sans délai», réclame le texte de la motion votée par le personnel. Le mouvement de grève est présenté comme l'un des plus durs de l'histoire de la maison. ● ATS

TERRORISME

Plaintes contre une chaîne d'info

Six personnes qui s'étaient cachées dans le supermarché Hyper Cacher où le djihadiste Amédy Coulibaly a tué quatre clients en janvier ont déposé une plainte pour mise en danger de la vie d'autrui, a annoncé leur avocat. Elle vise les médias, notamment la chaîne BFMTV. Les plaignants reprochent en particulier à la chaîne d'information continue d'avoir révélé pendant la prise d'otages que des clients étaient dissimulés dans la chambre froide du commerce. ● ATS

CANADA

Etudiants et milieux de l'éducation dans la rue à Montréal



10 000 à 15 000 personnes ont défilé jeudi à Montréal pour protester contre l'austérité imposée par le gouvernement de la province du Québec. Le cortège a défilé dans les rues à l'appel de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE). Ces manifestants, surtout des étudiants, mais aussi des professeurs d'université, des affiliés à des centrales syndicales et des familles ont participé dans une ambiance bon enfant et festive à cette manifestation, selon un journaliste de l'AFP sur place. Avant le défilé, la ministre de la Sécurité publique, Lise Thériault, avait lancé un appel au calme aussi bien aux manifestants qu'aux policiers. La semaine dernière, une jeune étudiante avait été blessée à la bouche à Québec par un tir tendu d'une cartouche de gaz lacrymogène par la police lors d'une manifestation. ● ATS

SURVIE

Un marin sauvé après deux mois de dérive

Un Américain porté disparu en mer depuis plus de deux mois a été sauvé jeudi par un bateau au large des Etats-Unis. Selon les médias américains, le miraculé a été retrouvé assis sur la coque de son voilier. Louis Jordan, 37 ans, porté disparu depuis le 29 janvier, a déclaré à des membres de sa famille qu'il avait survécu en attrapant du poisson à mains nues et en buvant de l'eau de pluie. Un pétrolier qui croisait au large de la Caroline du Nord l'a aperçu alors qu'il dérivait sur son voilier en détresse, à environ 322 km de la côte, et l'a secouru. ● ATS



BASKETBALL

Union peut accéder aux play-off dès ce soir

Union reçoit Monthey cet après-midi à la Riveraine (17h30). En cas de victoire, Pape Badji & co pourraient déjà être qualifiés pour les play-off.

PAGE 25

SPORTS

VOLLEYBALL Le NUC jouera dès lundi (17h30) pour la troisième place de LNA contre Aesch.

Une «finale» comme les autres?

PATRICK TURUVANI

A quelques exceptions près, le NUC est un club de filles, qui aime donc ce qui brille et qui s'accroche autour du cou. Depuis son retour en LNA au printemps 2009, l'équipe de la Riveraine collectionne les médailles en Coupe de Suisse (finaliste en 2010 et en 2011) comme en championnat (argent en 2011 et 2012, bronze en 2010 et 2014).

Et la quête continue. On le sait depuis jeudi (lire encadré), le NUC disputera dès lundi la petite finale contre Aesch. Commencer cette série le week-end de Pâques n'y change rien: les Neuchâteloises entendent bien obtenir une breloque en bronze et pas en chocolat. En bout de championnat, la fierté sportive prime la gourmandise.

Comme aux JO

Parfois considérée comme une rallonge inutilement coûteuse ou une empoignade tout simplement dénuée d'intérêt (lire ci-dessous), la finale des perdants suscite un réel enthousiasme au NUC. «Oui, c'est très important pour nous. A partir du moment où ça existe en volleyball, terminer la saison avec une médaille autour du cou est clairement une performance sportive notable et à mettre en avant», lance Jo Gutknecht. «C'est comme aux Jeux olympiques. Tous les athlètes préfèrent être troisièmes que quatrièmes. On se souvient à peine de cette petite finale quand on la perd, mais la médaille de bronze reste à jamais dans le palmarès quand on la gagne.»

CEV Cup en jeu

La présidente du NUC poursuit sa plaidoirie avec un autre argument, valable uniquement si Volero Zurich, quart de finaliste cette année, reçoit à nouveau cet été une invitation pour la Ligue des champions (ce qui semble assuré). «Le vainqueur de

cette série sera qualifié pour la CEV Cup, avec la certitude de disputer au moins deux tours de Coupe d'Europe, alors que le perdant devra se contenter de la Challenge Cup, une compétition à élimination directe.» C'est vrai. Mais cette troisième place pourrait aussi être attribuée selon le classement du tour final, ce qui aurait d'ailleurs qualifié le NUC – qui aura donc tout à perdre dès lundi – pour la CEV Cup cette année...

Volero fausse la donne

Sauf que ce serait moins rigolo! A Neuchâtel, la petite finale est perçue comme un trophée, une belle manière de terminer la saison en ayant l'impression d'avoir quand même gagné quelque chose. C'est la pincée de piment dans le plat du jour quand on a raté le menu. «Elle est moins prestigieuse que la grande, mais cela reste une finale», sourit Jo Gutknecht. «Les deux équipes ont l'occasion de finir sur une bonne note. Pour les spectateurs comme pour les joueuses, c'est plus sympa de terminer la saison sur une victoire.»

La toute-puissance de Volero au niveau suisse – neuf doublés Coupe-championnat lors des dix dernières années – oblige à poser la question: est-il préférable de finir troisième de LNA en remportant la petite finale, ou deuxième en s'inclinant dans la grande? «Dans l'absolu, l'argent a plus de valeur que le bronze, et dans un contexte normal, il y aurait énormément plus de satisfaction à jouer la finale pour le titre, même s'il y a une défaite au bout», glisse la présidente du NUC. «Mais actuellement, il est certainement plus gratifiant de se battre pour la troisième place, de terminer avec la fierté d'avoir essayé de gagner quelque chose, que de se prendre 3-0 dans les gencives (sic!) face à Volero... La couleur de la médaille ne fait pas tout. Finir avec trois défaites en dix jours, c'est quand même moins festif.»



Le NUC (Kathleen Luft à l'attaque) a battu Aesch-Pfeffingen lors des deux dernières confrontations. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

La glorieuse incertitude du sport en prend un coup. Mais taillé pour l'Europe, Volero est juste injouable pour les autres formations suisses. «Pour l'équipe qui termine deuxième du championnat, la satisfaction et les émotions sont beaucoup plus grandes quand elle se qualifie pour la finale qu'après l'avoir jouée», résume Jo Gutknecht. «Car deuxième du tour final, quand on ne s'appelle pas Volero, c'est ce que l'on peut faire de mieux actuellement dans le volleyball féminin suisse.»

1er match: lundi 6 avril à 17h30 à Neuchâtel (Riveraine). 2e match: samedi 11 avril à 17h à Aesch (Löhrenacker). 3e match éventuel: dimanche 12 avril à 17h30 à la Riveraine.

Le feuilleton est terminé

Le NUC défiera donc Aesch dans la série (au meilleur de trois matches) pour la troisième place. En un premier temps, le protêt déposé par VFM pour une faute technique de l'arbitre lors du match perdu 3-1 face à Köniz avait été accepté et cette rencontre aurait dû être jouée. Or, en cas de succès, les Jurassiennes se seraient qualifiées pour la petite finale au détriment de Aesch. Jeudi, la commission de recours de Swiss Volley a toutefois débouté VFM, qui a encore la possibilité de recourir au Tribunal arbitral du Sport (TAS).

«On s'attendait un peu à cette issue», affirme le coach du NUC Silvan Zindel. «Ce n'était pas évident de se préparer dans l'incertitude, mais on a quand même davantage axé le travail sur Aesch», qui se rendra à la Riveraine lundi à 17h30.

Les dix jours de pause ont été mis à profit pour «travailler dur, mais aussi pour refaire le plein d'énergie et de motivation». Les derniers matches rapprochés face aux ténors du championnat lors du tour final avaient laissé des traces. L'excellente semaine d'entraînement a permis au coach de donner congé à ses joueuses hier et demain. «C'est un bon mix entre une préparation professionnelle et le respect de la vie familiale.»

Le NUC connaît la recette pour venir à bout des Bâloises: à deux défaites en championnat régulier ont succédé deux succès dans le tour final. «Aesch est une équipe jeune qui peut être déstabilisée si elle se sent sous pression. La qualité de la réception face aux services puissants et le bloc-défense seront décisifs pour déterminer l'issue de la rencontre», estime Silvan Zindel. ● ESA

Et dans les autres sports d'équipes à play-off, on en pense quoi?



BASKETBALL Il n'y a pas de petite finale dans le championnat de Suisse de basketball. Juste des play-off à élimination directe. «C'est un bon système, si tu perds en demi-finale, c'est fini», résume Manu Schmitt (photo David Marchon), l'entraîneur d'Union Neuchâtel en LNA. «A partir du moment où l'on attribue un titre sous la forme d'un tournoi (et les play-off en sont un), ce qui compte, c'est d'abord de jouer la finale, et ensuite de soulever la Coupe. Il y a un champion et un vice-champion.» Et basta!

«J'ai assisté au final four de l'Euroleague la saison dernière, avec les demi-finales le vendredi et la petite finale en ouverture le dimanche. Honnêtement, c'est un match qui n'a pas un grand intérêt», poursuit le coach unioniste. «C'est différent aux Jeux olympiques ou aux championnats du

monde, où il y a des médailles et un vrai podium. Et pour établir le classement final, les positions à la fin de la saison régulière me semblent être le vrai reflet de la saison.»

Finir sur une victoire? «L'intérêt est limité, même pour le public, à moins qu'il y ait une vraie carotte au bout, par exemple un ticket pour la Coupe d'Europe», souffle l'Alsacien. «Une troisième place n'est pas un trophée, on ne peut pas mentir aux gens. Je ne suis pas sûr que cet enjeu excite beaucoup de monde... C'est juste mon avis de basketteur. Dans d'autres sports, à partir du moment où c'est dans les mœurs, où ça a toujours fonctionné comme ça, je conçois tout à fait qu'une petite finale puisse être un événement important.»

HOCKEY SUR GLACE

A l'exception des juniors élites et de la Ligue A féminine qui en proposent une version «light» (sur un seul match), le hockey sur glace – hors JO et Mondiaux – n'est



pas non plus très copain avec les petites finales. «En fait, cela dépend surtout du niveau où l'on évolue», glisse Alex Reinhard (photo David Marchon), l'entraîneur du HC La Chaux-de-Fonds en LNB. «J'ai déjà eu l'occasion de jouer une finale pour la troisième place avec une équipe de juniors, et c'était vraiment intéressant. Une élimination en demi-finales engendre forcément une grosse déception, et c'est excellent pour les jeunes d'avoir tout de suite l'occasion de se relever et de se remettre dedans. C'est très formateur.»

Au niveau professionnel, toutefois, la donne est différente. «C'est toujours plus agréable de terminer la saison par une victoire, mais le focus et la déception en play-off sont tels qu'une petite finale n'aurait aucun sens», relance le Jurassien ber-

nois. «Il y a une énorme pression des médias, du comité, du public, et le bouchon saute (sic!) après l'élimination, tout retombe d'un coup.» Prolonger inutilement une saison déjà trop longue n'aurait, il est vrai, aucun intérêt.



BADMINTON

Enfin, pas de petite finale non plus en LNA de badminton. Ni de regrets. «Sans trop y réfléchir, je dirais que ce ne serait pas intéressant pour nous», lance Jean Tripet (photo Lucas Vuitel), le président du BC La Chaux-de-Fonds. «Sur le plan sportif, pourquoi pas? Cela permettrait de savoir vraiment qui est troisième et quatrième (les deux perdants des demi-finales reçoivent chacun une médaille de bronze). Mais avec le peu de public que nous drainons en LNA, ces matches sup-

plémentaires coûteraient trop cher – en arbitres, en infrastructures... – juste pour établir un classement final.»

Jean Tripet le reconnaît, «cela peut être mal pris de voir que l'on s'attache moins au sport qu'à l'argent», sourit-il. «Mais si l'on demandait aux joueurs, je pense qu'ils ne seraient pas spécialement enthousiasmés à l'idée de disputer une petite finale... Troisièmes ou quatrièmes, je crois qu'ils s'en fichent! Quand on vient de perdre en demi-finales, ce qui prime, c'est la déception, pas de savoir si l'on est trois ou quatre.»

En plus, le badminton ne propose aucun bonus européen. «Chez nous, seul le champion de Suisse est qualifié pour la Coupe d'Europe, il n'y a pas plusieurs niveaux comme en volley (Ligue des champions, CEV Cup, Challenge Cup) ou en basket (Euroleague, Eurocup). Il faudrait ça pour donner de l'intérêt à une éventuelle finale pour la troisième place, on a toujours besoin d'un petit susucré!» ● PTU

FOOTBALL Vainqueurs logiques d'une belle équipe de Zurich II (2-0) au terme d'un match des plus aboutis, les «rouge et noir» ont fait un pas de plus vers la Challenge League.

En jouant comme ça, Xamax FCS y va tout droit

ZÜRICH
EMILE PERRIN

Bien sûr, il reste 24 points en jeu pour les Xamaxiens. Bien sûr, Rapperswil pourrait, en cas de victoire aujourd'hui à Nyon, revenir à huit unités – brrrr, on tremble déjà. Et bien sûr, il ne s'agit pas de crier à la promotion avant l'heure. Alors prenons les choses dans l'autre sens, les «rouge et noir» sont assurés de terminer, au pire, 12es de ce championnat de Promotion League, même 11es si Saint-Gall II ne gagne pas à Old Boys aujourd'hui. On se sent mieux, non?

Mais les Xamaxiens n'ont cure du ventre mou du classement. A raison, tant ils dominent les débats. Bien sûr, il y a eu ce faux pas à Sion voici dix jours (défaite 1-0), mais les deux victoires (2-0 contre Brühl samedi dernier et jeudi à Zurich donc) qui ont suivi ont inexorablement relancé une machine diablement bien huilée. «Nous nous rapprochons petit à petit de notre objectif», confirmait David Sauget. On parle bien évidemment de Challenge League.

Les bienfaits du camp

Jeudi, face à une équipe joueuse, technique et rapide, Neuchâtel Xamax FCS a su juguler la fougue zurichoise avec une sérénité déconcertante. Une demi-douzaine d'occasions nettes à une – Walthert réalisait l'arrêt qu'il fallait devant Markaj (19e) pour ce qui fut sa seule parade significative – et 1-0 pour le visiteur à la pause. Rien à dire, les garçons d'Artur Petrosyan s'en sortaient bien, même s'ils étaient loin d'être ridicules. «Nous savions que rien ne serait facile face à cette équipe aux qualités indéniables, lesquelles peuvent bien s'exprimer sur un terrain synthétique. Mais nous nous sommes procuré beaucoup d'occasions et avons logiquement ouvert la marque», analysait David Sauget.

Ensuite, le visiteur a tranquillement géré, pour signer son quatrième blanchissage en cinq matches cette année. «C'est notre force actuellement. Tout le monde est concerné et fait l'effort pour les coéquipiers», se félicitait



Auteur de son sixième doublé de la saison, Mickaël Rodriguez a parachévé l'excellent match de Neuchâtel Xamax FCS jeudi à Zurich. ARCHIVES LUCAS VUITEL

Mickaël Rodriguez, auteur de son sixième doublé de l'exercice! «Nous avons tout de même souffert car forcés de courir par moments après le ballon, ce dont nous n'avons pas trop l'habitude. Mais nous avons fait preuve d'une belle solidité, de calme et d'une solidarité qui a encore été renforcée lors de notre camp d'avant-saison à Barcelone», se félicitait l'entraîneur Roberto Cattilaz.

Inébranlable confiance

En effet, même revenus du thé avec l'intention de bousculer davantage le leader, les Zurichois se sont vite essouffés devant l'ampleur de leur tâche. «Nous nous attendions à ce qu'ils nous pressent. Mais notre bloc défensif est bien en place, nous arrivons bien à fermer les espaces et nous gérons mieux les temps forts et faibles», relevait David Sauget.

Et les Xamaxiens de contrôler la situation jusqu'au deuxième but libérateur de ce diable de «Rodrigol». «Nous avons confiance en notre jeu, nous avons réussi un match bien abouti. Nous

sommes solides et, au fur et à mesure, nous savons que les espaces vont s'ouvrir. Après, j'essaie tant bien que mal de marquer», relevait le celui qui a inscrit ses 16e et 17e buts de la saison. «Ces réussites me font du bien, surtout après le penalty manqué de samedi dernier qui m'avait un peu frustré. Toutefois, vu le nombre d'occasions, nous avons été tristes dans la finition aujourd'hui.» Sévère, le buteur. «Nous aurions dû tuer le match plus tôt, mais je suis content de la prestation de mes joueurs», corroborait Roberto Cattilaz.

Les Neuchâtelois ont désormais trois matches à domicile (contre Tuggen, Locarno et Etoile Carouge) pour continuer leur route vers la Challenge League. «On va d'abord savourer ce succès avec trois jours de congé et nous remettre en question dès lundi. Ces trois rencontres seront difficiles puisque les équipes qui viennent à la Maladière sont recroquevillées dans leur camp», prévenait David Sauget. «Le chemin est encore long, mais nous avons toutes les cartes en main», terminait Mickaël Rodriguez. ●

ZÜRICH II - NEUCHÂTEL XAMAX FCS 0-2 (0-1)

Zurich, Heereschürli: 150 spectateurs. Arbitre: Skalonja.

Buts. 33e Rodriguez 0-1: Sur son côté gauche, Challandes lève la tête et dépose le cuir sur la tête du buteur, seul au deuxième poteau. Ce dernier ne se fait pas prier.

84e Rodriguez 0-2: Au terme d'un énième déboulé, Delley voit son centre contré. Un petit pas d'ajustement suffit au No 9 xamaxien pour conclure d'une volée du gauche, qu'il loge dans le petit filet opposé.

Zurich II: Fellmann; von Niederhäusern, Gebistorf, Zoller (60e Nsiala); Simonyan, Kang, Sallaja, Graf; Dominguez; Kim, Markaj (81e Rubangura).

Neuchâtel Xamax FCS: Walthert; Gomes, Witschi, A. Sallaj, Sauget; Delley (92e Boillat), Di Nardo, Mveng, Challandes (64e Erard); Rodriguez, Chatton (88e Lara).

Notes: soirée fraîche, pluie diluvienne en première période. Pelouse synthétique. Zurich II au complet. Neuchâtel Xamax FCS sans Doudin, El Allaoui, Schneider, De Coulon (blessés), ni Oberli (sumuméraire). Expulsion: 77e Kang (deuxième avertissement pour antijeu). Avertissements: 49e Mveng (faute d'antijeu), 69e Kang (jeu dur). Coups de coin: 3-9 (3-5).

CHALLENGE LEAGUE

Jean-Michel Aeby souffre pour Servette

«J'ai été très surpris, comme beaucoup de gens, que cela sorte tout d'un coup à la lumière, tel un flash médiatique annonçant qu'un avion s'est écrasé et qu'il y a 145 morts.» Jean-Michel Aeby en reste baba. «Son» Servette FC, celui qu'il suit depuis gamin, qu'il a entraîné jusqu'à il y a une année avant de se faire limoger, navigue profondément en eaux troubles depuis l'annonce, ce mardi, de la cessation de paiements du club.

«Mon cœur est à Genève, ma tête à Bienne», glisse l'entraîneur du FCB. Cette terrible nouvelle lui a ainsi retourné l'estomac, alors qu'il se présente, aujourd'hui, pour la première fois dans la peau du coach adverse au Stade de Genève. «Un moment particulier», confesse-t-il.

Plus que dans le stade, c'est tout un peuple qui gronde. Jean-Michel Aeby vit à Châtelaine, dans le quartier de la Servette, un lieu qui respire le football. «Cela fait quelque temps que des gens murmurent qu'il n'y a plus de sous dans les caisses du Servette FC, mais moi, je n'y avais jamais vraiment cru. Et maintenant, ça sort dans la presse. On verra ce qu'il se passe, j'espère qu'une solution pourra être trouvée. Mais on le voit, dans une ville comme Genève, il n'est pas simple d'aller chercher de l'argent», relève le coach bernois.

Ras-le-bol

Après un début de second tour tonitruant, le club lémanique, que beaucoup imaginaient déjà rejoindre l'élite cet été, s'enlise ainsi à nouveau dans de gros soucis financiers. «Passablement de gens, surtout âgés de 50 ans et plus, commencent à en avoir ras le bol. Le problème est que Servette a

perdu un petit peu de sa sympathie auprès des Genevois à partir du moment où l'on a annoncé la démolition des Charmilles et la construction d'un stade ailleurs...», souligne Aeby.

Une sinistrose qui désole l'ancien coach de Neuchâtel Xamax. «Oui, ça m'embête. Ça m'embêtera toujours ces histoires. Parce qu'un jour, j'aurai l'âge qui me fera arrêter d'exercer mon métier et j'aimerais que Servette vive encore pour que je puisse aller voir des matches», lance le boss de la Gurzelen. Jean-Michel Aeby pense aussi aux autres. Aux personnes qui se battent pour faire vivre le SFC. «Il y a eu une faille il n'y a pas si longtemps. Moi, j'étais en place, et on est remonté tout de suite. On a retrouvé des fidèles, des gens qui s'investissent beaucoup et qui mériteraient que Servette soit promu en Super League. Et il ne faut pas oublier le fans club, ces jeunes qui suivent l'équipe partout, la soutiennent au quotidien. Eux, ils ont peur maintenant...»

«Ça me paraît fou!»

Une période, en effet, bien difficile. «Nous ne sommes pas à l'intérieur du club pour savoir pourquoi ils en sont là aujourd'hui. Qui a raison? Je ne peux pas me prononcer. Est-ce que les chiffres annoncés (réd: une somme de 4,5 millions de francs manqueraient pour pouvoir terminer la saison, ainsi que 400 000 francs afin de régler les salaires du mois de mars et les factures des fournisseurs) sont justes? Ça me paraît fou!», s'étonne Aeby. «Si c'est la vérité, comment va faire le club? C'est cela qui me rend inquiet. Je souhaite sincèrement que ce ne soit pas si grave et que Servette puisse lutter jusqu'au bout pour sa promotion.» ● SÉLIM BIEDERMANN



Coach de Bienne et ex-entraîneur de Xamax, Jean-Michel Aeby ne cache pas son inquiétude au sujet de Servette, son club de cœur. KEYSTONE

REMISES EN JEU

OPTIMISME La Swiss Football League rendra publique sa décision au sujet de l'obtention des licences le 27 avril prochain. Candidat à la Challenge League, Neuchâtel Xamax FCS semble avoir remis un dossier solide. «Nous avons jusqu'au 7 avril pour apporter des précisions ou compléments d'informations sur quelques points de détails. Chose que nous avons déjà faite», révélait le président Christian Binggeli.

PROLONGATION Pilier de la défense xamaxienne, Kiliann Witschi (29 ans) sera encore «rouge et noir» à l'avenir. Le défenseur a, en effet, prolongé son contrat pour les deux prochaines saisons.

TÊTES CONNUES Disputé sur le campus du FCZ, cette rencontre a permis de croiser de plus ou moins vieilles connaissances. Ainsi, on a aperçu l'ancien international Ludovic Magnin, entraîneur des M18 zurichois et l'ex-Xamaxien Dorjee Tsawa, qui coaché les filles du FCZ depuis quatre saisons. Entraîneur de la première équipe, Urs Meier était également de la partie.

OUBLI? La rencontre de jeudi s'est disputée sur le campus du Heereschürli, fief de la relève zurichoise. Un complexe fort de 13 terrains – plus un pour le base-ball –, qui est conçu pour les footballeurs et non pour les spectateurs. Ainsi, une aire de jeu, en gazon, est «équipée» d'une tribune, qui plus est non couverte. C'est là qu'aurait initialement dû se dérouler la rencontre de Neuchâtel Xamax FCS. Vu les trombes d'eau qui se sont abattues sur Zurich, la partie s'est finalement disputée sur une pelouse synthétique adjacente, où la forte délégation de supporters neuchâtelois a dû braver les éléments pour encourager ses favoris. Un tel complexe mériterait assurément ce «petit» confort supplémentaire.



Kiliann Witschi sera encore Xamaxien pour, au moins, deux saisons. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

SKI DE VITESSE

Simone Origone bat son record du monde

L'Italien Simone Origone a battu son record du monde de vitesse à ski en atteignant les 252,632 km/h sur la piste Chabrières à Vars (Fr). Il a amélioré de 0,178 km/h la vitesse avait atteinte le 31 mars 2014. ● SI

HIPPISME

Steve Guerdat deuxième en Floride

Le champion olympique Steve Guerdat a pris la 2e place du CSI 5-étoiles de Miami (EU). Montant Concetto Son, le Jurassien ne s'est incliné qu'au barrage, au temps, devant l'Américain Jack Towell. ● SI

SNOWBOARD

Fuchs nouveau chef du boardercross

Swiss-Ski a nommé l'Autrichien Mario Fuchs, 38 ans, au poste d'entraîneur en chef du boardercross. Cet ancien rider professionnel occupait cette fonction auprès de la Fédération russe depuis 2011. Il succède au Belge Harald Benselin en Suisse. ● SI

BASKETBALL Entrée gratuite cet après-midi à la Riveraine pour la venue de Monthey (17h30) en LNA.

Union veut une fête pascale complète

EMANUELE SARACENO

Entrée gratuite pour tous, chasse aux œufs, fondue à la tomate... L'atmosphère sera à n'en pas douter festive cet après-midi à la Riveraine pour la venue de Monthey (17h30).

Mais les accompagnements, pour peaufinés qu'ils soient, perdraient de leur saveur si le plat principal se révélait insipide. Un danger que le «maître queux» veut absolument éviter. «La pression doit rester à fond. Nous devons évoluer dans la continuité de ce que nous avons réalisé à Fribourg», prévient Manu Schmitt.

Qu'après le succès de mardi à Saint Léonard les play-off soient à portée de main, que dans une semaine Union ait conquis le privilège de disputer la finale de la Coupe de Suisse face à Lugano – dont les derniers billets pour le secteur neuchâtelois seront en vente justement cet après-midi à la Riveraine – n'intéresse nullement le coach d'Union.

Triple objectif

«Pour ce match, nous avons dégagé trois objectifs. D'abord la victoire, qui nous rapprocherait des play-off», explique Manu Schmitt, en occultant le fait qu'en cas de succès de Fribourg à Bâle, la qualification serait mathématiquement acquise. «De ce premier objectif découle le deuxième, à savoir s'offrir la possibilité de continuer à lorgner vers le haut. Mais pour ce faire, nous devons remporter nos trois derniers matches du tour final.» Effectivement, Union, actuellement troisième, aurait encore une possibilité d'améliorer son classement pour décrocher l'avantage du terrain en demi-finale des play-off. A condition de tout gagner et que Genève ou Lugano – directement aux prises cet après-midi – commettent deux faux pas d'ici au 19 avril. Enfin (surtout?), Manu Schmitt souhaite noter «une constante progression dans notre jeu. Nous devons encore améliorer notre consistance pour accroître notre confiance.»

Un riche menu à déguster face à un hôte qui ne semble pas



Top-scorer d'Union, Babacar Touré éternera son titre de meilleur joueur de LNA non formé en Suisse cet après-midi face à Monthey, à la Riveraine. ARCHIVES LUCAS VUITEL

avoir les moyens de venir jouer les trouble-fête. «Méfions-nous», contre Manu Schmitt. «Monthey a beau vivre une saison compliquée (réd: aucun succès dans le tour final, deux changements d'entraîneur), c'est une équipe composée de très bons joueurs. De toute façon, on l'a déjà vu dans ce championnat, nous ne pouvons pas nous permettre de penser que nous disposons d'une marge sur qui que ce soit.»

De ce point de vue, le coach – qui devrait disposer de son contingent au complet – n'est cependant pas particulièrement inquiet. «Je n'ai pas senti d'euphorie mal placée après notre succès à Fribourg. Plutôt une grosse satisfaction, mêlée à une bonne dose de concentration. Tous les joueurs savent que nous arrivons dans la phase décisive de la saison et j'ai une grande confiance en la valeur de mon équipe.»

BABACAR TOURÉ MEILLEUR JOUEUR DU CHAMPIONNAT

Une satisfaction n'arrivant jamais seule, deux jours après le succès à Fribourg, Union a eu le plaisir de voir son intérieur sénégalais Babacar Touré élu «meilleur joueur non formé en Suisse» du championnat de LNA. Et ce après une série de votations auxquelles ont participé des experts du basket helvétique (dont les entraîneurs de LNA).

«Je suis heureux et fier pour lui, mais aussi pour le club», assure Manu Schmitt. «Ce titre de MVP (réd: Most Valuable Player) va le motiver encore davantage, l'encourager à aller plus loin.» Le top-scorer d'Union «a connu un petit passage à vide», rappelle son coach. «Il a parfaitement su se remettre en question et corriger le tir. Babacar est depuis deux ans un élément essentiel de l'équipe. Et dire que personne ne le voulait à son départ de Genève...»

Le pivot recevra sa récompense le dimanche 19 avril à la Riveraine lors du match Union - Olympic.

Deux basketteurs de Fribourg ont aussi été primés: Marko Mladjan chez les «joueurs formés en Suisse» et Arnaud Cotture parmi les «joueurs de moins de 23 ans formés en Suisse».

FOOTBALL

Le FC Sion sombre à domicile

Le FC Sion s'est incliné 5-0 à Tourbillon devant Grasshopper en Super League, un score acquis après 37 minutes de jeu! A quatre jours de la demi-finale de la Coupe de Suisse au Letzigrund face au FC Zurich, la défense de Didier Tholot a pris l'eau de toute part. La première erreur fut pour Lacroix pour l'ouverture du score de Vadocz à la 8e, la deuxième pour Ndoye sur le 2-0 d'Abrashi. Le gardien Vanins s'est mis au diapason de ses deux défenseurs centraux sur le 4-0 et le 5-0.

Cette défaite, la première de l'année concédée par les Valaisans à Tourbillon, a encore été assombrie par l'expulsion du capitaine Kouassi après le repos. A la faveur de ce succès, Grasshopper confirme le redressement amorcé avant la pause de l'équipe nationale.

Young Boys n'a, pour sa part, pas failli. Les Bernois se sont imposés 1-0 à Vaduz pour revenir à quatre points du FC Bâle qui accueille Aarau aujourd'hui. En Principauté, les Bernois ont forcé la décision à la 29e sur un penalty de Hoarau accordé pour une faute de Ciccone sur Sutter, pour cueillir leur première victoire de l'année à l'extérieur.

CURLING

C'est fini pour la Suisse

La cinquième défaite d'affilée aura été de trop. Les Suisses ne participeront pas aux play-off du championnat du monde à Halifax (Can). Marc Pfister et Cie ont perdu 9-6 face au Japon, quelques heures après s'être inclinés 6-4 devant la Norvège. Les Bernois terminent ces joutes au 7e rang (sur 12).

VTT

Lorraine Truong 8e aux antipodes

Pour la première manche des World Series (Coupe du monde), la Neuchâteloise Lorraine Truong a pris la huitième place de l'épreuve d'Enduro à Rotorua en Nouvelle-Zélande, après sept heures d'effort.

HOCKEY SUR GLACE

Todeschini à Sion

L'ancien Chaux-de-Fonnier Antoine Todeschini évoluera la saison prochaine à Sion, actuellement en lice dans les finales de première ligue. Le gardien évoluait cette saison dans les rangs de Morges.

ATHLÉTISME

Liu Xiang va annoncer sa retraite sportive

La star chinoise du 110 m haies Liu Xiang va annoncer sa retraite sportive à l'âge de 31 ans, selon l'entraîneur du champion olympique, cité par la presse. Cette nouvelle survient alors que se profilent les Mondiaux de Pékin en août, grand rendez-vous de la saison. En 2004, aux JO d'Athènes, Liu Xiang avait remporté la médaille d'or.

CYCLISME Plusieurs prétendants au succès au Tour des Flandres.

Redistribution des cartes

La voie est libre pour un nouvel homme fort au Tour des Flandres, dont la 99e édition se déroulera demain en l'absence de Fabian Cancellara et Tom Boonen, les grands dominateurs des dernières années. L'Allemand John Degenkolb, vainqueur de Milan - Sanremo il y a quinze jours, le Slovaque Peter Sagan et le Norvégien Alexander Kristoff paraissent bien armés pour leur succéder.

Cancellara et Boonen ont remporté chacun trois fois la classique belge depuis 2005 et auraient pu prétendre à une quatrième victoire – exploit qui serait sans précédent – s'ils ne s'étaient pas blessés récemment, en chutant respectivement lors du GP de l'Escaut et de Paris -

Nice. En l'absence du Bernois et du Belge, les prétendants se bousculent. Le Belge Stijn Devolder, vainqueur du Tour des Flandres en 2008 et 2009, est le seul ancien lauréat à prendre le départ cette année. Mais depuis quelques saisons, il est à la peine.

Il faudra surveiller surtout Degenkolb, Kristoff, tout frais vainqueur des Trois Jours de La Panne avec trois succès d'étape, le Britannique Geraint Thomas, lauréat du GP de l'Escaut, l'Italien Luca Paolini, premier à Gand - Wevelgem, le Néerlandais Niki Terpstra, vainqueur l'an passé de Paris - Roubaix, et le Slovaque Peter Sagan.

Cinq Suisses sont annoncés pour rallier les 264 km entre Bruges et Oudenaarde: Gregory

Rast (Trek), Silvan Dillier, Michael Schär (tous deux BMC), Martin Elmiger ainsi que Reto Hollenstein (IAM). Le talentueux Stefan Küng, 2e jeudi du contre-la-montre des Trois Jours de La Panne, se réserve pour Paris - Roubaix, dans une semaine, pour ce qui sera sa première grande classique.

Boonen n'a pas tout à fait exclu de pouvoir prendre part à Paris - Roubaix. Pour Cancellara en revanche, la saison printanière est terminée. «Je reviendrai en Belgique», a néanmoins tweeté «Spartacus» au lendemain de sa chute au GP de l'Escaut, laissant clairement entendre qu'il s'élancera à nouveau l'an prochain pour la 100e édition du Tour des Flandres.

TENNIS

Andy Murray qualifié pour la finale à Miami

Andy Murray disputera demain une quatrième finale à Miami. L'Écossais s'est qualifié en s'imposant 6-4 6-4 devant Tomas Berdych.

Comme à Melbourne il y a deux mois en demi-finale de l'Open d'Australie, le Tchèque n'a pas trouvé la faille dans le jeu de défense du Britannique. Cette demi-finale a épousé un scénario étrange avec trois breaks lors des trois premiers jeux des deux manches.

En finale, Andy Murray doit affronter le vainqueur de la rencontre entre le no 1 mondial Novak Djokovic et John Isner, qui n'avait pas concédé le moindre break en 48 jeux de service depuis le début du tournoi. L'Amé-

ricain est confronté au test ultime face au meilleur relanceur du circuit, qui a été poussé dans ses derniers retranchements par David Ferrer en quart de finale. Djokovic s'est imposé 7-5 7-5 au terme d'un superbe combat.

Dans le simple dames, la finale d'aujourd'hui opposera la no 1 mondiale Serena Williams à l'Espagnole Carla Suarez Navarro (WTA 12). Williams, septuple lauréate du tournoi, dont les deux dernières éditions, s'est imposée 6-2 4-6 7-5 face à la Roumaine Simona Halep. L'Américaine a dû produire son meilleur tennis pour venir à bout de la no 3 mondiale, qui a déjà remporté trois titres en 2015, dont le tournoi d'Indian Wells.

AVIS MORTUAIRES

SAINT-AUBIN

Aucun mot ne saurait exprimer la douleur de la séparation, aussi dur est ton départ, aussi beau reste ton souvenir. Nous t'aimons.

Son époux: Monsieur Edmond Mariller à St-Aubin,
Son fils: Monsieur Patrice Mariller et sa compagne Corinne à Chez-le-Bart,

La famille de feu Denis Michelet en Valais,
La famille de feu Hubert Mariller,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Bernadette MARILLER

née Michelet

leur chère épouse, maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine et amie enlevée à leur tendre affection le 2 avril 2015 dans sa 86e année suite à une longue maladie qu'elle a affrontée avec courage et dignité.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de St-Aubin le mardi 7 avril à 14 heures, suivie de l'incinération à Neuchâtel sans suite.

Notre chère épouse et maman repose à l'Hôpital de la Béroche.

La famille remercie chaleureusement le personnel du home Chantevent ainsi que celui de NOMAD pour leur accompagnement et leur gentillesse.

Un grand merci au Dr Dominique Robert et aux Dresses Clivaz et Kryeziu.

Adresses de la famille:

Mariller Edmond, Avenue de Neuchâtel 42, 2024 St-Aubin
Mariller Patrice, Chemin de la Payaz 3 c, 2025 Chez-le-Bart

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

ÉTAT CIVIL

Neuchâtel

Naissances. – 11.03. Thaqi, Korab, fils de Thaqi, Afrim et de Thaqi, Florida. 19. Almeida Braga, Raphaël, fils de Duarte Braga, Rui Daniel et de Fernandes da Silva Almeida Braga, Fabiana. 20. Obrist, Léonie, fille de Obrist, Thierry Antoine et de Terrier, Nathalie Delphine. 21. Massi Romeiro, Luna Maria, fille de Rosa Romeiro, Antonio Manuel et de Batalha Massi Guia Romeiro, Sofia Monica. 22. Plisson, Nathan, fils de Plisson Jean-Fodé et de Donzé, Laurence; Besson, Arnaud Charles Yves, fils de Besson, François Jean-Jacques Georges et de Häsler, Laurence Valérie. 23. Soares Botelho, Ruben, fils de Pines Botelho, Jorge Paulo et de Vaz Soares, Edite. 24. Abayd, Karam, fils de Abayd, Adel et de Abayd, Bouchra; Schild, Adrian, fils de Schild, Michaël et de Schild, Pamela; Geiser, Joas, fils de Geiser, Claude Eric et de Geiser, Isaline. 25. Simon-Vermot, Louana, fille de Simon-Vermot Jérémie Marcel et de Simon-Vermot, Sandrina; Perret, Rose, fille de Perret Sébastien et de Perret, Vanessa Kristine. 26. Tripet, Amaury Pierre Edgar, fils de Arnd, Guillaume et de Tripet, Ariane Maritza. 27. Victor, Mya Lala, fille de Victor, Rachid et de Victor, Zafimifehisoa; Viale, Lucy Julia, fille de Viale, Laura Ariane. 28. Deilhaes, Hippolyte Roger André, fils de Deilhaes, Fabien Nicolas et de Ancel, Elodie Florentine Georgette. 29. Gellura, Alessio, fils de Gellura, Isabel; Pellet, Robin Noël, fils de Pellet, Mathieu et de Marin-Lamellet, Nathalie Françoise; Kidane, Hiyabel, fille de Kidane, Adyam. 30. Stauffer, Noémie, fille de Stauffer, Olivier et de Stauffer, Elodie. 31. Wäfler, Mathias, fils de Wäfler, Benjamin et de Wäfler, Ersilia.

AVIS MORTUAIRES

Un oiseau est passé dans le ciel. Il s'est arrêté un instant parmi nous. Il a donné amour, bonheur et tendresse et s'est envolé à nouveau en s'éloignant doucement rejoindre d'autres horizons.

André Decrausaz

Alain Decrausaz et ses enfants Julien et Marilyn
Bernard Decrausaz et son épouse Josette

Alfred Decrausaz et son amie Colette, Roger Decrausaz et son épouse Emmy ainsi que leurs familles

Reymond, Daniel et Francis Gobbo ainsi que leurs familles
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Ginette DECRAUSAZ

leur chère épouse, maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine qui nous a quittés le dimanche 29 mars 2015 à l'aube de ses 80 ans après une longue maladie supportée avec courage et dignité entourée de tout l'amour des siens.

Peseux, le 29 mars 2015

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Rue des Pralaz 23, 2034 Peseux

Un grand merci au personnel du home des Myosotis à Neuchâtel pour sa gentillesse et son soutien.

La vie est pièce de théâtre: ce qui compte ce n'est pas qu'elle dure longtemps, mais qu'elle soit bien jouée.

Son compagnon: Vittorio Cuciniello, à Hauterive;

Nicolas et Sophie Löffler, leurs enfants Alix et Hervé, à Saint-Aubin/FR,
Sabine Löffler, son compagnon Johann, et son fils Éloi, à Cortaillod,
leur papa Heinz Löffler et son épouse Monique, à Majorque;

Hugues et Martine Voumard, à Neuchâtel:

Céline et Jorge Yerena, leurs enfants, à Neuchâtel,

Antoine Voumard et sa compagne Giuliana, à Neuchâtel;

Arlette Voumard, aux Diablerets;

Carlo, Marika et Sarah Cuciniello,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, en Suisse et en France,
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Danielle LÖFFLER

née Voumard

qui s'en est allée dans la douceur et la sérénité, le 2 avril 2015, entourée de sa famille, à l'âge de 75 ans.

Une cérémonie aura lieu à la chapelle du Centre funéraire de Beauregard, à Neuchâtel, mercredi 8 avril à 10 heures.

Danielle repose à l'Hôpital Pourtalès, à Neuchâtel.

Adresse de la famille: Nicolas Löffler
Ch. du Four 5, 1566 Saint-Aubin/FR

En lieu et place de fleurs, une collecte est effectuée au profit de la recherche sur la fibrose pulmonaire. Vous pouvez adresser vos dons avec la mention «fibrose pulmonaire» à: Madame Martine Voumard & Monsieur Hugues Voumard, CCP 49-664464-0, IBAN CH09 0900 0000 4966 4464 0, BIC POFICHBEXXX.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Un proche est décédé...
j'ai besoin d'en parler!

ESPACE DE PAROLE pour personnes endeuillées, ouvert à toute personne confrontée à la mort d'un proche.

Ce mardi 7 avril à 18h30 à la Salle de paroisse de la Chapelle de la Maladière, Rue de la Maladière 57 à Neuchâtel.

Gratuit et sans inscription.

GORGIER

Perte de maîtrise dans le tunnel autoroutier

Jeudi vers 10h15, une voiture conduite par une habitante de Saint-Aubin âgée de 50 ans circulait sur l'autoroute A5, tunnel de Gorgier, en direction de Bienna. A un moment donné, la conductrice a perdu la maîtrise de son véhicule, qui a heurté, une première fois, le mur droit du tunnel. Lors de ce choc, la roue avant droite de son véhicule a été arrachée. Pour cette raison, la voiture a également heurté le mur gauche du tunnel et a terminé sa course au milieu de la chaussée. Dégâts matériels. L'autoroute a été fermée à la circulation pour les besoins du constat. ● COMM

LA CHAUX-DE-FONDS

Glissade et sortie de route

Jeudi à 21h15, une voiture conduite par un habitant de Charquemont (France) âgé de 35 ans circulait de La Chaux-de-Fonds en direction de Biaufond. Arrivé dans un virage à gauche, dans les Côtes-du-Doubs, son véhicule a glissé en se déportant sur la gauche pour finir sa course à quelques mètres en contrebas d'un talus. Dégâts matériels. La voiture a été prise en charge par un dépanneur. ● COMM

BOUDRY

Voiture en feu

Jeudi à 22h10, le Centre de secours du Littoral Ouest est intervenu à Boudry, aux Trois Rods, au niveau du stand de tir, pour une voiture en feu. Le sinistre a été rapidement maîtrisé. Le véhicule a été pris en charge par le dépanneur. ● COMM

L'ÉPHÉMÉRIDE

4 avril 1968: assassinat de Martin Luther King

Le pasteur Martin Luther King, leader du mouvement américain pour les droits des Noirs, est mortellement blessé de plusieurs coups de feu, le 4 avril 1968, alors qu'il tient un discours au balcon d'un hôtel de Memphis, dans le Tennessee. Le mouvement pacifiste qu'il avait créé s'était fixé comme objectif l'amélioration des conditions de vie sociale et civile des Noirs américains. King avait joué un rôle décisif dans les entretiens qu'il avait eus avec les autorités fédérales américaines; il n'aurait malheureusement pu assister à la ratification du document qu'il avait défendu, la loi 168 sur les droits du citoyen, qui sera signée une semaine après sa mort par le président Lyndon B. Johnson. La loi contient des dispositions pour l'abolition des principales discriminations qui frappent la population noire.

Cela s'est aussi déroulé un 4 avril

2004: Décès de l'architecte Pierre Koenig à l'âge de 78 ans des suites d'une leucémie. Il a été la figure marquante de la génération qui a fait de Los Angeles un laboratoire de l'architecture du 20e siècle.

1983: Gloria Swanson n'est plus. La reine du muet et vedette de l'âge d'or d'Hollywood avait 84 ans. En 1918, «Don't Change your Husband» est le premier d'une série de films qui en fera une des favorites des salles obscures aux Etats-Unis.

1960: La RCA annonce qu'elle mettra sur le marché des 45-tours populaires en stéréo, une première dans l'industrie du disque. «Stuck On You» d'Elvis Presley sera le premier disque simple à être lancé dans les deux formats.

Le mot caché

Solution

Le mot caché à former de la grille avec les lettres inutilisées est:

RAMEAU



En souvenir de

Mario SCAPPATICCIO

1995 – 3 avril – 2015

20 ans déjà...
et toujours dans nos cœurs

Ta famille

028-764782

Sa fille Noémie Chaboudez et son ami Yohan Baume
Son amie Marlise Favre et ses filles Joëlle et Valérie
Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces
ainsi que les familles parentes et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Ahmed VAYANI

enlevé à leur tendre affection à l'âge de 48 ans suite à un arrêt cardiaque.

La cérémonie du dernier adieu aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, le mardi 7 avril 2015 à 9h30, suivie de l'inhumation.

Adresse de la famille: Noémie Chaboudez, Etoile 3, 2300 La Chaux-de-Fonds

Comme le ver à soie, tu as tissé un cocon autour de toi.
Qui peut te sauver?
Brise ton cocon et sors-en tel un magnifique papillon,
Telle une âme libre.

Swami Vivekananda

Arielle Matthey

Liliane Matthey et Luc Lelong

Françoise Vuilleumier-Pétremand et famille

Fabienne et Pascal Siegfried-Pétremand et famille

Pierre-André Ritter

Erika Hess

Anita et Hans Maire-Giovannoni et famille

Isabelle Schedl-Giovannoni et famille

Aldo Giovannoni

Denis et Enrica Pierrehumbert et famille

Jacques Pierrehumbert

ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Alfred MATTHEY

qui s'en est allé paisiblement dans sa 93e année.

La Chaux-de-Fonds, le 1er avril 2015

Alfred repose à la crypte de la Chrysalide.

La cérémonie aura lieu le mercredi 8 avril à 15 heures au temple Saint-Jean à La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Rue du Succès 35

Nous adressons nos vifs remerciements au Docteur Valerio Ghisletta, aux infirmiers indépendants VIV, au personnel de Temps Présent et de la Chrysalide pour leur compétence, leur patience et leur gentillesse.

Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser à l'association Paspanga qui œuvre au Burkina Faso, BCN 20-136-4, IBAN: CH7800766000101515579.



AIR DU TEMPS
CATHERINE LÜSCHER

Le monde selon Google

Trois journalistes allemands ont signé une enquête qui décrit le monde post-politique que nous réserve le géant de Mountain View. Car Google a des projets et ses solutions pour nous et ne se contente pas d'accroître la valeur de ses actions, de maximiser ses profits. Google veut bien plus que cela. Le maître de l'internet diffuse une idéologie.

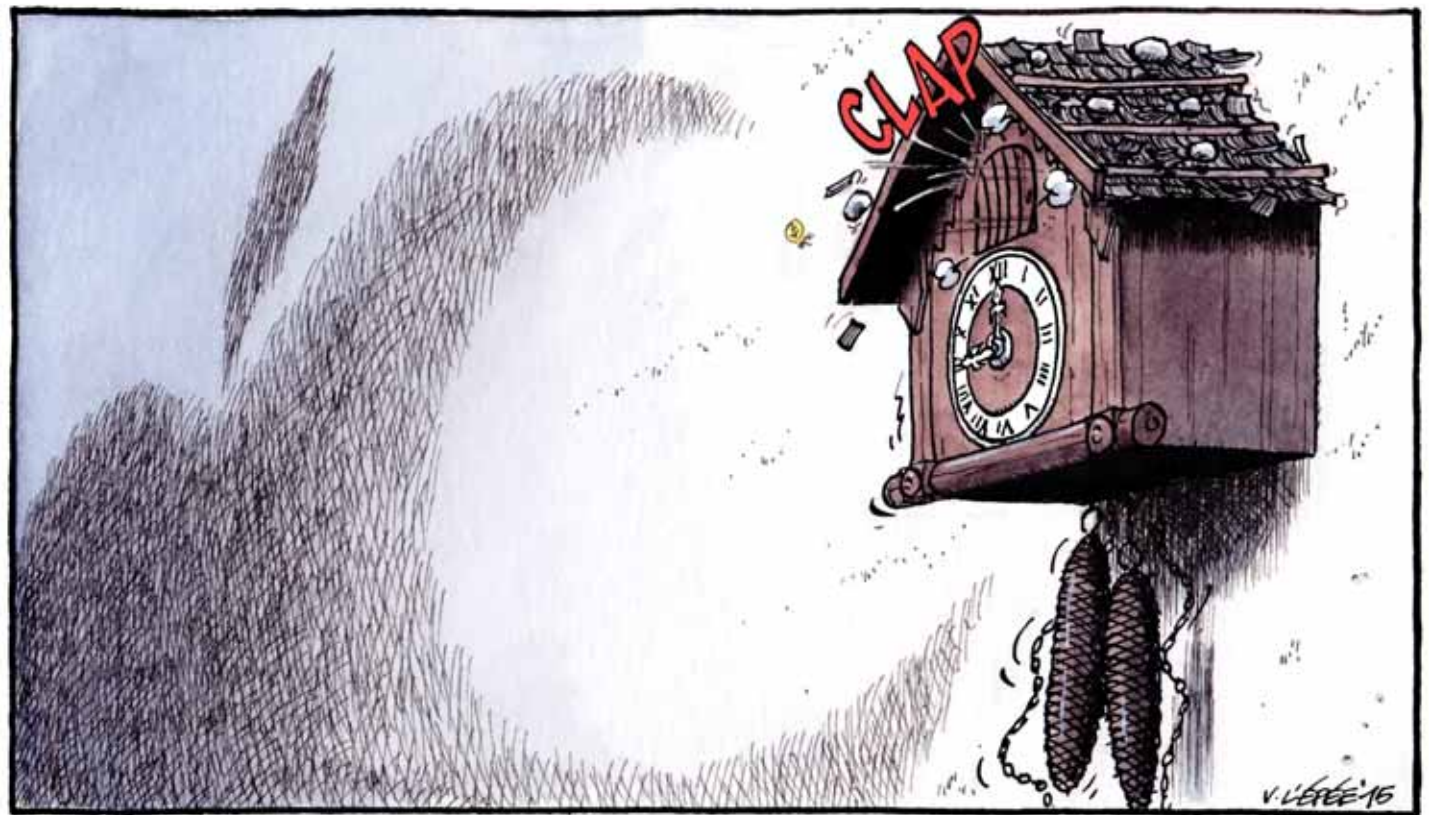
A ses yeux, les Etats sont dépassés. Ils ne parviennent pas à réduire leurs émissions de CO2, Etats-Unis en tête? Google bâtit son propre parc à énergie solaire. Les Etats ne réussissent pas à réguler le trafic routier, de sorte qu'il n'y ait plus ni morts, ni blessés sur les routes? Google construit une voiture sans chauffeur, sans volant, sans ac-

célateur, sans frein, sans levier de vitesse. Un clic sur la carte dans le smartphone et la petite cylindrée roule vers le lieu choisi. Le plaisir à l'état pur!

Les Etats n'arrivent pas à réformer les systèmes de santé, chers et sur-régulés? L'entreprise conçoit des méthodes d'analyse de l'ADN qui permettent à chacun de savoir combien de temps il restera en bonne santé. Bonne guérison! Les Etats échouent à moderniser les régions sous-développées du globe? La firme veille à ce que chacun ait accès à internet. Chic, on mourra de faim connecté! Encore un monde «parfait», dessiné par d'anciens ingénieurs, programmeurs silencieux et geeks lecteurs de science-fiction. Youpi! ●

LE COUP DE GRIFFE DE VINCENT L'ÉPÉE

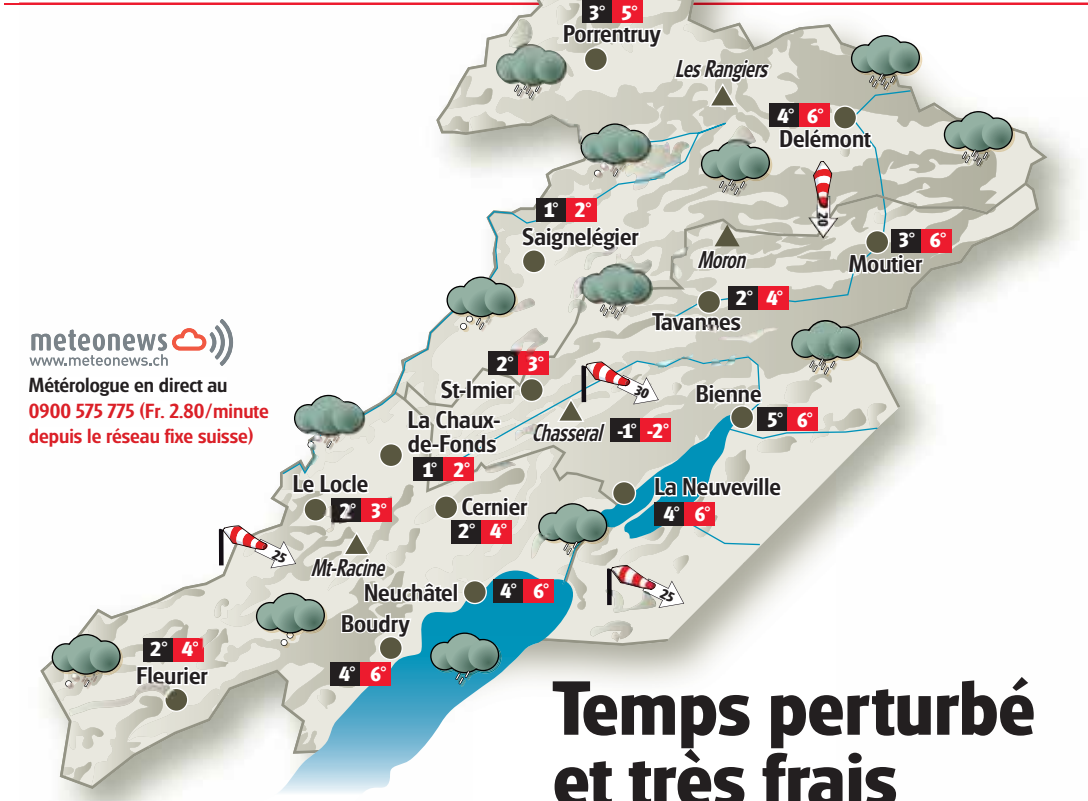
Le marché suisse interdit à l'Apple Watch



LA MÉTÉO

Lever 7h08
Coucher 20h05

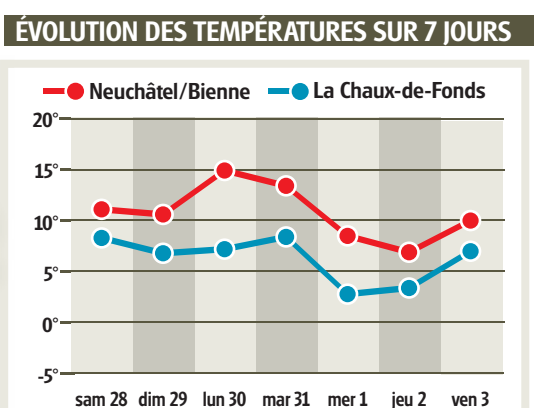
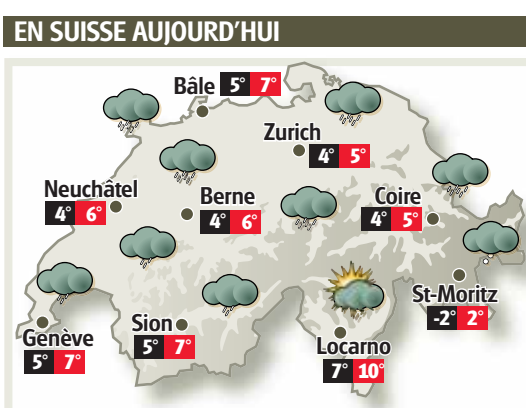
Lever 20h14
Coucher 7h06



Temps perturbé et très frais

Ce samedi, une nouvelle perturbation va circuler sur la Suisse. Elle occasionnera un ciel très nuageux avec des pluies généralement faibles sur notre région. Il neigera un peu en montagne au-dessus de 1000 à 1200 mètres, puis la limite pluie neige s'abaissera jusqu'à 600 mètres la nuit prochaine. Pour la suite, le soleil va progressivement faire son retour mais le fond de l'air restera encore bien frais.

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveau des lacs
Neuchâtel	7°	Joran 2 Bf	429.56 m
Bienne	7°	Joran 2 Bf	429.48 m
Niveau du lac des Brenets: 752.46 m			



Jour	Temps	Min/Max	Fiabilité
DIMANCHE 5	à 1000m	3° / 8°	9/10
LUNDI 6	à 1000m	1° / 10°	8/10
MARDI 7	à 1000m	0° / 11°	7/10
MERCREDI 8	à 1000m	2° / 11°	6/10

SUDOKU N° 1216

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

9	8	6	3	1	5	2	4	7
2	7	1	9	8	4	6	3	5
4	3	5	6	7	2	1	9	8
6	4	7	2	5	9	3	8	1
1	5	9	8	3	7	4	2	6
8	2	3	1	4	6	5	7	9
7	6	2	5	9	3	8	1	4
5	9	8	4	2	1	7	6	3
3	1	4	7	6	8	9	5	2

Difficulté 3/4

6		3		9	4			1
				2	4			
	4			5				
	5					1		8
1		8				5		9
9		6					4	
			6				8	
		2	4					
5			9	2		7		4

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ÉVÉNEMENT?

ENVOYEZ-NOUS VOS PHOTOS ET VIDÉOS ET DEVENEZ LECTEUR

A télécharger sur Google play et l'App Store